

**Association of African Historians
Association des historiens africains**

Afrika Zamani

**An Annual Journal of African History
Revue annuelle d'histoire africaine**

No. 25, 2017



**Council for the Development of Social Science Research in Africa
Conseil pour le développement de la recherche
en sciences sociales en Afrique**

Afrika Zamani is a yearly journal published by CODESRIA for the Association of African Historians. Devoted to the history of Africa, the journal covers all periods. It solicits articles that analyse historical processes, reflect critically on methodological approaches and historiography. Its languages of publication are English, Arabic, French and Portuguese.

Afrika Zamani est un périodique annuel publié par le CODESRIA pour le compte de l'Association des historiens africains. Consacrée à l'histoire de l'Afrique, la revue couvre toutes les périodes. Elle sollicite des articles portant sur l'analyse des processus historiques et la réflexion critique sur les approches méthodologiques et l'historiographie. Les langues de publication de la revue sont l'anglais, l'arabe, le français et le portugais.

Please send manuscripts for publication and subscription enquiries to:
Prière d'adresser les manuscrits à publier et autres correspondances au :

Publications Programme / Programme des publications
Avenue Cheikh Anta Diop X Canal IV,
P.O. Box 3304, CP 18524 Dakar, Senegal
Tel. : (221) 33825.98.22/23 Fax: (221) 33824.12.89
E-mail: publications@codesria.org
Website / Site web: www.codesria.org

Subscription rates / Tarifs d'abonnement

- | | |
|--------------------------|-----------------------|
| (a) Africa / Afrique | \$ US / dollars EU 10 |
| (b) Elsewhere / Ailleurs | \$ US / dollars EU 15 |

Cover / Couverture

Kwele (Congo), Masque (Bois, Pigments, Hauteur: 55 cm)
Anciennes collections Aristide Courtois, Charles Ratton, Musée Dapper, Paris

Typesetting / Mise en page

Daouda Thiam (CODESRIA)
Copyright 2018 CODESRIA & AHA

ISSN 0850-3079

Afrika Zamani
No. 25, 2017
Contents / Sommaire

Royauté sacrée et pouvoir politique dans l'ancien Rwanda	1
<i>Charles Kabwete Mulinda et Raphael Nkaka</i>	
Sleeping Sickness Epidemic in British Southern Cameroons 1922-1961: the History of a Colonial Medical Response	21
<i>Michael Kpughe Lang</i>	
La lutte contre la méningite au Togo : une contribution à l'amélioration de la santé des autochtones à l'époque coloniale (1902-1960) ?	41
<i>Kouzan Komlan</i>	
Le squelette fragile du pouvoir colonial : travail forcé et réseau routier en Basse-Casamance dans l'entre-deux-guerres	69
<i>Romain Tiquet</i>	
Cameroon, Equatorial Guinea, and the management of Equatoguinean Refugees from 1960 to 1979	87
<i>Delmas Tsafack</i>	
Mohamed VI : la diplomatie économique au service du règlement de la question du Sahara occidental (1999-2015)	107
<i>Abdoulaye Bamba & Diabaté Alassane</i>	
From an Invocation Space to a Commercial Emporium: The Evolutionary Dynamics of Auto Spare Parts Flea Market in Nigeria, Ladipo Lagos: 1950s to 2016	125
<i>Ekanade Olumide</i>	





Royauté sacrée et pouvoir politique dans l'ancien Rwanda

Charles Kabwete Mulinda* et Raphael Nkaka**

Résumé

Cet article traite de la question de la royauté sacrée de l'ancien royaume du Rwanda. Cette sacralité a été présentée par certains comme s'il s'agissait ou d'une évidence ou d'une improbabilité. Les auteurs ont eu l'ambition de vérifier si cette royauté était ou n'était pas sacrée. En se basant sur des sources locales et sur des considérations théoriques par rapport au sujet d'étude, ils ont confirmé le caractère sacré de cette royauté. Ils ont ensuite décrypté le rôle idéologique de cette royauté : unifier le territoire du Rwanda, créer une culture matérielle en tant que pilier du développement économique, fonder et construire la royauté et le royaume. En somme, tout cela concourait à légitimer le pouvoir du roi.

Mots-clés : royauté, sacré, rituel, pouvoir

Abstract

This article grapples with the issue of sacred kingship in the former kingdom of Rwanda. This sacredness has been presented as evidence by some and as an improbability by others. The authors aimed to ask whether this kingship was sacred or not. Based on local sources and theoretical considerations related to the subject, they confirmed the sacredness of this kingship. They then deciphered the ideological role of the kingship: to the unification of the Rwandan territory, the creation of a material culture as a pillar of economic development; to the founding and construction of royalty and kingdom. In short, all this combined contributed to legitimize the power of the king.

Keywords: kingship, sacred, ritual, power

Introduction

Le territoire de la République du Rwanda était, à la fin du XIXe siècle, presque entièrement contrôlé administrativement par la cour royale de la dynastie nyiginya, avec Karinga pour tambour dynastique. Back (1981) a montré que le système politique de l'ancien royaume du Rwanda a été qualifié par les premiers auteurs de « royauté sacrée » ou encore de « monarchie absolue ».

* Associate professor, University of Rwanda. E-mail : kmurinda@gmail.com

** Senior lecturer, University of Rwanda. E-mail : nkakaraphael@gmail.com

Mais il doutait de ce système, étant donné les limites du pouvoir des rois rwandais au XIXe siècle et au XXe siècle. Ce point figure parmi des conclusions qu'il considéra comme des hypothèses préliminaires pouvant alimenter d'autres recherches.

Notre travail s'inscrit dans la vérification de ce système dont il doutait. Nous allons le faire sur la base des sources orales rwandaises disponibles, afin de comprendre si oui ou non cette royauté était sacrée. Dans le cas où elle aurait été sacrée, nous allons chercher à comprendre le rôle de cette royauté ainsi que les limites éventuelles de ce système dans la construction de l'idéologie politique.

Ce travail est composé de six sections. La première expose des sources orales rwandaises transcrites au XXe siècle et qui sont susceptibles de contenir des données relatives à cette question. La deuxième explore des définitions de la royauté sacrée et la troisième vérifie si ces définitions sont applicables à la situation rwandaise. La quatrième section va décrypter le rôle idéologique de la royauté sacrée au Rwanda, tandis que la cinquième vérifie si les caractéristiques des rois sacrés établies par Frazer se retrouvent dans le cas rwandais. La dernière section examine les limites de cette royauté sacrée.

Les sources

Les sources principales sont constituées par les poèmes dynastiques, *Ibisigo*, le rituel royal, *Inzira z'ubwiru* ainsi que les récits historiques, *ibitekerezo*.

La poésie dynastique est un ensemble de poèmes qui, souvent, exaltaient les exploits réels ou supposés des rois rwandais. Elle a été collectionnée et étudiée principalement par Kagame depuis 1936 (Kagame 1951, 1969). Ces poèmes sont intéressants par rapport à cette étude étant donné qu'ils véhiculent souvent sinon toujours l'idéologie de la royauté.

Le rituel royal a été défini comme étant « l'ensemble des procédures standardisées qui sont destinées à mettre en œuvre les capacités « surnaturelles » qu'on attribuait au souverain, à lui conférer ces puissances lors de son avènement ou à les lui conserver au cours de son règne. » (D'Hertefeldt & Coupez 1964:3)

Ces procédures sont contenues dans des textes qui détaillent la connaissance concernant les rites essentiels. Même s'ils sont allusifs, ces textes sont intéressants dans la mesure où ils révèlent le rôle attribué à la royauté sacrée. En tant que source historique, Vansina² (2000 b) a déjà estimé que *l'ubwiru*, tel qu'il a été publié, reflète les croyances et les pratiques de la deuxième moitié du XIXe siècle, lors même que cette position chronologique peut être nuancée par le fait que les croyances et les pratiques de *l'ubwiru* sont attestées également pour les périodes antérieures, y compris celle de Ndori au XVIIe siècle.

À part cela, l'importance de ces rites en tant que source d'histoire nous est suggérée par les propos suivants de Balandier : « le sacré implique le mythe, qui est son explication, et le rite, qui est sa mise en œuvre. » (1996:12)

Les récits historiques, *ibitekerezo*, ont été présentés par plusieurs auteurs comme Coupeux et Kamanzi (1962), Smith (1978) ou Vansina (2000a). L'approche de celui-ci semble plus stimulante que celles de ses collègues, car non seulement il a dirigé une collecte systématique de ces récits entre 1959 et 1962, mais encore il en a fait une analyse intéressante à certains égards. Vansina reproche, en revanche, à d'autres chercheurs de ne pas utiliser sa collection alors même que celle-ci n'a pas été largement diffusée et que le dépôt qu'il croyait être toujours disponible à Butare, au Rwanda, ne s'y trouve plus².

En tant que source d'histoire, il estime que ces récits sont le pilier de l'histoire du royaume du Rwanda qu'il désigne non sans ambiguïté par « royaume nyiginya » et attire l'attention sur le fait que plusieurs auteurs se sont basés sur eux pour rédiger leurs synthèses, y compris Kagame qui n'accorde pas explicitement à ces récits leur valeur réelle. Les héros de ces récits, précise-t-il, sont les rois, les reines mères et les reines, les princes, les devins ainsi que les guerriers. De ce point de vue, ils seraient intéressants pour cette étude.

Quelques définitions de la royauté sacrée

Les spécialistes éprouvent des difficultés à définir la royauté sacrée. C'est le cas de Balandier (1996) pour qui le sacré ne se laisse pas enfermer dans une seule définition. En revanche, Westermann (2015) la définit comme un concept politique et religieux par lequel un dirigeant est perçu comme une incarnation, une manifestation, un médiateur ou un agent du sacré. Le pouvoir devient sacré, poursuit-il, lorsque, en même temps, une religion est attachée à toute l'existence aussi bien d'un individu que d'une collectivité et quand un royaume est inséparable d'institutions religieuses. Dehouve (1973) va dans le même sens en précisant que la royauté sacrée se fonde sur la croyance que la survie et la prospérité collectives dépendent de l'institution royale. En plus de cette relation avec le pouvoir et le religieux, le caractère sacré est aussi lié au fait social. Ici le sacré est compris comme ce qui est traditionnel, ce qui relève de la vérité transcendante et ce que les membres de la société considèrent comme tel, c'est-à-dire comme sacré. Le processus de production du sacré identifie les acteurs sociaux qui le construisent, le véhiculent et le pérennisent (Evans 2003).

Le caractère sacré de la royauté au Rwanda

Balandier estime que les sociétés traditionnelles, « anthropologisées », sont si nombreuses que leur mise en œuvre du sacré ne se prête guère à une théorie du sacré qui serait capable de réduire sans abus cette multiplicité. En revanche, Westermann estime que chaque cas de forme sacrée de gouvernement peut être étudié à travers son contexte historique, social et religieux. Nous allons tenter d'appliquer cette méthode pour comprendre le cas du Rwanda ancien. Westermann distingue trois formes de royauté sacrée, à savoir la possession d'un pouvoir surnaturel, un roi divin, un agent du sacré. L'ancienne royauté du Rwanda peut-elle être définie à travers ces trois formes ? Nous allons répondre à cette question en faisant appel au contexte historique, social et religieux du Rwanda ancien. Nous proposons d'étudier un récit d'origine du Rwanda, celui relatif à l'avènement du roi Ruganzu Ndori, au XVIIe siècle et un poème de la cour royale relatif à la crise qui a secoué le règne du roi Mibambwe Sentabyo à la fin du XIXe siècle. Nous avons choisi ces cas d'étude puisque les crises politiques offrent aux idéologies politiques des occasions de s'exprimer.

Le récit d'origine ou le mythe de Kigwa

L'importance des récits d'origine du Rwanda repose sur la spécificité qu'ils recèlent, non pas de révéler l'origine authentique de la dynastie, mais de livrer une information sur la perception de l'idéologie de la royauté (Vansina 2001). Mais c'est la réflexion suivante de Balandier qui permet de mieux comprendre l'importance du mythe de Kigwa dans l'étude de la royauté sacrée dans le Rwanda ancien :

Le mythe reporte au temps des commencements, des origines, des créations ; il réfère à une réalité primordiale, cachée ; il permet de donner du sens et de structurer l'univers sensible. Il inscrit le sacré dans une vision du monde qui est supra-rationnelle. (1996:12)

L'origine du royaume du Rwanda fait référence à deux fondateurs successifs, Kigwa et Gihanga, un peu comme Kintu et Kimera dans le cas du royaume du Buganda. Mais à ce stade, nous allons nous limiter à l'épisode de Kigwa. Celui-ci est un descendant de Nkuba, connu aussi sous le nom de Shyerezo. Il naît de façon anormale dans « le pays d'en haut », mu *gihugu cyo hejuru*, le cœur d'un taureau sacrificiel est caché dans une jarre en bois d'érythrine, *umuko*, dans laquelle du lait est régulièrement versé ; cette opération débouche, au bout de neuf mois, sur la naissance d'un garçon, dénommé Sabizeze connu aussi sous le nom de Nkuba (Kagamé 1943:61). Mais son père ne daigne pas le reconnaître comme fils. Grâce à une indiscretion, le fils finit par apprendre ses origines. Irrité contre sa mère Gasani, Kigwa quitte l'« en haut » et va se poser sur terre dans la localité qu'il appela *Rwanda*, dans

l'ancien royaume du Mubari, au nord-est du Rwanda actuel. Ce royaume est gouverné par le roi Kabeja, appartenant à un lignage du clan des *Bazigaba*, qui donne hospitalité aux nouveaux arrivants. La fille ou la petite fille de Kabeja, du nom de Nyirarukangaga, épousa Kigwa ou un descendant de celui-ci, nommé Kazi. Ils donnèrent naissance à Gihanga, le fondateur présumé du royaume du Rwanda. Ce groupe d'individus descendus du ciel sont dénommés *Ibimanuka* (Kagamé 1972 ; Coupez & Kamanzi 1962 ; Chrétien 1999).

Peut-on relever dans le récit des formes de royauté sacrée, telles qu'exprimées par Westermann ? Kigwa est doté de qualités surnaturelles. Il est tombé du ciel et a atterri sain et sauf dans le nord-est du Rwanda actuel avec toute sa compagnie. Il est le produit du sacré, puisque sa mère porte le nom de Gasani qui signifie le « sacré » (Coupez & Kamanzi 1962:62). Dans d'autres versions, Kigwa porte le nom de Mana ou de Sabizeze. Celui de Mana évoque le détenteur d'un pouvoir surnaturel, et celui de Sabizeze, « prie les esprits favorables », renvoie à la consultation des esprits avec allusion à une situation favorable (Chrétien 1999:284). Les trois noms qu'on lui attribue sont chargés de signification. Celui de Kigwa fait allusion à une aventure merveilleuse qui relève du surnaturel, à savoir celle de tomber du ciel et atterrir sain et sauf avec toute sa compagnie. Les deux derniers se réfèrent à la consultation des esprits, le tout dernier faisant allusion à une situation procurée par des esprits favorables. Les noms de ses parents sont symboliques. Son père est Shyerezo, « extrémité » (Coupez & Kamanzi 1962:62), mais il est aussi connu sous le nom de Nkuba, « Tonnerre » symbolisant une force surnaturelle. Le nom de sa mère n'est pas moins évocateur, puisque Gasani signifie le « sacré » (Coupez & Kamanzi *loc. cit.*). Le nom de Kigwa et les noms de ses parents appartiennent donc à un vocabulaire du sacré.

Le roi Mibambwe Sentabyo face à ses opposants

Le court règne du roi Zimbabwe Sentabyo à la fin du XVIII^e siècle fut fort marqué par une lutte de compétition pour le trône. Au début du règne, probablement en 1796, le roi dut faire face à une opposition de ses frères, Gatarabuhura et Gasenyi, qui cherchaient à le renverser du trône (Kagame 1972 ; Vansina 2001). Des poètes de la cour trouvèrent une occasion de rappeler l'idéologie politique liée à la royauté (Kagame 1951). À ce propos, le poème *Umwami si umuntu* « Le roi n'est pas un homme » attribué au poète Semidogoro est très révélateur du caractère sacré de cette royauté. Il est possible de souligner les points saillants du poème : le roi se distingue du commun des mortels, il est l'intermédiaire entre Dieu et les hommes, il échappe aux catégorisations sociales.

Le roi se distingue du commun des mortels puisqu'il n'est pas homme :

Le Roi n'est pas un Homme

O hommes qu'il a enrichis de ses vaches

Le Souverain, l'Ailé, souche du Léopardé

Il est homme avant sa désignation au trône

Mais une fois nommé, il se sépare de la noblesse ordinaire

Et il obtient une place à part (Kagame 1951:53)

[...]

Le Roi c'est Dieu

Et il domine sur les humains

[...]

Le Roi que voici ressemble seulement aux hommes ;

Il leur est semblable par la peau et non pas par le cœur. (Kagame 1951:53-6)

L'idée véhiculée par ces extraits de poème cadre bien avec les observations de Westermann et de Balandier. Le premier estime que dans les anciens empires, le roi était considéré comme Dieu. C'est ce que suggère le poème dans le vers « Le Roi est Dieu ». Mais ce roi n'est pas tout de même totalement divin, puis qu'il ressemble aux hommes par la peau. Ainsi il accède à une double existence reprise par Balandier. Le roi rwandais était à la fois une personne humaine et une personne mystique. La théorie des deux corps du roi (humain/mystique) s'applique aux rois du Rwanda.

Westermann estime qu'en plus du caractère surnaturel de la royauté, le roi est un représentant de Dieu et, à ce titre, exécute les plans divins sur terre. Ainsi, il occupe une position intermédiaire entre Dieu et les hommes. C'est pourtant moins la personne du roi que la royauté qui est sacrée. Dans le cas du Rwanda, le roi quitte effectivement le statut d'homme après son intronisation et exécute ces plans, ce qui suggère que c'est la royauté qui est sacrée. Le poète de la fin du XVIIIe siècle y fait allusion dans d'autres extraits :

Je contemple Dieu en la demeure que voici

Je trouve qu'il est le Dieu accessible à nos supplications

L'autre Dieu, c'est lui qui le connaît

[...]

Le souverain que voici boit le lait trait par Dieu

Et nous buvons celui qu'à son tour il trait pour nous

Et à Ramiro le lait s'étale abondant

Une seule vache qui vèle en sa demeure est gage de félicité,

Ce protecteur de nous tous,
Et ceux qui immigreront de l'étranger
Sont aussi par elle pleinement rassasiés
Le Roi que voici est le seul grand responsable
Lui qui se charge de tout un pays
[...]
Il n'y a pas de prince du sang
Qui accepterait d'être Roi s'il n'est désigné :
Seul le Roi désigné s'acquitte avec succès de ses fonctions !
Personne ne peut travailler seul et sans aide
De manière à donner satisfaction au pays
L'Élu légitime s'occupe seul brillamment de ces fonctions. (Kagame
1951:54-5)

Le poète s'adressait ainsi aux opposants du roi, leur rappelant que ce dernier ne devait pas être traité comme le commun des mortels et que, par conséquent, il était inutile de s'opposer à lui. C'est un poème légitimateur.

Le concept de « Dieu » est une traduction d'*Imana* de la langue du Rwanda, *ikinyarwanda*, opérée par Kagame. Certains auteurs pensent que cette traduction est inadaptée du fait que le concept d'« Imana » en *kinyarwanda* ne correspond pas à celui de « Dieu » de la Bible. Ainsi, D'Hertefeldt et Coupez estiment que ce terme se réfère plutôt à une qualité puissante, « principe dynamique de vie et de fécondité », aussi bien à une divinité qu'à du « fluide fécondant » (1964:460). Si nous concédons que la traduction de Kagame est inadaptée et que nous adoptons une explication qui ne se rapproche, certes, pas du Dieu de la Bible, mais d'une force surnaturelle pourvoyeuse d'effets bénéfiques sur tout le pays, nous constatons que l'explication d'*Imana* fournie par D'Hertefeldt et Coupez ne remet pas en cause le caractère sacré de la royauté ici mis en examen.

Le rôle de la royauté sacrée dans la construction de l'idéologie politique

Concernant les récits d'origine, Chrétien rappelle, dans un article consacré à Kigwa et Gihanga, leur fonction :

Ce sont des « chartes » sociales et politiques, des sortes de constitutions non écrites, fondatrices d'un ordre dont la légitimité est ainsi affirmée sur le modèle narratif... La formalisation quasi littéraire de ce dernier [récit] lui donne à la fois une stabilité et une cohérence esthétiques et une richesse symbolique particulière. (1999:281)

Concernant le Rwanda, en particulier, il estime que ces récits sont porteurs de représentations fortes, témoins d'une ancienne culture politique, mais que leur mise en perspective historique n'est pas aisée, vu les enjeux de pouvoir impliqués dans leurs interprétations. Nous allons aborder quelques « représentations fortes » à travers le récit de Gihanga et le rituel de l'intronisation qui est lié à ce personnage.

Gihanga, incarnation de la royauté sacrée

Abordons maintenant l'épisode de Gihanga dans le récit d'origine. En compagnie des *Ubukara*, ses cousins réputés habiles dans la consultation des esprits, Gihanga se lance, à partir du Mubari ou du Mutara, dans le district actuel de Nyagatare, dans une aventure qui aboutira à l'unification des entités politiques qui étaient éparpillées sur l'espace qui devait devenir le Rwanda. Depuis son point de départ, il passa par Gasabo dans le district actuel de Gasabo, épousa ensuite Nyirampirangwe, fille du roi du Bungwe, dans l'actuel district de Huye, remonta ensuite dans le Bunyambiriri dans le district actuel de Nyamagabe, y leva une antilope blanche, Ingabe, qu'il poursuivit au Kinyaga, dans les districts actuels de Rusizi et de Nyamasheke, où il épousa Nyangobero, fille du roi local Ngabo. De là, il remonta au Bugoyi – dans l'actuel district de Rubavu – chez le roi Jeni fils de Rurenge. Il y épousa Nyamususa fille de Jeni et sa servante Nyirampingiye, puis il se rendit au Buhanga – district actuel de Musanze – où il se construisit une résidence, et guidé par un ritualiste de Jeni du nom de Rubunga, il y tailla le tambour royal *Rwoga* et y introduisit le rituel royal, *ubwiru*. Du Buhanga, Gihanga passa au Kibari où il fonda plusieurs capitales et boucla son aventure à Nyamirembe de Humure dans l'actuel district de Nyagatare où il fit son testament. Il légua le *Bushi* et le *Bufurero* à Kanyabungo, né de Nyirangobero. Il légua le *Bushubi* à Gashubi, fils de Nyirampirangwe. Il légua le *Ndorwa* à Kanyandorwa, le *Bugesera* à Kanyabugesera et le *Rwanda*, à Gahima Kanyarwanda, tous les trois étant nés de Nyamususa. De Nyirampirangwe naquit également *Rutsobe* qui reçut le *Gisaka*, mais qui y renonça, préférant garder la royauté symbolique de l'*Ubwiru* (Kagame 1943). Une autre version révèle qu'il leva ladite antilope au Burundi et que grâce aux conseils des devins *ubukara*, il devait courir après elle jusqu'à un terminal où il trouverait une épouse qui devait lui être utile (Coupez & Kamanzi 1962). À travers ce récit se dévoile le rôle de la royauté sacrée dans la construction de l'idéologie royale au Rwanda.

Gihanga « fonde » le territoire rwandais

En parcourant les pays *ibihugu*, Gihanga fait l'acte de « fonder », car il territorialise symboliquement un espace géographique par l'emprise de son passage sur les lieux. En bouclant son voyage, il assigne les limites du territoire qu'il vient de « fonder ». Cette emprise sur le territoire ne se fait pas par les

armes, mais par des alliances matrimoniales avec les rois qu'il trouve sur place. Il choisit ses femmes dans des maisons royales avec l'objectif de s'allier aux puissances locales. En dépit du projet de conquête des pays étrangers qu'on trouve dans la poésie dynastique et les textes du rituel, le récit de Gihanga véhicule l'idée d'une unicité du Rwanda qui se réalise pacifiquement par alliances matrimoniales. Il incarne l'idéologie de cohésion sociale.

Gihanga inaugure l'artisanat et la chasse

Gihanga est un « héros civilisateur ». Il introduit le travail du bois, la forge et la poterie ainsi que le métier de chasseur, comme le suggèrent des passages suivants :

Arrivé là (Burundi), Gihanga commença à chasser ; il décore ; il décore des peaux et les offre au roi ; il fait de la poterie et l'offre au roi ; il forge des bracelets et les offre au roi ; il forge des lances et les offre au roi. (Coupez & Kamanzi 1962:71)

Arrivé chez Jeni fils de Rurenge, au nord-ouest du Rwanda actuel, Gihanga poursuit ses activités de forge :

Il forge, il forge des anneaux ibitare, il forge des lances, il forge des bracelets indagayija, pareils à ces anneaux-ci. Il forge et tout ce qu'il forge, il l'offre à Jeni. (Coupez & Kamanzi 1962:73)

C'est grâce au métier de forge qu'il parvient à attirer Nyamususa, future mère présumée de Kanyarwanda et autres :

De son côté, la jeune fille, apprenant ces choses, apprenant comment Gihanga forge les alènes qui tressent de petits paniers et les bracelets ibitare et les anneaux de cuivre que l'on porte aux bras, apprenant cela, elle dit : « par quel moyen arriverai-je à cet homme ? » (Coupez & Kamanzi 1962:73).

Arrivé au Buhanga, au nord du Rwanda actuel, Gihanga fait bénéficier la population locale de ses productions artisanales et l'initie au métier de la chasse :

Alors que les gens de cette région étaient dans la gêne, il parvient à les faire sortir de la gêne ; alors qu'ils travaillaient la terre au moyen des bâtons, ils emmanchent des houes ; alors qu'ils employaient leurs mains, ils reçoivent des serpettes : il chasse, il apprend à chasser à ceux qui ne savent pas le faire. Gihanga accomplit ces travaux. Alors qu'ils puisaient de l'eau, il façonne des cruches, ils s'en servent pour puiser. Je vous ai dit que telle est la raison pour laquelle il est appelé Gihanga ; c'est parce qu'il a inventé les travaux qui sont accomplis par tous les hommes, tels que la boissellerie, tels que la poterie, tels que la chasse, tels que la métallurgie ; tout cela a été accompli par Gihanga ; tous ceux qui le font, c'est de lui qu'ils le tiennent. (Coupez & Kamanzi 1962:75).

L'artisanat et la chasse comptent ainsi parmi les attributs essentiels de Gihanga. Que ce soit au Mubari où il est né, au Burundi ou au Burwi où il a pris Nyirampirangwe pour femme, que ce soit au Rwerere où il a fait connaissance de Nyamususa, que ce soit au Buhanga où il semble avoir résidé le plus longtemps, Gihanga s'occupe des techniques artisanales et de la chasse. C'est un personnage qui inaugure une pratique culturelle, un « héros civilisateur » qui « fonde » des éléments culturels et en fait bénéficier d'autres personnes. C'est sous ce signe qu'il est identifié au Buhanga où il apprend des métiers à la population.

Gihanga, la vache et le tambour

Les faits que Gihanga ancre au Buhanga et au Mutara lui ont valu la formule louangeuse de « Gihanga, lequel a inauguré la vache et le tambour », *Gihanga cyahanze inka n'ingoma* (Kagame 1972:39). Le sens que Kagame donne à *ingoma* « tambour » est chargé de signification par rapport à la royauté sacrée. Pour lui, le terme *ingoma* symbolise aussi bien royaume et dynastie que royauté. Cela suggère que Gihanga a créé le royaume par ses déplacements, qu'il a créé la royauté en taillant le tambour *Rwoga* et surtout en recueillant l'*ubwiru* de la dynastie des Barengé, et enfin qu'il a créé des dynasties en léguant des royaumes à ses fils.

Kagame (1972) estime, en revanche, que les fondements de cette louange sont erronés, étant donné qu'avant Gihanga, d'autres dynasties existaient. Cela conduit cet auteur à affirmer que Gihanga n'a été l'inaugurateur ni de la vache, ni de la dignité royale, ni de la dynastie, mais qu'il peut être considéré comme le réorganisateur de la dynastie. Malgré cette prise de position, il affirme, sans nuance, par une formule devenue célèbre auprès des spécialistes :

« Que Gihanga ait existé, la chose ne peut être mise en doute » (1972:41).

Or, l'importance de Gihanga se joue dans l'inauguration de la vache et du tambour et non dans la réalité de son existence physique. Gihanga est plutôt héros, non pas qu'il soit un personnage authentique, mais du fait qu'il a inauguré la vache et le tambour. C'est pour cela que nous estimons que la louange n'est pas du tout erronée, mais qu'il importe de scruter la signification de cette louange au lieu de la rejeter catégoriquement.

Pour prouver que Gihanga a réellement existé, Kagame révèle que l'*ubwiru* lui consacre bien des souvenirs. Ces souvenirs sont, à notre avis, plus intéressants dans un registre différent de l'existence authentique de Gihanga. Ils sont ravivés par des pratiques rituelles, opérées par les ritualistes, destinées à honorer le patriarche, par exemple des bosquets vénérés qui entretenaient la mémoire, notamment celui de Buhanga ou celui de Muganza, dans le district actuel de Kamonyi où il a été enterré. D'autres souvenirs étaient attachés à une unité de gros bétail, *umutwe w'inka* dont le noyau originel a été constitué

du troupeau de Gihanga. Ces vaches étaient confiées au lignage des *Heka* descendant du fonctionnaire qui s'occupait des vaches de Gihanga. Le chef de ce lignage habitait à Runda. Le cas le plus intéressant est celui du lignage Tsobe. Le récit présente ce lignage comme descendant de Rutsobe, fils de Gihanga. Un membre choisi de ce lignage était considéré comme le deuxième personnage du royaume après le roi et la reine mère. Son tambour dynastique *Rwamo* était conservé sur la colline de Kinyambi, toujours dans le district actuel de Kamonyi. Il était en plus chef du Bumbogo – districts actuels de Nyarugenge et Rurindo – et occupait le poste de « Grand cérémoniaire de la fête des prémices », *Umuganura*. Or, le rituel était censé assurer la prospérité agricole du pays. Ceci montre combien Gihanga était associé à l'*ubwiru*. C'est pourquoi Vansina pouvait noter :

Gihanga est lié avant tout à l'*ubwiru*. Les trois familles des *biru* les plus importants sont reliées à lui, c'est lui qui instaura Rwooga, le premier tambour du Rwanda, son tombeau joue un rôle dans les rites de l'*ubwiru* et on lui attribue l'installation du feu sacré du pays. (Vansina 1962:46)

L'instauration du premier tambour dynastique, l'association de sa personne avec les trois lignages des ritualistes les plus importants, le rôle joué par son tombeau dans les rites de l'*ubwiru* révèlent le caractère sacré de la royauté incarné par Gihanga. L'essence de la royauté sacrée est exprimée à travers l'*ubwiru*, car sans ce dernier, l'*ingoma* dans tous ses sens serait privé de ses fondements idéologiques. Or, comme le personnage de Gihanga est inséparable de l'*Ubwiru*, nous pouvons du même coup postuler que Gihanga incarne ou symbolise la royauté sacrée.

Le geste de Gihanga permet de rendre compte du rôle de la royauté sacrée dans la construction idéologique du Rwanda ancien. D'abord, il unifie le territoire par des alliances matrimoniales. Ensuite, il apprend des métiers à la population. Quelque temps après, il se dote de l'*ubwiru* et du *Rwoga*. Enfin, il fonde des dynasties en distribuant la royauté à ses fils. Il n'est donc pas roi au départ, puisque c'est dans la suite qu'il découvre *ubwiru* et *ingoma*, c'est-à-dire la royauté sacrée et qu'il les transmet à ses fils qui deviennent des rois. Il dispense ainsi la royauté, car nul ne peut être considéré comme roi s'il n'est intronisé suivant les règles contenues dans l'*Ubwiru*, dont l'origine lui est attribuée. Gihanga reflète donc l'image de la royauté et celle du sacré. Eu égard à ces considérations, le rôle idéologique de la royauté sacrée peut se ramener aux points suivants : l'unification territoriale, la création d'une culture matérielle comme pilier du développement économique, la fondation et la construction de la royauté, de la dynastie et du royaume exprimés dans un seul terme, *ingoma*.

À travers ce récit, nous décelons les fondements idéologiques de la royauté au Rwanda, à savoir que les rois sont crédités d'avoir fondé et construit le

royaume du Rwanda, mais aussi d'avoir entrepris une culture matérielle comme pilier du développement économique. L'idéologie politique a été exprimée implicitement dans le récit de Gihanga qui incarne justement la royauté sacrée.

Quant à l'existence authentique de Gihanga, la chose peut être plutôt mise en doute, mais ce doute ne diminue en rien la sacralité de la royauté incarnée par ce personnage. En effet, ce personnage est indissociable de l'héritage culturel intangible du Rwanda, car il a inspiré pour longtemps des perceptions idéologiques parfois contradictoires.

La sacralité du pouvoir, source de légitimité du roi Ruganzu Ndori

Il existe, comme on le sait déjà, un écart considérable entre les chronologies des règnes des rois rwandais proposées par Kagame (1959) et par Vansina (1962, 2001). Le premier situe le règne de Ndori approximativement entre 1510 et 1543, soit au XVI^e siècle et le second autour de 1650, soit au XVII^e siècle (Vansina 2001). Notons que celui-ci a affirmé contre toute attente que le royaume du Rwanda (nyiginya) a été fondé par Ruganzu Ndori. Il basait son opinion sur un axiome selon lequel, pour un personnage historique, « trouver son tambour dynastique annonce, dans la région des Grands Lacs, la naissance d'un nouveau royaume » (Vansina 2001:62).

Ndori apparaît dans les récits historiques comme un personnage hors du commun. Ainsi, Kagame estime qu'il est sans conteste le plus fameux monarque de la lignée des rois, soulignant que sa popularité a fait de lui un personnage légendaire :

Telle cavité curieuse sur un rocher a été imprimée par sa massue ; tels dessins vaguement esquissés par les pluies millénaires ou par les caprices de la nature nous sont représentés comme l'empreinte de ses pieds... Les nombreux récits purement littéraires consacrés à son règne nous ressassent ses innombrables prodiges et ses exploits imaginaires (Kagame 1972:93)

C'est le caractère sacré de la royauté qui est caché derrière ces innombrables prodiges et exploits imaginaires et c'est ce caractère qui assure sa légitimité. Selon les sources proches de la cour, alors que le royaume était à la merci d'attaques meurtrières lancées à partir du lac Kivu et de la région des volcans, le roi Cyamatare, sentant qu'il succomberait devant ces attaques, envoya son jeune fils Ndori auprès de sa sœur Nyabunyana, qui avait épousé Karemera Ndagara, un roi du Karagwe, à l'ouest de l'actuelle Tanzanie. Cyamatare tomba dans une embuscade tendue par ses ennemis dans l'actuel district de Ngororero, à l'ouest du Rwanda actuel. Comme il était « prévu », Ndori devait retourner récupérer le royaume. Un des épisodes de ses exploits

imaginaires raconte que quand il arrive au Rwanda, on assiste à des miracles de fécondité prouvant qu'il était réellement le roi :

Arrivé dans l'Urwanda, il pénètre dans l'enclos d'un homme appelé Minyaruko, fils de Nyamikenke. Il parle près de l'entrée la nuit ; l'entendant, Minyaruko demande : « Quel est cet homme qui m'appelle la nuit ? » L'autre répond : « C'est Ndori, c'est-à-dire Ruganzu ». Minyaruko dit : « Ne te moque pas de moi, il serait trop beau que ce soit lui ». À ce moment Minyaruko entend soudain vèler sa vache qui est dans l'enclos. Il entend les poulets qui sont sous le lit faire éclore leurs œufs. Il se réveille en sursaut et dit : « De fait, c'est le roi, c'est Ruganzu réellement [...] ». Après qu'il eut recouvert les tambours, on met le tambour sur une place dégagée, le tambour résonne. Comme on le bat, tout le peuple rwanda accourt et se dit : « c'est là-bas que se trouve le roi ». Les gens arrivent. C'est là qu'ils ont reconnu Ruganzu en personne, après son retour dans ce pays. Ils acceptent Ruganzu pour roi. Celui-ci reçoit les vaches, les chefs l'acceptent pour roi, tous ceux qui sont restés en vie, qui ne sont pas morts. Quand ils l'acceptent pour roi, il s'en réjouit... (Coupez & Kamanzi 1962:79-81)

Il est clair que c'est un récit posthume inventé pour légitimer Ndori en lui attribuant la royauté, dont le rôle était notamment de garantir la fécondité et la prospérité du pays. Cette invention est corroborée par la mention du nom dynastique de *Ruganzu* que porte Ndori alors qu'il n'était pas encore intronisé.

Le rôle de la royauté sacrée à travers le rituel de la cour royale

Le rituel royal se compose de dix-huit morceaux, *inzira* « méthodes », c'est-à-dire le processus à suivre pour accomplir les cérémonies royales. Or il s'agissait des rites destinés à mettre en œuvre les capacités « surnaturelles » du roi dans le but d'assurer la puissance de celui-ci, la sécurité du pays et la prospérité économique. Illustrons cela par la voie d'intronisation *Inzira y'ubwimika*.

Cette voie était destinée à transmettre au nouveau roi les capacités « surnaturelles » déjà évoquées. La sacralité d'un roi était censée être héritée de son père, c'est pourquoi les rites funéraires du roi défunt étaient incorporés dans le cérémonial d'intronisation, un peu comme s'il s'agissait d'une remise-reprise de l'administration actuelle. Il était ensuite remis au nouveau roi les insignes dynastiques dans deux nouvelles résidences vouées à l'esprit de son père et de son grand-père. Ce rite était censé assurer la continuité dynastique par la transmission de la « semence et la fécondité », comme un poème dynastique, *Ukwibyara*, « se reproduire en ses enfants », dédié au roi Mutara Rwogera, l'indique :

Ceux qui te transmettent la semence et la fécondité

T'ont légué les vaches royales
 En pacage à Kinanira et Ngoma
 Chez la source des biens à Muremure (Kagame 1951:65)

Le candidat reçoit son tambour *indamutsa* dont la batterie annonçait le début et la clôture des activités politiques quotidiennes. Il apprend ensuite à produire du feu, à forger, à semer, à rendre justice et à faire la guerre en assurant la défense du pays et en s'attaquant à des pays étrangers.

Le roi, le forgeron
 870 On fait allumer un feu avec ledit bouchon d'herbes de tout le pays
 Il (le roi) se lève et va dans la cour intérieure
 [...]
 Il fait dresser une forge dans la cour intérieure
 Il ceint un pagne de guerre en peau de mouton
 Et actionne le soufflet quatre fois (D'Hertefelt & Coupez 1964:263)

Le roi, le semeur
 895 Le roi ramasse du chiendent et sème les semences
 Il charge ensuite le Tsoobe
 De ramasser du chiendent et de semer des semences
 900 Celui-ci charge le descendant de Myaka
 De ramasser du chiendent
 Le roi sème les semences du deuxième jour
 (D'Hertefelt & Coupez 1964:263-4)

Le roi, le juge suprême
 1 085 Leur roi reçoit deux vaches,
 Immédiatement après, un descendant de Byinshi
 Vient porter plainte au sujet de vaches
 accompagnées d'un taureau
 Il perd son procès et on le bat
 Sans le faire saigner (D'Hertefelt, Coupez 1964:273)

1 135 Karinga arrive
 Le descendant pur de Nyabirungu le présente
 En disant : « Voici le tambour que ton père t'a légué :
 Puisse-t-il vaincre pour toi le Burundi... »
 [...]
 On demande : « L'accepteras-tu ? »
 Le roi répond : « Je l'accepterai »
 On demande : « S'il est attaqué, te battras-tu pour lui ? »
 Il répond : « S'il est attaqué, je me battraï pour lui. »

On demande : « Si l'on a besoin de toi, perdras-tu
du sang pour lui ? succomberas-tu pour lui ? »
Il répond : « Je perdrai du sang pour lui, je [succomberai pour lui] »
Alors on le lui présente en le posant
Sur ses genoux et sur les paumes
Et l'on dit : « il est à toi, accepte-le » (D'Hertefeldt & Coupez 1964:231)

Dans ce cas, le roi s'engage, à travers le rite d'intronisation, à défendre le tambour dynastique Karinga, au besoin jusqu'à verser son sang. Ce serment annonçait la plus haute responsabilité du roi quand on sait que le tambour Karinga symbolisait autant la royauté, la dynastie, que le royaume. À travers le rituel, nous découvrons les responsabilités du roi : assurer la pérennité de la dynastie en allumant le feu, en présidant à la prospérité économique par les métiers de la forge et de l'agriculture, en rendant justice et en faisant la guerre. Ainsi, nous trouvons dans la geste de Gihanga et dans le rituel d'intronisation les fonctions que Westermann assigne à la royauté sacrée : apporter le bien-être à la population par le biais des métiers tels que la forge et l'agriculture, trancher les différends et mener la guerre.

Frazer et le cas rwandais

Les quatre caractéristiques des rois sacrés de Frazer retenues par Tardits (1990) se retrouvent-elles dans la royauté sacrée rwandaise ? Nous allons les examiner dans l'intention de vérifier si le cas rwandais peut être concerné par ses observations.

Le roi divin détient un pouvoir sur la nature

Le roi du Rwanda était considéré comme le pluviateur par excellence et souvent assimilé au tonnerre. La poésie dynastique regorge de références de ces attributs de rois. Considérons seulement le poème « Personne autant que le Roi ne saurait être la providence du pays » attribué par Kagame au poète Munyanganzo. Ce poème a été dédié au roi Kigeri Rwabugiri – qui a marqué presque toute la deuxième moitié du XIXe siècle – en vue de le remercier pour « avoir mis fin à la sécheresse » qui avait désolé le Rwanda. En voici un extrait :

5. Alors que disparaît le bienfaisant réservoir de pluie.
Alors il le découvre
Ce fort rejeton de Mutabazi
Et la pluie arrose à nouveau le Rwanda (Kagame 1951:81).

Le roi du Rwanda était considéré comme le maître de la nature, lui qui était censé faire tomber la pluie.

Il est le centre dynamique de l'univers

Le roi rwandais était considéré comme le centre dynamique du pays. Le rituel destiné à assurer la sécurité et la prospérité du pays se déroulait à sa cour (D'Hertefeldt & Coupez 1964). Bien plus, des extraits de poèmes véhiculent cet attribut. Dans le poème déjà cité, « Le Roi n'est pas un homme », il est dit notamment :

« Auprès de lui [le roi], nous venons puiser des bénédictions ! »

Dans le poème déjà cité, dédié au roi Mutara Rwoyera, le poète s'exalta :

Vous êtes des législateurs aux décisions inébranlables

Vous êtes des possesseurs des richesses débordantes

Vous nous avez régis en maîtres incomparables :

Pour nous vous avez bâti des entrées sans détour. (Kagame 1951: 65)

Les actes du roi et le cours de son existence doivent être soigneusement ordonnés

Les actes du roi et le cours de son existence n'ont pas encore été documentés. Seuls sont connus les actes accomplis par le roi dans les rituels de la cour. Mais cela ne peut pas être considéré comme son comportement au quotidien. Cependant, les sources ne font pas totalement défaut. Un récit guerrier *igitero cyo ku munsu w'inyana* « l'offensive du jour des génisses » renferme une information relative à l'horaire hebdomadaire du roi Yuhi Gahindiro, qui régna durant une bonne partie de la première moitié du XIXe siècle. Le premier et le deuxième jour étaient consacrés aux activités divinatoires. Durant les deux journées, Gahindiro recevait seulement les devins et les outils de divination. D'autres personnes désireuses de rencontrer le monarque devaient attendre la fin de la journée pour tenter leur chance et lui parler. Le troisième et le quatrième jour, il rendait justice sur la place extérieure de son palais, *ku karubanda*, « la place publique ». Seuls pouvaient se rendre à cette place ceux qui avaient un litige à faire régler par le roi. Le cinquième jour, il s'entraînait au tir à l'arc. Ceux qui voulaient bénéficier de sa compagnie apportaient un arc et des flèches et s'exerçaient au tir en sa compagnie. Le sixième jour, il siégeait sur la place publique, *ku karubanda* et recevait les gens du peuple, puisque la journée était connue sous le nom de *uwa Rubanda*, « journée du peuple ». Le septième jour, il passait la journée exclusivement avec ses femmes. Le huitième jour, il s'occupait de ses troupeaux de vaches. C'est un jour comme celui-ci qu'une expédition guerrière a quitté la cour dans l'actuel district de Nyanza pour s'attaquer aux Hima du royaume du Ndurwa au nord, sous prétexte que ceux-ci avaient razzie des vaches du roi du Rwanda. Cela justifie le nom donné à cette expédition (Mineprisec 1982).

Le déroulement du rituel royal ainsi que l'horaire du roi Gahindiro suggèrent que les actes du roi et le cours de son existence étaient parfois ordonnés.

Le roi doit être mis à mort ou invité à se suicider à l'approche de la sénescence ou après un certain nombre d'années

Les sources disponibles ne permettent pas de constater qu'un roi a été mis à mort à l'approche de la vieillesse. L'une des caractéristiques de la royauté sacrée relevées par Frazer faisait défaut dans la royauté sacrée au Rwanda.

Les limites de la royauté sacrée

Les rituels royaux étaient cependant en compétition avec la force des armes. La poésie dynastique offre des illustrations à ce sujet. Sur le plan rituel, on faisait croire qu'un guerrier spécial qui se faisait tuer volontairement par l'ennemi sur le champ de bataille offrait la possibilité de la victoire aux guerriers rwandais. Il était alors qualifié de « libérateur ». Une partie de l'opinion de la cour, sous le règne de Rujugira, au XVIII^e siècle, donnait à croire que ce libérateur était plus important que l'ensemble des guerriers engagés sur un champ de bataille. Une autre partie de l'opinion faisait prévaloir le rôle exceptionnel des combattants. On assista alors à un débat entre les deux tendances dont les arguments s'exprimaient en poèmes. Amené à trancher le différend, le roi Rujugira donna vaguement raison aux partisans de la force combattante. Ce débat a donné lieu à la composition de sept poèmes dynastiques (Kagame 1951).

D'autres rois comme Ndabarasa, successeur de Rujugira, n'ont pas toujours respecté les ritualistes. Après avoir conquis le Ndorwa, au nord du Rwanda, il préféra s'y installer au mépris des ritualistes qui l'invitaient à rejoindre le Rwanda. Ces derniers envoyèrent le poète Musare auprès de lui afin de le convaincre de retourner au Rwanda. Le poète présenta au roi le poème dans lequel il fit entendre qu'il était le messager des rois défunts, qui le priaient de rentrer au Rwanda. Il fallait surtout faire comprendre au roi qu'il devait songer à mettre de l'ordre dans ses affaires avant de mourir. Les ritualistes croyaient peut-être qu'un poète pouvait dire la vérité au roi sans trop de risque, mais Ndabarasa leur apprit que le risque était plutôt réel. Celui-ci fit arrêter le poète et le garda prisonnier à sa cour. Il se fit ensuite composer un poème dans lequel il fit entendre qu'il n'y avait rien d'anormal qu'un roi réside dans les terres conquises et chargea le poète prisonnier d'aller le raconter aux ritualistes de la cour résidant au Rwanda. De retour au Ndorwa, Musare lui présenta le poème dans lequel il laissa entendre que le roi devait rentrer, étant donné qu'il avait achevé les « labours », autrement dit qu'il avait terminé la tâche de conquérir le Ndorwa (Kagame 1951:160-162). Ndabarasa finit par rentrer au Rwanda non sans avoir défié les ritualistes.

Les résultats escomptés des rites n'étaient pas toujours atteints. Des exemples peuvent être multipliés. La « voie de la maladie du bétail », *Inzira Ya Muhekenyi* avait pour but de conjurer toute maladie de bétail, puisqu'au début du texte, il est dit : *Iyo Muhekenyi yateye mu Rwanda*, « Lorsque la maladie du bétail sévit dans le Rwanda » (D'Hertefeldt & Coupeuz 1964:44-5), et qu'à la fin du texte, il est dit : *Muhekenyi igacika*, « Et la maladie du bétail prend fin » (D'Hertefeldt & Coupeuz 1964:46-7). Mais cette liturgie n'a pas pu conjurer notamment la peste bovine, *Muryamo*, qui a décimé le bétail dans les anciens royaumes de la région à la fin du XIXe siècle.

Un autre cas de figure de la faillite de la sacralité du pouvoir est le manque d'efficacité de la « voie de la compétition », *Inzira y'urugomo* (D'Hertefeldt & Coupeuz 1964:214-19). Celle-ci avait pour objectif de prévenir les batailles de succession au trône. Et, pourtant, il a été établi qu'une telle bataille avait lieu une fois tous les deux règnes (Vansina 1962). La plus connue est celle de Rucunshu en 1896, qui a opposé les partisans de Musinga, sous la direction de Kabare, à ceux de Rutarindwa, le roi alors légitime. Ce cas de figure n'a cependant pas éclipsé l'importance des ritualistes, puisqu'après l'usage de la force, le nouveau roi devait tout de même être intronisé par des ritualistes.

Conclusion

Que l'ancienne royauté ait été sacrée, il n'y a rien qui le contredise dans la littérature consacrée sur le Rwanda. Cependant cette sacralité a souvent été présentée comme une vérité acquise ou tout à fait douteuse. Ce travail avait pour ambition d'évaluer cette vérité et ce doute à la lumière des sources rwandaises et de certaines théories relatives au sacré.

Le caractère sacré de la royauté est confirmé par une étude de ces sources. Les récits d'origine ainsi que le rituel royal lié aussi à Gihanga permettent de confirmer que la royauté du Rwanda ancien était sacrée. Il n'est pas nécessaire que Gihanga ait biologiquement existé pour qu'il mérite une étude sérieuse, car son existence dans l'imaginaire culturel des Rwandais est beaucoup plus importante que la première. Et de ce point de vue, les récits d'origine sont importants, vu la force de leurs représentations. Bien plus, l'existence de ces récits figure bien dans l'héritage culturel intangible du Rwanda, et à ce titre, ceux-ci méritent d'être étudiés en histoire et dans d'autres disciplines telles que les sciences politiques.

Back a douté que la royauté rwandaise ait été sacrée, étant donné que le roi partageait le pouvoir avec d'autres personnes, y compris les chefs d'armée, du sol et du bétail, ainsi qu'avec les grands conseillers de la cour, c'est-à-dire les ritualistes. Le roi, certes, ne gouvernait pas seul, mais ce partage de pouvoir ne contredit pas la sacralité de la royauté. Celle-ci a protégé le pouvoir des rois, car la légitimité de ceux-ci était fondée sur la qualité religieuse

conférée par la royauté. La puissance de cette sacralité a été telle que, de nos jours, elle n'a pas totalement disparu de l'imaginaire populaire. Le rôle de la royauté sacrée a été déterminant dans le fondement idéologique du pouvoir au Rwanda, mais il a connu parfois des limites dans le fonctionnement de ce pouvoir au profit de la force des armes, même si cette force avait également besoin du sacré pour légitimer les acquis. En définitive, la royauté sacrée a conféré la légitimité à la monarchie sur une longue durée.

Notes

1. Charles Kabwete Murinda : Ses recherches portent sur l'histoire du Rwanda, les réformes démocratiques en Afrique et sur l'histoire des coopératives. E-mail : kmurinda@gmail.com.
Raphael Nkaka : Ses recherches portent sur le rituel de l'ancien Rwanda, les médias et la raciologie. E-mail : nkakaraphael@gmail.com.
2. Tandis que nous menions cette étude, nous apprenions avec tristesse le décès de Jan Vansina survenu en février 2017. Que son âme repose en paix.

Références

- Back, L. R. 1981, « Traditional Rwanda : Deconsecrating a sacred kingdom » in Claessen, H.J.M. & P. Skalnik (Eds), *The study of the State*, Den Haag, Paris, New York, Mouton.
- Balandier, G., 1996, « Le sacré par le détour des sociétés de la tradition » < http://classiques.uqac.ca/contemporains/balandier_georges/sacre_detour_societes_tradition/sacre_detour_societes_tradition.pdf >, consulté le 2 août 2017.
- Coupez, A. & T. Kamanzi, 1962, *Récits historiques rwanda*, Tervuren, Musée royal d'Afrique Centrale.
- Chrétien, J.-P., 1999, « Mythes et stratégies autour des origines du Rwanda (XIXe-XXe siècles). Kigwa et Gihanga, entre le ciel, les collines et l'Éthiopie » dans J.-P. Chrétien & J.-L. Triaud (Éds), *Histoire d'Afrique. Les enjeux de mémoire*, Paris, Karthala.
- Chrétien, J.-P., 2003, *L'Afrique des Grands Lacs. Deux mille ans d'histoire*, Paris, Flammarion.
- Dehouve, D., 2004, « Le chapitre II. Le système de la royauté sacrée en république mexicaine » Paris, Centre national de la recherche scientifique, <<http://books.openedition.org>>, consulté le 18 août 2017.
- D'Hertefeldt, M. & A. Coupez, 1964, *La royauté sacrée de l'ancien Rwanda. Texte, Traduction et commentaire de son rituel*, Tervuren, Musée royal d'Afrique Centrale.
- Evans, M.T., 2003, « The Sacred : Differentiating, Clarifying and Extending Concepts », *Review of Religious Research*, 45 (1), p. 32-47.
- Kagame, A., 1943, *InganjiKaringa*, Éditions morales, Kabgayi, vol. 1.
- Kagame, A., 1947, « La voie de l'Afrique. Un poème du Rwanda avec traduction par l'Abbé Kagame » *Africa : Journal of the International Africa Institute*, 17 (1), p. 41-46
- Kagame, A., 1951, *La poésie dynastique au Rwanda*, Bruxelles, Institut Royal Colonial Belge.
- Kagame, A., 1969, *Introduction aux grands genres lyriques de l'ancien Rwanda*, Butare, Éditions universitaires du Rwanda.

- Kagame, A., 1972, *Un abrégé de l'ethno-histoire du Rwanda*, Butare, Éditions universitaires du Rwanda.
- Mineprisec, 1982, *Ikinyarwanda. Urwego rw'imyandiko mfashanyigisho. Igitabo cy'umunyeshuri kabiri : umwaka wagatatu w'amashuri yisumbuye. Igitabo cy'umunyeshuri*, Kigali.
- Pitrou, P., 2007, « Danielle Dehouve, Essai sur la royauté sacrée en République mexicaine », *L'Homme*, 184, mis en ligne le 21/11/2007, < <http://homme.revue.org/13132>>, consulté le 6 janvier 2017.
- Tardits, C., 1990, « À propos du pouvoir sacré en Afrique : que disent les textes ? Systèmes de pensées en Afrique noire », mis en ligne le 17 juin 2013, < URL : <http://span.revues.org/855>>. consulté le 18 août 2017.
- Smith, P., 1978, *Le récit populaire au Rwanda*, Paris, Armand Colin.
- Vansina, J., 1962, *L'évolution du royaume rwanda des origines à 1900*, Bruxelles, Académie royale des sciences d'outre-mer.
- Vansina, J., 2000a, « Historical Tales (Ibiteekerezo) and the history of Rwanda » *History in Africa*, (27), p. 375-415.
- Vansina, J., 2000b, « Useful anachronisms : The Rwandan Esoteric code » *History in Africa*, (27), p. 415-21.
- Vansina, J., 2001, *Le Rwanda ancien. Le royaume nyiginya*, Paris, Karthala.
- Westerman, C., « Sacred kingship » *Encyclopædia Britannica, en ligne* < <http://www.britannica.com/topic/sacred-kingship>. > consulté le 11 janvier 2017.



Afrika Zamani, No. 25, 2017, pp. 21-40

© Council for the Development of Social Science Research in Africa
& Association of African Historians 2018 (ISSN 0850-3079)

Sleeping Sickness Epidemic in British Southern Cameroons 1922-1961: The History of a Colonial Medical Response

Michael Kpughe Lang*

Abstract

This article examines the engagement of the British colonial administrative and medical officials in the campaign against the sleeping sickness epidemic in Southern Cameroons. The engagement was informed by the disease's negative bearing on the colonial agenda and involved the implementation of control policies. The campaign had three fronts: treatment in humans, treatment in animals, and efforts to get rid of the tsetse fly. The control measures which overlooked indigenous coping strategies were misdirected, brutal, and flawed. Enforcing these measures involved complex interactions between colonizers, colonial subjects, and local intermediaries. This occasioned socio-economic disruptions and indigenous resistance as livelihoods were depleted. While control measures boosted exploitative colonial investments, they triggered low economic productivity and underdevelopment among the local populations as they were deprived of access to food, travel, trade, and job opportunities outside their communities. This was destructive to communal life, economically painful, and aggregately harmful to indigenous pride, wellbeing, and survival.

Keywords: Southern Cameroons, sleeping sickness, colonialism, exploitative, resistance, survival.

Résumé

Cet article examine l'engagement des responsables administratifs et médicaux coloniaux britanniques dans la campagne contre l'épidémie de maladie du sommeil dans le Cameroun occidental. L'engagement était justifié par l'impact négatif de la maladie sur l'agenda colonial et impliquait la mise en œuvre de politiques de contrôle. La lutte s'effectuait sur trois fronts: le traitement chez l'homme, le traitement chez les animaux et l'éradication de la mouche tsé-tsé. Les mesures de contrôle faisaient fi des stratégies d'adaptation des populations autochtones et étaient mal ciblées, brutales et imparfaites. Leur application impliquait des interactions complexes entre colonisateurs, sujets coloniaux et intermédiaires

* Department of History, Higher Teacher Training College, University of Bamenda. E-mail: mickpughe@yahoo.com

locaux. Cela a occasionné des perturbations socio-économiques et une résistance des indigènes en raison de l'épuisement des moyens de subsistance. Les mesures de contrôle ont certes stimulé les investissements d'exploitation coloniaux, mais elles ont entraîné une faible productivité économique et le sous-développement des populations locales, qui ne bénéficiaient d'aucun accès à la nourriture, aux voyages, au commerce et aux emplois en dehors de leurs communautés. Cela était destructeur pour la vie en communauté, économiquement douloureux et nuisait globalement à la fierté, au bien-être et à la survie des autochtones.

Mots-clés : Cameroun occidental, maladie du sommeil, colonialisme, exploitant, résistance, survie.

Introduction

Health disasters were not only detrimental to the economic and social ambitions of Africans, but also to the exploitative agenda of their European colonizers. While the prevalence of diseases stalled the advancement of African societies, they also served as speed brakes on the exploitative agendas of the various colonial agents: governments, traders, planters, and missionaries. Fighting these diseases thus became the concern of Africans and Europeans. The fight against endemic diseases such as smallpox, sleeping sickness, chickenpox, malaria, dysentery, etc. was characterized by the plurality of actors (Africans and Europeans), with various agendas at play. Africans who partnered with Western medics in the struggles saw their involvement as significant for improving health with a view to rolling back the negative bearing of such health disasters on development. Their European bosses had a different agenda as they viewed a healthy African population as an indispensable element in the attainment of the exploitative goals of colonialism (Baronov 2008:2). On the balance sheet of colonial campaigns against epidemiological diseases, there are both credits and debits. While the campaigns improved the health of Africans, they were associated with European exploitation, with a negative bearing on local livelihoods.

There was very little interest in healthcare in rural areas except in crisis situations when disease could have a negative bearing on the colonial agenda, particularly through diminishing the productivity of its workforce. This triggered wider curative and preventive campaigns against epidemiological diseases, chiefly as responses to health crises that were threatening the colonial agenda, rather than the implementation of comprehensive long-term medical initiatives. This reinforces the argument that colonial medicine was inbuilt into broader colonial ambitions. European colonial policies in Africa were couched in economic terms, given that the economies of Britain, France and Germany were dependent largely on the resources and labour of the rest of the world (Rodney 1972:161). Little wonder that imperialist powers in

Southern Cameroons (initially Germany from 1884 to 1916 and later Britain, officially from 1922 to 1961) implemented colonial policies geared towards gaining control over raw materials, labour, markets and means of communications. This comes close to suggesting that sleeping sickness had a direct effect upon the formulation of colonial administrative policy. The disease was endemic in areas already identified as potential sources of labour. The British colonial administration believed that a demographic crisis brought about by sleeping sickness could seriously affect the supply of labour and disrupt the colonial economy. This is corroborated by Lyon's description of control measures against sleeping sickness as a facet of colonialism intended to ease exploitation.

While discrediting the celebratory defence of colonial medicine by mostly Western scholars, critics have argued that it had selfish motives and overlooked the basic healthcare needs of colonized populations (McKeown 1977; Baronov 2008; Roberts 2015; Osaak 2002:285). This debate is also reflected in the works that have dealt with the history of sleeping sickness in the African context. Some have been written by colonial medics who see the colonial struggle against sleeping sickness as an efficient humanitarian venture that was beneficial to African communities (Gelfand 1953; Ransford 1983). Machila lauds the contributions of colonialism to the fight against sleeping sickness in Zambia by noting that the British South African Company 'carried out appropriate measures that were intended to contain and prevent the spread of tsetse flies and trypanosomiasis' (Machila 2013:iv). Since the 1990s a contrary view has been espoused in works written mostly by African historians. Lyons associates the measures against the disease with Western cultural arrogance, ignorance, and dubious colonial agenda, arguing that control measures were ill-intentioned, foreign to the local context, and defective (Lyons 1992). While agreeing with Lyons' thesis, Bivens goes further to blame European colonial intrusion and the ensuing disruptions for the exacerbation of sleeping sickness epidemics. He contends that the delicate ecological equilibrium between indigenous groups, animals, and disease hosts such as the tsetse fly was disrupted by colonial economic investments in ways that heightened the frequency and gravity of the disease (Bivens 2015). In Bivens' thinking, the outbreak of the disease in cyclical epidemiological proportions and the stringent control measures were underpinned by the colonial agenda.

Graboyes also holds colonialism responsible for making sleeping sickness attain epidemiological proportions. He pins down the interplay between colonially-induced population displacements, ecological balance disruptions, overlooking of indigenous disease control mechanisms, and the outbreak of terrible epidemics in the example of sleeping sickness (Graboyes 2010:7).

From an ecological perspective, Jordan and Ford, in separate studies, show that the colonial environmental transformations and trypanosomiasis control measures were couched in colonial terms, with implications for the trends and African responses to the disease (Ford 1971; Jordan 1986). They contend that the campaign against sleeping sickness can only be won if the tsetse fly is eradicated.

These studies reveal a correlation between colonialism, sleeping sickness exacerbation, and control measures. Thus, caught up in a health disaster which they had helped to exacerbate and which was threatening their investments in Africa, colonial agents, in combined efforts, enforced flawed and often brutal measures to contain sleeping sickness. This paper takes a cue from these studies to contribute to the debate by situating sleeping sickness in Southern Cameroons in the broader discourse of disease control in colonial Africa. It documents the complex interactions between colonizers, colonial subjects, and local intermediaries that characterized control measures against sleeping sickness in Southern Cameroons.

Southern Cameroons offers an interesting case study for understanding how colonialism exacerbated the epidemiology of sleeping sickness, necessitating recourse to experimental and often problematic Western disease preventive and curative measures. As early as the German era, population and ecological mutations resulted in outbreaks of sleeping sickness epidemics in the area that came to be known as British Southern Cameroons after the First World War (Rudin 1968; Correa 2012). Rudin discusses the failed attempts by German doctors to understand and contain the disease. The successive British mandate and trusteeship administrations inherited this health disaster. Repeated outbreaks of the disease, particularly in the Mundane and Tombel areas in Kumba Division, Fontem and Mundani areas in Mamfe Division, and Nso and Menchum Valley in the Bamenda Division, had an adverse imprint on demographic patterns, and thus threatened colonial investments. It was in this context that Southern Cameroons experienced efforts by colonial administrative and medical workers to contain and eliminate sleeping sickness. The efforts were both curative and preventive, with resultant disruptions on local populations and their communities. This important dimension of the socio-medical history of Southern Cameroons has been overlooked or missed so far in existing literature. Little historical enquiry has been made into trypanosomiasis in the area as the subject has been scratched from the surface and swept into general works on colonial medicine (Forkusam 1978; Mokake 2011; Tebo 2014). This academic gap needs to be filled given that the modern Cameroon state is still grappling with sleeping sickness, though its gravity has shrunk over the years (Ghogomu 1989:231).

The current study pins down the labelling of colonial medicine as a colonial apparatus by examining the policies initiated and implemented by the British colonial administration to curb the sleeping sickness epidemic in Southern Cameroons. The medical personnel that were charged with the implementation of the control measures, I argue, played the dual role of professionals and colonizers. This determined the direction and quality of the medical response to sleeping sickness. As such, the study pulls into its analysis the role of disease control measures as a hallmark of veiled British colonialism in Southern Cameroons. It opens with an examination of the underlying motives of the campaign to contain and eliminate sleeping sickness in the territory.

Rationale for the campaign against sleeping sickness

The high incidence of sleeping sickness in Southern Cameroons, especially in the forest region, was a cause for concern among colonial agents. The cyclical epidemics caused the disease to be ranked by colonialists, missions, and local population through their chiefs as a major public health problem. The death toll from the disease was alarming, with some villages abandoned by inhabitants in order to flee from the disease, with a glaring imprint upon demographic patterns. The entire territory from the Mungo River to the Cross River, from the Menchum River to the Katsina Ala stream in the Bamenda Grassfields was infected. The disease was prevalent in all the river valleys, with the area lying between the river Meme and the Cross River heavily infected. Although there was a precedence of dealing with the disease in communities in the territory, successive German and British colonialism triggered an ecological crisis in various parts of Southern Cameroons. The opening of plantations, expansion of the road network through various ecosystems, and increased circulation of people exacerbated sleeping sickness. This provoked unprecedented cyclical trypanosomiasis epidemics, with rapid dispersions across the territory. There was a complete disruption of the ecological balance between indigenous groups, animals, and the disease hosts.

The cost of the exacerbation of sleeping sickness was huge, and it was borne by both the indigenous population and European colonizers. The deaths triggered by the disease were shocking to the local population. The infection rate was high with dramatic resultant suffering. This scourge affected every aspect of life including food production, social relations, and individual existence. It ravaged the animal population and had a huge bearing on the wealth of the local human population. In places such as Nso, Mbaw, Bafut, Wum, Menchum Valley, Mamfe, Kumba, and all the divisions of the territory where the disease was reported, the population was worried. Colonially-induced disruptions had caused the disease to outpace traditional control measures. Previously, the disease was contained by locating villages and

farms in ways that reduced contact between man and the tsetse fly. Such farms and villages were now infested by the fly, placing these innocent people at the mercy of a disease they had not caused. Controlling this disease concerned the local population, especially their traditional rulers whose role it was to ensure the wellbeing of their citizens. Little wonder they collaborated with the colonial administration in implementing control measures against the disease. Their goal was to roll back the incidence of the disease, reduce the number of deaths, and overcome the economic and social dilemmas accruing from the epidemics.

Colonial agents were even more disturbed considering the bearing of the disease on their investments. There was workforce loss and the disruption of commercial networks. The scourge had a negative bearing on trade, the plantation economy, and other investments. In the Victoria Division where most plantations were established in places such as Bonaku, Mulanga, Mbongo village, Missaka, Tiko, Bwinda, Bimbila, and Missellele, surveys in 1929, 1930, and 1933 respectively by teams led by doctors P.H. Rawson, E. Williams, and C.E.G. Nunns, often with assistance from local chiefs, revealed an increasing prevalence of sleeping sickness.¹ It was discovered that the Sonne, Essoasso and the Ndongo rivers that flowed through Likomba and Tiko to the sea were infested with tsetse flies. The 1933 team examined 7,952 persons, most of whom were plantation workers. Of this number, 1,065 were carriers of the disease, revealing a very disturbing 13.6 per cent incidence distributed as in Table 1.

The initial focus of surveys in the plantation zones is a pointer to the fact that the disease was threatening huge colonial investments. This situation corroborates Lyon's description of control measures against sleeping sickness as a facet of colonialism intended to ease exploitation. The rest of the territory was only surveyed in 1938, with its report indicating the gravity of the disease in labour-supplying areas such as Mamfe, Fontem, and Mundani in Mamfe Division; Mundane and Tombel areas in Kumba Division; and Mbaw and Menchum Valley areas in the Bamenda Division.² It was particularly noted in the 1938 survey report that 'In infected areas, there is a decline in the birth rate, as the disease destroys the virility of men, and the fertility of women'.³ This comes close to suggesting that sleeping sickness had a direct effect upon the formulation of colonial administrative policy. The disease was thus endemic in areas already identified as potential sources of labour for the flourishing plantation economy seated principally in Victoria Division. The British colonial administration believed that a demographic crisis brought about by sleeping sickness could seriously affect the supply of labour and disrupt the colonial economy.

Table 1: Sleeping sickness diagnosis in Victoria, 1933

Area	Number examined	Positive cases	Incidence in %
Guatemala Plantation	1,040	68	6.54
African Fruit Company	2,188	212	9.69
Holtforth Plantation	426	86	20.65
Misellele Plantation	1,056	218	20.64
Ombe Plantation	111	23	20.72
Bwinga Plantation	298	46	15.44
Tiko village	1,344	164	12.20
Likomba village	414	60	14.49
Ebonji village	82	17	20.73
Misellele village	212	59	27.8
Mukota village	40	9	22.5
Bonaku village	84	5	5.95
Bonangolu village	21	6	28.57
Mudika & Bopulu village	78	15	19.23
Bonamenja & Kongwe village	124	12	9.68
Mulanga	13	2	15.39
Missaka na Bonasong, Njopongo & Egango	371	55	14.82
Ebonji village	26	5	19.23
Missaka na Bonabanda village	24	1	4.17
Total	7,952	1,065	13.39

Source: Sc (1933) 1, Sleeping Sickness and Tsetse Fly Investigation, 1933, p. 87.

It is, however, unfortunate that full details of the diagnoses for the rest of the territory are not available, chiefly because they were not registered. Available survey reports carry sporadic statistics like the 17 cases that were diagnosed at Bansa Hospital in January 1939 and the 38 positive cases diagnosed at Mundame in April 1940. This lack of statistics was acknowledged in 1950 by the Director of the West African Institute for Trypanosomiasis Research (WAITR), headquartered in Kaduna, Nigeria. 'Present up-to-date information', observed WAITR's Director in a letter to the Senior Medical Officer in Southern Cameroons, 'consists almost of the reports of the M.O. i/e of the Cameroons Medical Field Units, and the areas surveyed have been too scattered to give an overall picture of this disease.'⁴ But the incidence of the disease, as this letter reveals, was widespread in Mamfe and Victoria divisions.⁵ However, awareness of the prevalence of the disease in plantation zones and in labour-supplying areas triggered the urgency to contain and control sleeping sickness in Southern Cameroons. The control measures hinged on an aura of intertwining factors: the effect of the disease upon demographic patterns, the disease's bearing on colonial investments, and its potential to impact upon the formulation of colonial administrative policy.

The effective beginning of the British colonial mandate administration in Southern Cameroons in 1922 was preceded by international imperial efforts at understanding and taming sleeping sickness. In 1907, London was host to an international conference on the disease. Subsequent conferences were held in Paris in 1928 and in Brazzaville in 1948 (Scoones 2014:5). These gatherings assembled colonial authorities and medics with the intent of brainstorming on control strategies. The gatherings necessitated the creation of the International Scientific Committee for Trypanosomiasis Research in 1949. Such robust efforts evidence a synergized imperial effort aimed at rescuing an exploitative colonial enterprise caught up in the trap of sleeping sickness. The gravity of the disease and the necessity to bring it under control were further revealed to Britain by researchers at the Liverpool School of Tropical Medicine and the West African Institute for Trypanosomiasis Research (WAITR) in Kaduna, Nigeria (Courtin et al. 2008:339). This context explains why the British colonial administration was committed to the enforcement of control measures across Southern Cameroons.

Thus, the gravity of sleeping sickness challenged the wellbeing of indigenous populations and obstructed colonial investments and missionary work in Southern Cameroons. The disease came to be associated with sickness of animals and people, low economic productivity, and failure of colonial agendas. The urgency of containing the disease was thus endorsed by both the local population and colonial agents, though with conflicting agendas at play: survival versus exploitation. There was consensual concern

that the intended and unintended benefits of colonialism for both Africans and their European colonizers were being undermined by the disease. As such, response to the scourge came through the combined work of the colonial medical service, administrators, veterinary service, and native administration.

Dynamics of sleeping sickness control measures

Seen as a threat to the socio-economic wellbeing of the local population, the British colonial project of 1922-1961, and a challenge to medical researchers, it was necessary that sleeping sickness be controlled. The colonial administration in Nigeria to which Southern Cameroons was attached instructed the medical researchers at the West African Institute for Trypanosomiasis Research (WAITR) in Kaduna, Northern Nigeria, to thoroughly investigate and understand the prevalence of sleeping sickness in Southern Cameroons with a view to elaborating a control policy. Survey teams worked in the territory from 1929 to 1938 in an effort to understanding the incidence of the disease. The research missions comprised doctors, epidemiologists, bacteriologists, and colonial administrators. The surveys, as noted earlier, confirmed earlier reports by colonial administrators and medical doctors that there was a high incidence of the disease in the territory. Outbreaks of the disease were reported in Tiko, Victoria, Missellele, Mundame, Tombel, Fontem, Mundani, Nso, and in some Menchum Valley polities. The teams recommended an organized attack on sleeping sickness and advocated for an examination of the entire population and curing all the cases found. It identified civic consciousness as a means of boosting the full and willing cooperation of the local population. A reduction of the tsetse fly population was also suggested by the team.

Building on these recommendations and experiences in other British possessions, a sleeping sickness control policy was designed for implementation in Southern Cameroons. It was a series of measures, which included campaigns for diagnosis, case isolation and treatment, closing of infected areas, monitored movements, and efforts at eliminating the tsetse fly. This control policy came in the form of a Sleeping Sickness Ordinance instituted in 1937.⁶ To ensure its proper implementation, a Sleeping Sickness Service headed by a specialist redeployed from the WAITR was created at the Medical Field Unit in Kumba. Implementing the control policy was the task of this service, though in constant collaboration with medical researchers in Nigeria. From 1938 to 1940, intervention preparations were made by the Director of the Sleeping Sickness Service, V. Hughes, administrators, medical doctors, and traditional rulers. In all, a team was prepared, centres made available in chosen areas, and civic education carried out by administrators.

Traditional rulers were informed and the population mobilized to show up at the centres for diagnosis. Centres were chosen for their accessibility to large sections of the targeted population.

In June 1940, the team began work in Kumba Division, particularly at Mundame and Tombel under the leadership of Doctor T.H. Dalrymple.⁷ These localities were thought to be the epicentres of the disease following reports by administrators and medical doctors. After a careful screening, infected cases were identified, isolated, and treated by the use of chemotherapeutic drugs such as Suramin and Tryparamide. Similar interventions were carried out in the Mamfe and Bamenda Divisions. In the Nso area, twelve infected cases were found and treated out of 398 cases examined. The survey report described the examination of patients in these words:

The people to be examined are brought in as early as possible in the morning, and pass one by one before a member of the team, who feels their necks for swollen glands. If swollen glands are found the person is taken to the rumfa, a gland is punctured, and the fluid microscopically examined for trypanosomes, whose presence indicates a positive case.⁸

The treatment of positive cases at the time consisted of a course of nine injections, given at intervals of five days. Absolute regularity in attending for treatment was indispensable, and all nine injections had to be taken. This explains why case detention was enforced in some places to ensure that each infected person completed the treatment so as to curb relapses, which were common. Resistance by patients was regular, with some escaping from the detention centres. In a letter to the District Officer of Bamenda Division, the Assistant District Officer for Kumba Division reported how Ogen Sonfa escaped to Tingong from a detention centre in Mukonje.⁹ Following the issuance of a warrant of arrest, Sonfa was arrested and forcibly placed in treatment. Earlier in April 1940, the Medical Officer of the Bamenda Division, T.H. Dalrymple, diagnosed five patients in the Mbaw area, three of whom had escaped from the Bansa Hospital without completing their treatment.¹⁰

Besides diagnosis and treatment, the survey team implemented measures aimed at eliminating tsetse flies in particular areas. The goal was to push back the fly belts to avoid reinvasions in areas where people had been diagnosed and treated. This required the full collaboration of the administration, traditional rulers, and local population. With mobilized local labour, bushes along water courses were cleared, to the satisfaction of the colonial administration. In Kumba, Mundame, Fontem, and Mundani, community compliance to this measure was obtained through the mobilization of the population by village headmen. There was large-scale bush clearing with machetes provided by the colonial government. Such community

mobilization and compliance failed in some places, especially in the Bamenda Division where people in communities refused to heed to orders from their chiefs to clear dense bush on the borders of streams. Writing on this issue to the Senior District Officer for Bamenda Division, the Medical Officer in charge of the division described traditional rulers as 'bad chiefs'. The Chief of Ntem in the Mbaw area, however, received praise from the Medical Doctor for clearing all the bush from the streams himself with his family and *Chindas* (palace servants) when his people refused to do the work.¹¹ This was how the tsetse fly habitat was destroyed in Ntem with a resultant drop in the number of infected cases. In the other communities, control measures were almost limited to treatment, as the tsetse fly depopulation efforts met with resistance.

Later in 1947, after World War Two, German-owned plantations were turned into a government corporation named as the Cameroon Development Corporation (Aka 2002:76). This heightened the urgency to continue enforcing control measures against sleeping sickness and other diseases, given their negative bearing on agricultural investments. The Colonial Development and Welfare Fund disbursed significant funds for the anti-sleeping sickness campaign. In 1949, the Sleeping Sickness Ordinance of 1937 was amended, with the inclusion of forceful eviction of infected persons from their homes, monitored movements, control of tsetse fly disease of cattle, and obligatory felling of timber in inhabited areas. The implementation of the revised ordinance began in 1950, with the Sleeping Sickness Service working closely with researchers occasionally dispatched by the WAITR. A new drug, Antrycide, was introduced to cure and prevent trypanosomiasis in cattle. The drug was issued to the Veterinary Department for general use. In areas where the disease was endemic, Antrycide was given to domestic animals (cattle, horses, and dogs) by veterinary assistants every three to six months. This was preceded by a veterinary circular issued in 1950 by the Senior Veterinary Officer.¹² From this moment, the battle against the disease took three fronts: treatment in humans, treatment in animals, and efforts to get rid of the tsetse fly.

Control measures focusing on humans in the 1950s, the final decade of British administration, consisted of repeated screening, case isolation, and treatment by teams permanently stationed in the field by the Medical Field Unit. Much work was done in the Mamfe Division where a new survey had revealed a widespread incidence of the disease. A Sleeping Sickness Superintendent at the head of four experienced junior staff was redeployed from Kaduna to Mamfe for joint work with the team on ground. Across the division, therefore, diagnosis and treatment of the disease were routinely carried out. In the entire territory, there was recourse to compulsory

attendance for examination and treatment in compliance with the new ordinance. These measures notwithstanding, Britain's report to the United Nations for the year 1952 worried about the persistence of the scourge, noting that 'There is sporadic sleeping sickness in the territory'.¹³ Subsequent reports carried this same worry, revealing the inefficacy of control measures. In 1961, the final year of British administration, the failure to eradicate human trypanosomiasis was acknowledged in the medical report. The continuing incidence of the disease was summarized in these words:

159 cases were reported; a majority of them were spotted and treated by Medical Field Unit Assistants in rural areas in all divisions. Treatment of these cases without supervision of a medical practitioner is quite unsatisfactory but due to a lack of medical practitioners nothing can be done to remedy the problem. The disease is prevalent in certain areas of all divisions and during the year the Medical Field Unit teams have gone into those areas with some success but much more remains to be done.¹⁴

The Veterinary Department was not also successful in its mission to eradicate the disease in dogs, horses, and cattle despite the sustained administration of Antrycide. The persistence of the disease in humans and animals starkly exposes the stalling nature of efforts to get rid of the tsetse fly. The latter grew in the population, with bushes and water courses remaining as breeding grounds. So, despite the fact that control measures progressively became better organized, the disease still lingered in most parts of the territory on the eve of independence. The situation thus remained worrisome as the threat of epidemic resurgence remained. While measures to prevent the disease were not going well, the treatment of infected persons and animals was promising. So, the disease persisted not because of the absence of treatment, but because of the failure of preventive measures. Sadly, treatment and surveillance structures were disrupted by the termination of the United Nations Trusteeship in October 1961 following the departure of expatriate sleeping sickness experts (Nigerians and Europeans). The burden of systematic prevention and treatment now rested on the shoulders of the West Cameroon government.

Analysing the problems on the path of control measures

To understand the persistence of sleeping sickness in Southern Cameroons despite the implementation of colonial control measures, the problems that were encountered by survey teams need to be comprehended. They ranged from colonial misconceptions, cultural arrogance, deficient human and material resources, to indigenous resistance to draconian control measures. The action around sleeping sickness control was stalled by colonial misconceptions about the disease and the local population. From the beginning, colonial

administrative and medical officials baselessly associated sleeping sickness with the lack of hygiene and sanitation, thus accusing the local population of triggering the disease. Accruing from this misconception were inappropriate control measures which were only abandoned after a chain of international conferences and research work at the Liverpool School of Tropical Medicine. But time had already been wasted and human and material resources misdirected. This had a huge bearing on how policy and practice unfolded in the territory.

Even after gaining more knowledge about the disease, European researchers fashioned control measures in a context of failure to understand or respect the territory's ecological conditions and local knowledge. This attitude hinged on European insensitivities to African local realities, described by Lyons (1992) as cultural ignorance and colonial arrogance. Out of ignorance and arrogance, colonial medical and administrative officials saw the control measures they were implementing as unprecedented, novel, and matchless. Though this claim of medical superiority is tenable, it comes close to suggesting that European colonizers came and met an indigenous population overwhelmed by the sleeping sickness epidemic. Rather, the indigenous populations had had a long history of interpreting and dealing with sleeping sickness. It has been shown that Africans were conscious of the connection between the environment and disease, especially the association between the tsetse fly and sleeping sickness. In communities across Southern Cameroons, there was awareness that the disease was common along river valleys. This explains why deliberate efforts were made not to settle in such areas before the encounter with colonialism. There was adaptation to areas where the tsetse flies were less prevalent. Though there was no microbiological understanding of the disease before colonialism, adaptation to risk-free zones suggests that the local population had knowledge of the connection between the fly and sleeping sickness. Rather, colonial investments in trade, agriculture, and infrastructure disrupted the ecological balance that Africans had maintained, thus exacerbating the sleeping sickness whose control they claimed rested solely in Western curative medicine.

Initial recourse to the curative approach by the colonial administrative and medical officials shows how out of touch they were with the traditional indigenous preventive measures. Indigenous people, though they lacked a curative solution to sleeping sickness, were conscious of the possibility of surmounting it by avoiding contact with tsetse fly-infested environments. This is a good example of how Western control measures were out of step with the knowledge indigenous people had about sleeping sickness and other diseases. This attitude is best described as ignorance expressed by Western

medics in the context of baseless claims about their medical prowess and superior civilization as a whole. Such overlooking of indigenous knowledge about the disease placed control measures on a bad course. A 1941 sleeping sickness survey report on the Mbaw area reared by a colonial medical doctor carried this claim of medical superiority:

When such civic consciousness has been attained, that the people are already familiar with the conception of a survey, and have been instructed in the causes and serious effects of sleeping sickness, should greatly facilitate the more comprehensive attack on the disease which will then have become possible.¹⁵

This overlooking of indigenous knowledge and ensuing control measures was not limited to the Mbaw area. It also found expression in other parts of Southern Cameroons, especially in Mamfe Division where the incidence of the disease was highest. In communities across the division, the team ignored traditional control measures and overlooked the local medical system, telling the patients that ‘No native medicine will cure the disease, and it will not stop of itself. The only cure for it is the medicine which the Doctor has.’¹⁶ This claim of medical superiority can be likened to control measures in Uganda, Rhodesia, and Belgian Congo (Courtin et al. 2008:340; Scoones 2014). This is evidence for Baronov’s claim that colonial medicine was a reflection of deep racial disparities peddled by Europeans (Baronov 2008:71). By disrupting the existing ecological balance and triggering human migration into previously uninhabited zones, it became difficult to enlist the full participation of indigenous populations in the enforcement of colonially-informed measures against sleeping sickness. The draconian control policy was linked to the interests of colonial capitalism and the civilizing agenda that was built into it. Clearly, the colonial anti-sleeping sickness campaign was stalled by its dual agenda: a source of prestige and profit. It is needless then to wonder why the disease did not subside to its pre-colonial levels at the end of British colonialism.

Infrastructural challenges also stood on the path of sleeping sickness control measures. The scourge occurred in rural areas where there were no health facilities or roads. Members of survey teams made tortuous journeys to survey sites usually with an entourage of indigenous assistants. Survey teams that were stationed in localities such as Mbaw, Tombel, Sabongari, Mundame, Mundani, Fontem, and Nso lacked accommodation and did not have stations to return to at intervals. These workers were obliged to make the best of what circumstances rendered possible. Living conditions in foreign territories were difficult and abandonments were common. In Fontem, the survey team spent months in houses constructed locally with mats, palm

leaves, and sticks. To this deficient infrastructure should be added the insufficient technically and medically competent staff that was required for the enforcement of control measures. Southern Cameroons had very few medical doctors and veterinary staff to control sleeping sickness. The Sleeping Sickness Service in the Medical Field Unit at Kumba had only one specialist at the helm of a locally trained staff. Writing specifically on Kumba Division, Ebune (2016) and Ewane (2008) observe in separate studies that there was a high prevalence of sleeping sickness and other diseases in the division, attributing it to the little attention the colonial government paid to the development of health facilities. Hence the prevalence of sleeping sickness in the territory outpaced the number of workers that were engaged, with consequent pressure upon them. Such staff shortages that became even worse during the dying years of the British administration meant that the disease was left uncontrolled in some parts of the territory, in for example the Menchum Valley.

Grossly inadequate health spending was often blamed for the deficient infrastructure and personnel shortage. This was particularly in the early 1940s when the financially-demanding World War Two was ravaging Britain's economy, thus depleting already scarce financial resources. This coincided with the declaring of cyclical sleeping sickness epidemics in parts of Southern Cameroons. Prompt and appropriate action was therefore stalled by financial insufficiencies as Britain redirected funds towards her war effort. This was not good for the sleeping sickness campaign as it limited the capacity of the colonial administrative and medical staff to train and recruit medical personnel, develop necessary infrastructure, and provide drugs. It was only after the war that funds were made available from the Colonial Development and Welfare Fund for the enforcement of control measures. This was a delayed initiative as it intervened only when the disease had taken many lives.

Local native perception of control measures and resultant antipathy made the work of survey teams very challenging. Writing to the Director of the WAITR, the Medical Officer at the head of the Sleeping Sickness Service in Southern Cameroons acknowledged that the control measures were too often heeded unwillingly under the weight of perpetual coercion.¹⁷ Local resistance found expression through non-attendance at diagnosis and treatment centres and refusal to engage in community work aimed at keeping watercourses clean. The Medical Officer for Bamenda Division reported how the people of Ntem overlooked orders by their chief to clear the dense bush on the borders of the streams.¹⁸ Medical annual reports are full of descriptions of problems in persuading local populations of the necessity, efficacy, and benefits of control measures.

Taken as a whole, these problems rendered the enforcement of control measures tortuous. Measures that were taken to surmount these challenges were further marred by delays, as officials were not quick to take the initiative. Colonial administrative and medical officials were not swift in addressing difficulties at their infancy, finding solutions only when the problem had hugely escalated and this obstructed efforts at controlling sleeping sickness. Clearly, the scale, depth, and organization of such efforts were affected by these problems. As such, the disease remained a public health problem in the territory for much of the Mandate and Trusteeship periods. Plagued by these challenges, survey teams failed to reach certain parts of Southern Cameroons, thus placing patients at the mercy of death. But control measures, whether efficient or not, were a costly burden on local communities.

Imprint of control measures on local societies

The cost of colonial sleeping sickness control measures for Southern Cameroons' indigenous communities was stark. They amounted to profound disruption of the lives, practices, and beliefs of local Southern Cameroonian societies. The gravity of the disruptions produced the perception among the local population that the colonial campaign against the disease was a Western medical response in a matchless context. The attitude of the colonial administrative and medical personnel who enforced the measures was self-revealing that the local population was approached and considered as people with no knowledge of tackling the disease. Participants in the campaigns acted as humanitarians at the service of a backward people having no healthcare tradition capable of rolling away the cyclical sleeping sickness epidemics. This perception, of course, was flawed, colonially arrogant, and culturally ignorant. In his study of sleeping sickness in northern Zaire, Lyons espoused this view, describing colonial medics who designed and enforced control measures as persons who 'entirely overlooked the very considerable achievements of the indigenous peoples in overcoming the obstacle of trypanosomiasis' (Lyons 1992:3-4).

The bearing of control measures on indigenous economies was huge. The economic life of the people was undermined as they were deprived of access to food, travel, trade, and job opportunities outside their communities. In the Mamfe Division, economic stability and livelihoods for many people were threatened as they were prevented by control teams from depending on the forest for their wellbeing. In many parts of the Bamenda, Wum, and Nkambe divisions where the cattle economy had grown, the enforcement of control measures stalled the cattle trade, as local headers were not allowed to move livestock for fear of spreading the disease. The Veterinary Department

at Jakiri ensured that cattle were not moved from the Nso area to other parts of the territory, thus threatening the survival of cattle trade on which many indigenes depended. The supply of meat in some parts of the territory, especially places such as Buea, Victoria, Tiko, and Kumba dropped significantly, depriving the local population of meeting their protein requirements. Thriving long-distance trade was disrupted as the policy of controlling movements pushed traders out of business and employment. Profits on which their wellbeing rested vanished, and communities in dire need of goods they could not produce remained without them. People living along watercourses were, on some occasions, denied access to lakes and rivers. This curtailed the economic independence of groups whose livelihoods depended on fishing. Quantitatively, the hardship and ensuing deaths cannot be known, but it is true that the control measures, informed by the colonial imperative, were destructive to communal life, economically painful, and aggregately harmful to indigenous pride, wellbeing, and survival.

Conclusion

The fight against sleeping sickness in Southern Cameroons was a major preoccupation of the British colonial administrative and medical officials. Cyclical sleeping sickness epidemics threatened colonial investments, necessitating the enforcement of control measures with the intent of diagnosing and treating humans and animals as well as getting rid of the tsetse fly. Informed by capitalist ambitions, colonial arrogance, and cultural ignorance, the control measures that overlooked indigenous coping strategies were misdirected, brutal, and flawed. While control measures boosted exploitative colonial investments, they triggered low economic productivity and underdevelopment among the local populations as they were deprived of access to economic opportunities in their communities and even beyond. These ensuing phenomena were destructive to communal life, economically painful, and, aggregately, harmful to indigenous pride, wellbeing, and survival. No wonder there was local resistance to the plethora of measures that were taken to roll back the prevalence of sleeping sickness. As such, the disease remained a public health problem in Southern Cameroons, continuing into the post-colonial era, as elsewhere in the continent. Today, the Cameroon government is still battling to eradicate the disease, though its epidemiology and frequency have shrunk considerably.

Notes

1. NAB, File No. Sc (1933) 1, Sleeping Sickness and Tsetse Fly Investigation, 1933, p. 42.
2. National Archives Buea (NAB), File No. B1626, Notes on the Conduct of a Sleeping Sickness Survey in the Cameroons Province.
3. Ibid.
4. NAB, File No B1626, Letter by the Director of WAITR to the Senior Medical Officer, Southern Cameroons, 12 December 1950.
5. Post-colonial statistics reveal that 2,807 positive cases were registered in Fontem in the then Mamfe Division from 1977 to 1986 (Ghogomu, 1989:234).
6. NAB, File No. B42, Sleeping Sickness Correspondence.
7. Ibid.
8. NAB, File No. B1626, Report on the Conduct of a Sleeping Sickness Survey in the Cameroons Province, 1941.
9. NAB, File No. B1626, Letter by Assistant District Officer of Kumba Division to the District Officer of Bamenda Division, 14 February 1941.
10. NAB, File No. B1626, Letter by Dr. T.H. Dalrymple to the Senior District Officer, Bamenda Division, 22 April 1940.
11. NAB, File No. B1626, Letter by Medical Officer to the Senior District Officer, Bamenda Division, 13 June 1940.
12. NAB, File No. AB81, Report on the Cameroons under United Kingdom Trusteeship to the Trusteeship Council, 1950, p. 126.
13. NAB, File No. AB83, Report on the Cameroons under United Kingdom Trusteeship to the Trusteeship Council, 1952, p. 96.
14. NAB, File No. B1281, Southern Cameroons Annual Medical Report, 1961, p. 7.
15. NAB, File No. B1626, Report on the Conduct of a Sleeping Sickness Survey in the Cameroons Province, 1941.
16. NAB, File No. B1626, Notes on the Conduct of a Sleeping Sickness Survey in the Cameroons Province, 1941.
17. NAB, File No B1626, Letter by Medical Officer in charge of Sleeping Sickness Service to the Director, WAITR, 12 December 1950.
18. NAB, File No. B1626, Notes on the Conduct of a Sleeping Sickness Survey in the Cameroons Province, 1941.

References

- Aka, E., 2002, *The British Southern Cameroons 1922-1961: A Study in Colonialism and Underdevelopment*, Platteville: Nkemnji Global Tech.
- Baronov, D., 2008, *The African Transformation of Western Medicine and the Dynamics of Global Cultural Change*, Philadelphia: Temple University Press.
- Bivens, D., 2015, 'African Sleeping Sickness in British Uganda and in Belgian Congo, 1900-1910: Ecology, Colonialism, and Tropical Medicine', MA thesis, Virginia Commonwealth University.

- Correa, S., 2012, *Combating Tropical Diseases in the German Colonial Press*, Rio de Janeiro: História Ciências Saúde–Manguinhos. Available online at: <http://www.scielo.br/hcsm>.
- Courtin, F. et. al., 2008, 'Sleeping Sickness in West Africa (1906-2006): Changes in Spatial Repartition and Lessons from the Past', *Tropical Medicine and International Health*, Vol. 13, No. 3, pp. 334-344.
- Ebune, J., 2016, 'The Application of British Indirect Rule in the Kumba Division: A Decolonial Assessment, 1916-1961', *European Journal of Research and Reflection in Arts and Humanities*, Vol. 4, No. 2, pp. 26-43.
- Ewane, H., 2008, 'Native Administration in Kumba Division, 1922-1961', unpublished MA thesis, University of Buea.
- Ford, J., 1971, *The Role of Trypanosomiasis in African Ecology: A Study of the Tsetse Fly Problem*, Oxford: Oxford University Press.
- Forkusam, A., 1978, 'The Evolution of health services in the Southern Cameroons under British Administration: 1916-1945', MA thesis, University of Yaounde.
- Gelfand, M., 1953, *Tropical Vistory: An Account of the Influence of Medicine on the History of Southern Rhodesia, 1890-1923*, Cape Town: Juta.
- Ghogomu, A., 1989, 'Trypanosomiasis: A Public Health Priority in Cameroon', *Annals Sociale Belge Medicale Tropicale*, Vol. 69, No. 1, pp. 231-236.
- Graboyes, M., 2010, 'Sleeping Sickness: Ancient Scourge, Modern Problem: Ecology and African Knowledge', in *Exploring Disease in Africa: AIDS, Sleeping Sickness and Small Pox*, Boston: African Studies Centre, pp. 1-14.
- Jordan, A., 1986, *Trypanosomiasis Control and African Rural Development*, London: Longman Group Limited.
- Lyons, M., 1992, *The Colonial Disease: A Social History of Sleeping Sickness in Northern Zaire, 1900-1940*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Machila, N., 2013, 'Trypanosomiasis, the State and Livelihoods in Eastern Province of Zambia, 1908-1964', MA thesis, University of Zambia.
- McKeown, T., 1977, *The Modern Rise of Population*, Academic Press.
- Mokake, F., 2011, 'Public Health and Public management in British Southern Cameroons, 1922-1961: The case of Victoria Division', MA thesis, University of Buea.
- NAB, 1933, File No. Sc 1, Sleeping Sickness and Tsetse Fly Investigation.
- NAB, 1940, File No. B1626, Letter by Medical Officer to the Senior District Officer, Bamenda Division.
- NAB, 1941, File No. B1626, Letter by Assistant District Officer of Kumba Division to the District Officer of Bamenda Division.
- NAB, 1941, File No. B1626, Notes on the Conduct of a Sleeping Sickness Survey in the Cameroon Province.
- NAB, 1950, File No. AB81, Report on the Cameroons under United Kingdom Trusteeship to the Trusteeship Council, pp. 126.
- NAB, 1950, File No B1626, Letter by Medical Officer in charge of Sleeping Sickness Service to the Director, WAITR.
- NAB, 1952, File No. AB83, Report on the Cameroons Under United Kingdom Trusteeship to the Trusteeship Council.

- NAB, 1961, File No. B1281, Southern Cameroons Annual Medical Report.
- NAB, File No. B1626, Report on the Conduct of a Sleeping Sickness Survey in the Cameroons Province.
- NAB, File No. B42, Sleeping Sickness Correspondence.
- Osaak, O., 2002, *Disease in the Colonial State: Medicine, Society and Social Change Among the Aba' Nyole of Western Kenya*, Westport: Greenwood Press.
- Ransford, O., 1983, *Bid the Sickness Cease: Disease in the History of Black Africa*, London: John Murray.
- Roberts, J., 2015, 'Sharing the Burden of Sickness: A History of Healing in Accra, Gold Coast, 1677-1957', PhD thesis, Dalhousie University.
- Rudin, H., 1968, *Germans in the Cameroons 1884-1914: A Case Study in Modern Imperialism*, New York: Greenwood Press Publishers.
- Scoones, I., 2014, *The Politics of Trypanosomiasis Control in Africa*. STEPS Working Paper 57, Brighton: STEPS Centre.
- Tebo, L., 2014, 'Public Sanitation in the British Southern Cameroons 1922-1961: A Historical Evaluation', MA thesis, HTTC Bambili.



La lutte contre la méningite au Togo : une contribution à l'amélioration de la santé des autochtones à l'époque coloniale (1902–1960) ?

Kouzan Komlan*

Résumé

Lorsqu'en janvier 2016, l'épidémie de la méningite cérébro-spinale s'est déclarée au Nord-Togo et a provoqué plusieurs morts, le gouvernement togolais a dû prendre des mesures urgentes pour son éradication. L'exploitation de diverses sources documentaires, révèle que cette manifestation épidémiologique est une vieille question de santé publique qui s'est toujours posée aux populations locales et aux Européens depuis la période coloniale. Il s'agit, pour les colonisateurs, d'assurer leur santé et surtout celle des populations autochtones, qui étaient l'indispensable source de « mise en valeur » de leurs colonies. Commencée par le pouvoir colonial allemand, la lutte contre la méningite au Togo s'est renforcée sous l'administration française. Ardue, elle a porté sur les cercles de Sokodé et de Mango, les principales zones de prédilection de cette épidémie. À la veille de son indépendance, le Togo pouvait se réjouir d'avoir réussi à éradiquer cette maladie grâce à l'efficacité de la médecine moderne et d'avoir amélioré la santé de sa population. Cependant, la croissance démographique à laquelle a contribué cette lutte sanitaire constitua, à partir de 1960, à la fois un atout et un défi pour les nouveaux dirigeants du Togo indépendant.

Abstract

When in January 2016, cerebrospinal meningitis epidemic erupted in Northern Togo and has caused several deaths; the Togolese government has to take urgent measures for its eradication. The exploitation of various documentary sources reveals that this epidemiological event is an old issue of public health that has always been faced by local people and Europeans since the colonial period. It is, for the colonizers, to ensure their health and especially that of indigenous people, which were the essential source of "development" of their colonies. The fight against meningitis disease in Togo begun with the German colonial

* Maître de conférences en Histoire contemporaine, Université de Kara, Togo.
E-mail : ekouzan2001@yahoo.fr; komlank@gmail.com

power and was reinforced under the French administration. Arduous, it focused on the circles of Sokode and Mango, the main areas of predilection for this epidemic. On the eve of its independence, Togo could rejoice to have managed to eradicate this disease thanks to the effectiveness of modern medicine and to have improved its population health. However, demographic growth which contributed to this health struggle, was, from 1960, both an asset and a challenge for the new leaders of independent Togo.

Dans un communiqué en date du 29 janvier 2016, le gouvernement togolais, à travers son ministre de la Santé et de la Protection sociale¹, déclare 80 cas de méningite avec 8 décès sur l'ensemble du territoire, et invite la population à redoubler de vigilance et à se rendre au centre de santé le plus proche devant tout symptôme². De Dankpen, le district sanitaire le plus touché avec 65 cas et 6 décès³, cette épidémie s'est étendue ensuite à la préfecture voisine de Bassar, aux régions des Savanes et Centrale, obligeant les autorités togolaises à prendre des mesures urgentes⁴. Le 22 juin 2016, le conseil des ministres constate que le Togo fait partie de la ceinture de méningite, qui va de l'Atlantique à la Mer Rouge, et estime à 1 820 le nombre de personnes affectées par l'épidémie et à 123 celui des décès⁵. Cette manifestation épidémiologique est une vieille question de santé publique qui s'est toujours imposée aux populations des localités concernées depuis la période coloniale. Elle nous autorise aujourd'hui à jeter un regard rétrospectif sur l'œuvre sanitaire coloniale, souvent présentée à travers ses succès comme le « volet positif des régimes coloniaux » (Hugon 2005:76), un moyen par lequel la colonisation s'est donné une légitimité (Ferro 1994:195-197⁶). Ainsi, à leur installation sur le continent africain, les colonisateurs européens comprirent très vite que leur santé et surtout celle des populations autochtones étaient l'indispensable condition de « mise en valeur » de leurs colonies. Ils eurent alors pour souci, selon les propos du ministre français des Colonies Albert Sarraut (1924), de « développer le capital humain pour faire fructifier le capital argent ». Afin d'atteindre cet objectif, des moyens furent mobilisés pour lutter contre les épidémies et les endémies, qui constituaient un véritable handicap pour l'essor économique des colonies. On s'occupa non seulement de la santé des Européens, mais aussi de celle des Africains, appelés « indigènes », afin de disposer d'une main-d'œuvre en bonne santé et moins chère (Alonou 2006:172). En dehors des maux comme la maladie du sommeil ou la trypanosomiase, provoquée par la mouche tsé-tsé, la variole et le paludisme contre lesquels les colonisateurs européens avaient sérieusement lutté⁷, on peut également citer la méningite cérébro-spinale⁸. C'était une lutte acharnée en raison de l'insuffisance des moyens disponibles, de la confrontation entre la médecine apportée par les Européens et la médecine traditionnelle africaine, ainsi que de la méconnaissance de ses causes par les populations autochtones⁹.

Ainsi, lorsque les Allemands, puis les Français colonisèrent le Togo, ils portèrent une attention particulière aux cercles du Nord (Dapaong, Mango, Lama-Kara, Bassar et Sokodé), où cette maladie était souvent signalée. La fréquence et la virulence¹⁰ de cette épidémie menaçaient le développement de cette région et risquaient d'y faire échouer la politique de « mise en valeur ». En quoi la lutte menée au Togo contre la méningite cérébro-spinale par les différentes administrations coloniales contribua-t-elle à l'amélioration de la situation sanitaire de ce pays à l'époque coloniale ? Il s'agit de mettre en relief l'influence de cette affection sur la santé des populations autochtones et européennes et la réaction de celles-ci face à cette maladie, de 1902, année de sa découverte par le pouvoir allemand, jusqu'à 1960, l'année qui marque la fin officielle du régime colonial français et une nouvelle organisation des services de santé en Afrique¹¹, en général, et au Togo, en particulier. Pour répondre à cette préoccupation, il a fallu mettre à contribution diverses sources : documents d'archives, rapports annuels de l'administration française sur le Togo adressés à la SDN et à l'ONU, ouvrages, articles, témoignages, webographie. Il est question non seulement de montrer l'origine de cette maladie au Togo et son extension, mais aussi de présenter les moyens utilisés par les colonisateurs allemands, puis français pour la combattre afin de mieux apprécier les résultats en 1960.

De l'effort du pouvoir colonial allemand à la stagnation durant l'occupation franco-britannique (1897-1920)

Installée au Togo au lendemain de la signature du traité de protectorat du 5 juillet 1884 entre Gustav Nachtigal et Mlapa, l'administration allemande entreprit une lutte contre les maladies sur le territoire. Cette œuvre sanitaire se situe dans le cadre de la politique coloniale destinée à l'entretien de la force de travail indispensable et à l'intégration des populations colonisées au système d'exploitation. Cependant, les autorités allemandes étaient, au début, pratiquement désarmées face à certaines maladies épidémiques virulentes, en particulier la méningite cérébro-spinale.

La méningite, une maladie « venant du Nord »

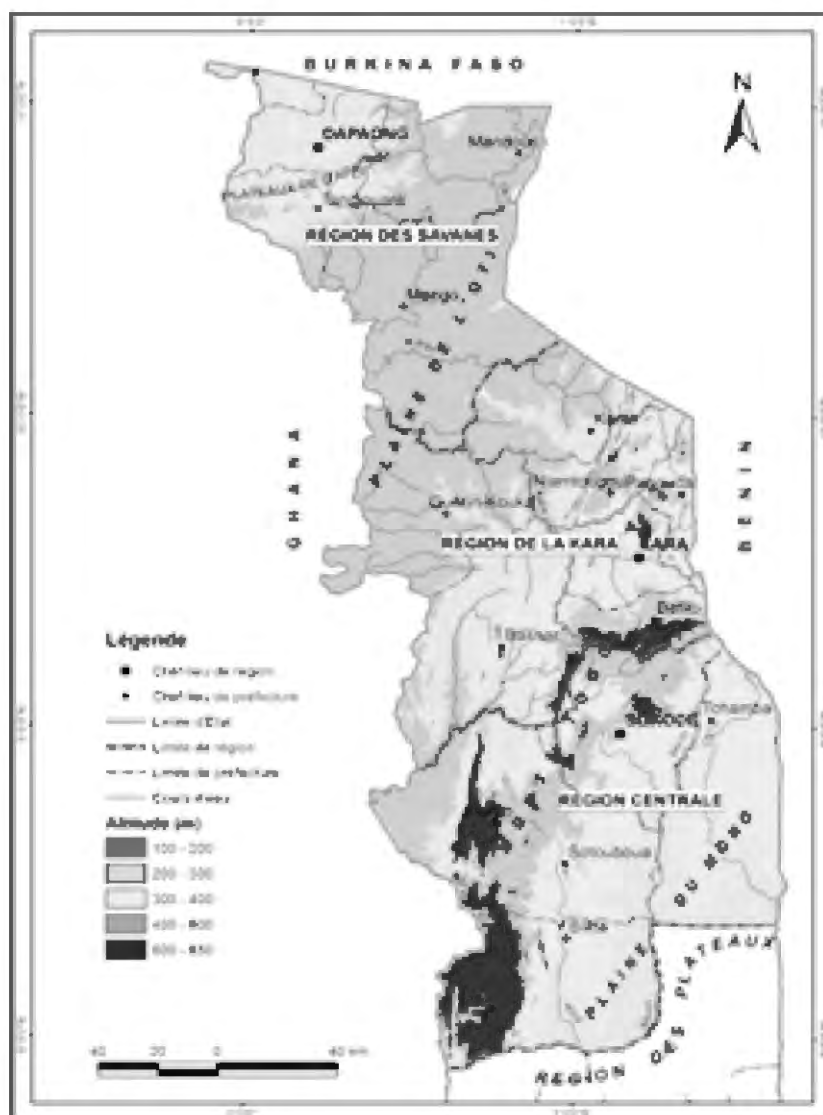
Maladie épidémique, infectieuse et contagieuse, provoquée par une bactérie aérobique, la méningite cérébro-spinale apparaissait chaque année au Togo en saison sèche, c'est-à-dire à partir d'octobre, lorsque se met à souffler l'Harmattan, un vent sec et desséchant en provenance du Sahara et du Sahel¹². Les cercles du Nord (Cercles de Sokodé et les Cercles de Sansanné-Mago) constituaient sa zone de prédilection¹³. Les poussières jaunâtres du sable, qu'il soulevait, rendaient la respiration difficile.

C'est dans la phase de pacification de ce territoire, qui deviendra le Togo, que les Allemands découvrirent cette maladie. Même s'ils l'avaient connue en Europe¹⁴, ils étaient surpris de la retrouver sur le continent africain et surtout dans cette partie de la côte occidentale, où elle était inconnue des populations autochtones (Klose 1992:408).

Après un moment de tergiversation, les autorités allemandes se mirent à rechercher les origines de cette maladie, dont l'extension rapide fut favorisée non seulement par le relief, mais aussi par la conception que les populations de cette région en avaient. À l'instar des autres habitants du territoire, elles la considéraient comme une malédiction, une punition des dieux, un sort jeté par les peuples voisins se trouvant au Nord ou par un sorcier (Massoka 2009:16-17¹⁵).

Le rapport de santé de 1906 de l'administration allemande fit remonter à 1902-1903 l'apparition de la maladie sur le territoire, notamment dans les cercles de Sokodé-Bassar et de Mango-Yendi. Le Dr H. Kersting signala son origine à Kandi, dans le Djougou au Dahomey voisin. De là, elle a suivi la route caravanière haoussa avant d'arriver dans le cercle de Sokodé¹⁶, notamment à Bassar où le gardien du quartier Zongo affirmait l'avoir connue 24 ans plus tôt à Sokoto¹⁷ où elle s'appelait Abola (ou « maladie qui tue beaucoup de gens »). Une autre voie empruntée par cette maladie est le Nord de la Côte d'Ivoire d'où elle était entrée dans le territoire par le pays moba¹⁸, pour causer 500 morts (Ali 1995:1724).

À partir de Noël 1906, avec la saison sèche, la méningite cérébro-spinale revint en force, plus virulente encore. Elle fut même annoncée dans le cercle de Sokodé, qu'elle pénétra par le chemin très fréquenté du pays logba, plus précisément par Kémérida¹⁹. Là, on dénombra 30 morts sur 35 personnes malades. À Kétao, on recensa 22 malades et 15 morts. L'épidémie se répandit ensuite dans le pays kabiyè, notamment à Lama, Siou, Kouméa et au nord de ce pays. Siou présentait la situation la plus alarmante avec 34 morts et 46 personnes malades²⁰ (Ali 1995:1724).



Carte 1 : Le Nord-Togo aujourd’hui

Source : K. Kouzan, 2016 à partir des données de l’Atlas du Togo, 1986, p. 4-5

Force est de constater que l'administration s'est contentée d'observations sans prendre de mesures efficaces pour maîtriser la maladie. Cela est lié, certainement, aux difficultés à contrôler les déplacements des populations et au fait qu'une fois que la maladie entre dans le pays, il n'y a plus possibilité de fermeture de frontières. Ainsi, en novembre 1907, les premiers cas de l'année furent déclarés dans la station de Sokodé, avec 4 manœuvres venant de Défalé. Parmi ces malades, l'un mourut après un jour de maladie, un autre guérit tandis que les deux autres retournèrent chez eux. Le 28 décembre suivant, ce fut le cas de la femme d'un soldat, qui tomba malade avec les mêmes symptômes, typiques de la méningite. Au début de février 1908, l'alerte fut donnée de l'autre côté de la frontière à Parakou, au Dahomey. On apprit aussi, par un commerçant venant de Mango, que deux mois auparavant, 40 personnes en étaient mortes à Kabou, en pays bassar (Ali 1995:1724).

Devant cette expansion inquiétante de l'épidémie, les autorités allemandes furent amenées à prendre des mesures urgentes pour l'éradiquer.

La mise en place d'une structure sanitaire et des campagnes de vaccination

Les autorités allemandes s'efforcèrent, très tôt, d'étendre rapidement la médecine dite « moderne » à l'ensemble de la population togolaise, particulièrement à celle de la région du Nord, à travers une structure sanitaire efficace et de multiples campagnes de vaccination. Dès 1888, plusieurs mesures administratives avaient été prises dans le domaine de la santé et de la salubrité (Chéradame 1905:355-356). Un équipement hospitalier valable fut mis en place à Anécho (Aného), Kpalimé, Atakpamé et à Lomé. Le Dr Rodenwaldt, principal spécialiste des maladies tropicales, engagea une lutte acharnée contre les épidémies dans les régions du lac Togo et du Haho et dans les Plateaux. Le personnel médical allemand était aidé dans sa tâche par des infirmiers et des agents sanitaires autochtones. Les soins étaient gratuits pour tous les agents de l'administration, leur famille, les élèves des écoles officielles, les prestataires, les prisonniers, ainsi que pour ceux que l'autorité locale reconnaît comme démunis. Un service d'hygiène fonctionnait dans certaines villes deux fois par semaine. Les campagnes de vaccination concernaient surtout la variole et la méningite cérébro-spinale, des maladies très fréquentes dans les circonscriptions de Sokodé-Bassari et de Mango-Yendi et qui étaient des maladies contagieuses considérées comme un danger public (Awumey 1980:10).

Alors que la première tournée de vaccination, entreprise au Nord par le docteur Kersting à Lama-Tessi, en 1899, fut effectuée pour la variole²¹, la deuxième fut menée contre la méningite par les docteurs Kersting et Kulz chez les Solla, en 1904–1906 (Kpagouda ou Pagouda). Ils dénombèrent 15

morts à Kétao et 30 à Kémériada. Devant la virulence de la maladie, qui fit, à la fin de novembre 1907, 45 morts à Kara, dont 35 enfants, et 16 morts à Sara, le Dr Kersting dut avouer que le médecin n'était pas en mesure d'avoir une influence décisive sur elle et estima que la mise au point d'un sérum antitoxique s'imposait (Ali 1995:1724-1726).

Il faut dire que si ces tournées intervenaient à point nommé compte tenu de la gravité de la situation sanitaire, elles ne donnèrent pas les résultats escomptés à cause de l'insuffisance des moyens et du fait que les Lama (Kabiyè et Solla), ne comprenant pas le sens de ces vaccinations, trouvèrent des moyens pour réduire l'efficacité des vaccins en n'observant pas les consignes pour le traitement de la maladie. Dans le rapport médical de 1907 du cercle de Sokodé-Bassar, on lit ceci : « Dans certains villages, sitôt après la vaccination, la scarification est lavée avec de l'eau, du savon et du jus de citron » (cité par Ali 1995:1724-1726).

Ainsi, on peut dire ici que l'impuissance de la médecine occidentale et la réticence de la population à la vaccination contribuèrent à l'extension de la maladie. En 1908, elle frappa de nouveau, en pays kabiyè, les localités de Ténéga, Grand-Losso, Pessidè, Kétao, Pagouda, Kouka, Yassangba, Mafpari, Krikri, Passa (Ali 1995:1726).

Cependant, à partir de 1910, des résultats positifs furent obtenus. Aucun cas de méningite ne fut signalé. Le cercle de Mango, qui faisait partie de ce que les Allemands appelaient le « Deutcher Sudan » et qui comprenait la majeure partie du cours supérieur de l'Oti, ne présentait plus de signes de méningite, grâce non seulement aux mesures prises, mais aussi à l'abondance des pluies de la savane tropicale²². À cela, il faut ajouter la part importante que l'administration réserva à la santé dans le budget du territoire.

En 1914, sur un montant de 249 000 marks destinés à la santé, 150 000 Marks (60,25 %) furent consacrés à la lutte contre les épidémies, 66 000 (26,51 %), à l'assistance médicale, 26 000 (10,45 %) au laboratoire de bactériologie et 7 000 (2,82 %) aux travaux d'hygiène à Anécho et Kpalimé (Simtaro 1982:329).

Cependant, ces actions furent interrompues par les opérations militaires qui se déroulèrent au Togo dans le cadre de la Première Guerre mondiale, à partir d'août 1914.

La stagnation durant l'occupation franco-britannique (1914–1922)

Durant la guerre en août 1914 et la période d'occupation (1914–1922) au Togo, les médecins militaires français et britanniques, en nombre réduit, avaient assuré tant bien que mal la santé de la population. À leur arrivée, les nouveaux occupants n'ont pas hésité à féliciter les Allemands pour l'œuvre remarquable qu'ils ont réalisée, en particulier, dans le domaine de la santé. Le capitaine,

Sicre, commandant français du cercle de Sokodé, ne tarit pas d'éloges pour l'œuvre allemande au Togo (Capitaine Sicre, 1918:124). Même tonalité de la part du lieutenant Coez, commandant du cercle de Mango²³.

Jusqu'au début des années 1920, la situation sanitaire du pays resta stable grâce aux mesures administratives et sanitaires prises par les autorités françaises²⁴ (Byalou-Sama 1992:33).

Cependant, cette situation ne dura pas longtemps.

L'engagement français contre la méningite durant la période de mandat (1921-1946)

Après avoir pris la succession de l'Allemagne au Togo, la France et la Grande Bretagne durent poursuivre la lutte contre cette épidémie à partir des années 1920. Dans la zone française, la situation se dégrada très vite et se poursuivit jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale. Il faut attendre le lendemain de la guerre pour voir quelque amélioration grâce au programme financé par le Fonds d'investissement pour le développement économique et social (FIDES).

Le retour de la méningite dans le cercle de Mango et sa réapparition dans la subdivision de Bassari (1939-1946)

L'accalmie, durant la période d'occupation, ne fut que de courte durée. Dans les années 1930, la méningite réapparaît dans le cercle de Mango, le principal foyer où se manifestait l'épidémie, avec un cas de soigné²⁵. Elle s'annonça dans le cercle de Sokodé et refit surface dans la subdivision de Sansanné Mango avec des dégâts importants. Dans la subdivision sanitaire de Sansanné Mango seule, on dénombra 353 cas, dont 31 décès chez les malades traités, 95 chez les malades non traités et 227 malades guéris ou en traitement²⁶. Le nombre de vaccins utilisés atteignit 10 057, en 1940, contre 9 788 doses, en 1939²⁷. L'administration du gouverneur Lucien Montagné²⁸ dut mettre en place un système draconien de lutte qui donna satisfaction. Il s'agit, en fait, du traitement au sérum associé aux sulfamides. Pour éviter des contagions, les mouvements de population d'une région à une autre furent interdits²⁹, les passeports sanitaires instaurés, et le contrôle des passagers arrivant à Mango fortement renforcé. Un manœuvre, atteint de méningite, fut immédiatement licencié et les cantons non atteints furent bien protégés. Il fut demandé aux commandants de cercle du Nord, du centre, d'Aného et de Lomé de porter une attention particulière à la gravité de la situation sanitaire provoquée par la maladie dans leurs régions d'exercice. Il leur fut rappelé l'importance primordiale qui doit être accordée à la protection de la santé publique. Ils doivent désormais non seulement préciser la nature de l'appui éventuel qu'ils doivent apporter aux chefs de subdivisions sanitaires dans la prophylaxie et le traitement de la maladie et présenter une gamme de dispositions nouvelles,

mais surtout associer les chefs de village et de canton, aviser l'autorité administrative et l'agent le plus proche du service de santé³⁰.

La diminution du nombre de vaccins utilisés, qui fut ramené de 10 057, en 1940, à 2 117 doses, en 1941 et l'accroissement de la part du budget du service de santé, qui passa de 4,5 millions de francs, en 1939, à 7, 8 millions de francs, en 1944, soit une augmentation de 173 pour cent³¹, permettent d'apprécier positivement les efforts de l'administration française pour éradiquer cette maladie.

Toutefois, beaucoup restait à faire. La preuve, c'est que le 25 février 1946, la maladie fut de nouveau signalée à Pana, dans la subdivision de Dapango (Dapaong). Elle fut découverte par une équipe d'inspection scolaire en tournée sous la direction du médecin-chef de la subdivision de Sansanné-Mango, le docteur Juliette Lapaysonnie. Le premier cas fut constaté sur le jeune maçon Same Kogue, logé dans la concession de Yamba Messé, chef d'une importante famille de commerçants, de colporteurs et de voyageurs, dont la case servait de caravansérail pour tous les passagers mossi, surtout ceux qui venaient de Tengodogo, pays d'origine des Mossé. Le jeune Same aurait été infecté par un de ces voyageurs, porteur sain. Le nombre total de cas diagnostiqués, confirmés bactériologiquement par la présence de méningocoques, était de 47, avec 15 décès. À ce total, il fut ajouté un cas douteux ainsi qu'un décès suspect³².

Les mesures pressantes prises par les autorités sanitaires, les jours suivants, permirent de localiser l'épidémie dans la subdivision de Dapango³³ et de procéder au traitement par les sulfamides, surtout injectables, associées au sérum qui donna des résultats encourageants³⁴. La vaccination anti-méningococcique des collectivités fut mise en route sur toute l'étendue de la subdivision sanitaire de Mango. Prisonniers et fonctionnaires de Mango furent ainsi vaccinés par le médecin africain de l'assistance médicale indigène (AMI). Il en alla de même de toutes les collectivités de la subdivision de Dapango qui, elles, furent prises en charge par le médecin-chef du secteur spécial n° 4/T. L'isolement des manœuvres fut entrepris afin d'éviter la contamination de l'agglomération de Dapango. Seule l'école de Kandé (Kanté) ne bénéficia pas de la vaccination parce qu'elle se situait hors de la zone contaminée et était assez éloignée de Mango. En plus, elle avait une équipe qui n'avait, à sa disposition, que la seule camionnette du secteur 4/T. Un barrage sanitaire, qui fut érigé à 22 km de Mango, à l'embranchement de la route de Nagbéni, et un autre, à Dabankoum, à la frontière de la Côte d'Ivoire, permirent de filtrer et de désinfecter les passagers venant de Tengodogo³⁵.

Toutefois, l'inquiétude demeurait dans la mesure où une centaine d'individus étaient rentrés chez eux en n'ayant reçu qu'une faible quantité de vaccin. D'autres n'étaient pas du tout vaccinés. La plupart des manœuvres du canton

de Timbou et la totalité de ceux des cantons de Nano, Dioukporgou, Lakpane, Goundogo et Nioukpourma retournèrent dans leurs familles. Le nombre de personnes qui partirent sans autorisation dépassa la centaine et ne cessa d'augmenter chaque nuit. La raison tenait moins à l'esprit d'indépendance des Moba qu'à l'insuffisance des moyens dont disposait l'équipe pour garder certaines catégories de malades infectés (4 gardes de cercle et un gradé³⁶).

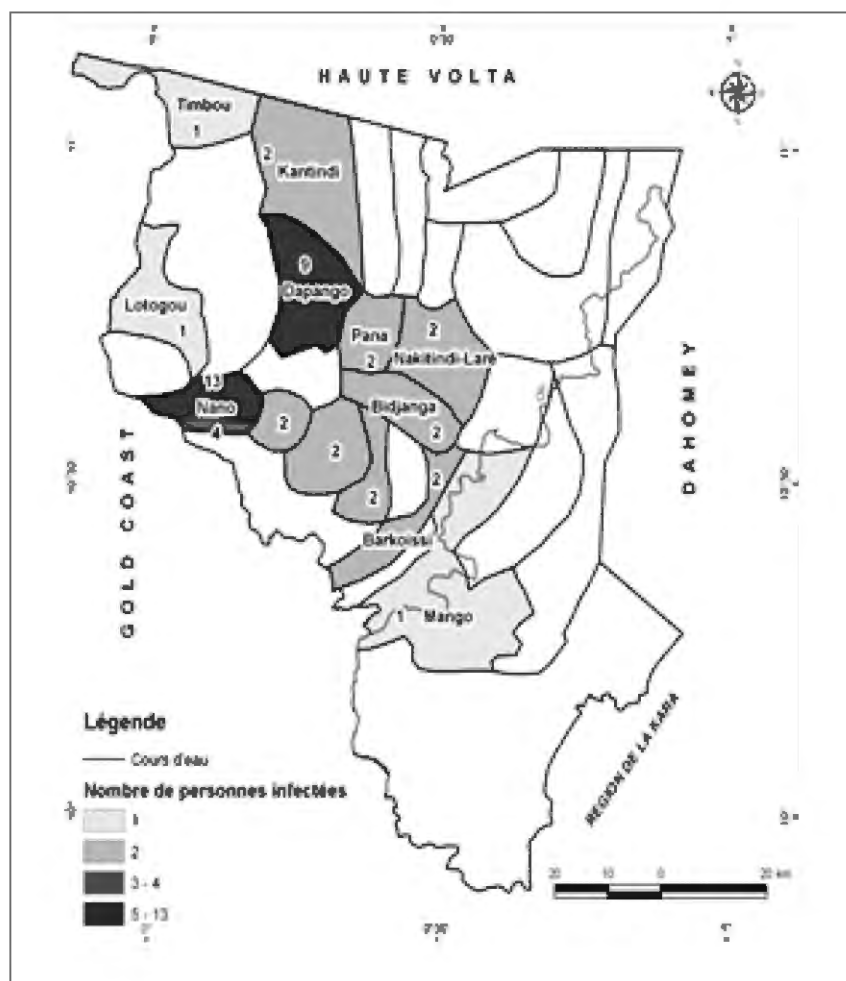
Ainsi, à partir du 4 mars 1946, alors qu'on croyait la maladie maîtrisée, un décès suspect fut enregistré dans le village de Babori, dans le canton de Nano, et deux nouveaux cas furent signalés à Bogou, dans le canton de Bidjanga. Des mesures furent alors prises rapidement, étant donné la proximité de cette localité avec Mango et d'autant plus que toute cette région de Barkoissi, Bogou, Bidjanga était le grenier où venaient se ravitailler, en caravanes quotidiennes et importantes, les Anoufom (Tchokossi) de la région de Mango. Ces dispositions étaient les suivantes : 1°) Fermeture du gros marché de Mandiéri, centre d'achat du mil, très fréquenté ; 2°) Interdiction de la circulation des piétons entre Mango et Dapaong et vice-versa, sauf cas particulier et avec passeport sanitaire ; 3°) Un barrage sanitaire est établi à l'entrée même de Mango ; celui du km 22 reçut des consignes sévères ; 4°) La circulation des camions évacuant les arachides reste tolérée, mais conducteurs et apprentis doivent se munir d'un laissez-passer renouvelable tous les jours ; 5°) Un laissez-passer sanitaire, visé par le médecin externe, est exigé des passagers du courrier vers le Sud³⁷.

Même si le personnel de la santé de la subdivision de Dapaong pouvait se réjouir des résultats obtenus, il était toujours inquiet. Dans son rapport sur la situation en mars 1946, on pouvait lire ce qui suit : « L'épidémie semble entrer dans sa phase aiguë. Les moyens locaux en personnel et matériels suffisent encore mais risquent d'être rapidement débordés si la situation s'aggrave encore³⁸ ».

Dans la subdivision de Dapango, on dénombre, au total, 47 cas. Nano battit le record avec 13 cas, suivi de Dapango, 9, de Dioukporgou, 4. Venaient ensuite Pana, Barkoissi, Nandoga, Bidjanga, Bogou, Goundoga, Nakitindi-Est, Timbou, 2. Lotogou, Kantindi, Galangashie occupèrent la dernière position avec 1 cas³⁹.

Au regard des actions menées à Dapaong, on pouvait croire que la méningite cérébro-spinale était en voie de disparition. Mais au lieu que son champ se réduise, il s'était plutôt étendu en se déclarant dans la subdivision de Bassari. Comme mesures nouvelles, prises dans l'immédiat, tous rassemblements publics, tels que les offices religieux, les cérémonies rituelles, les danses, à l'exception toutefois des marchés placés sous contrôle sanitaire, furent interdits⁴⁰. Le chef de la subdivision de Bassari invita tous les chefs de canton et de village à signaler, très vite, au poste médical le plus proche, tous

les cas de maladies se manifestant par des signes suivants : fièvre, maux de tête, vomissement, difficulté à mouvoir la tête. Les cas de plusieurs membres de familles, tombés malades à quelques jours d'intervalle, et les cas de morts d'étrangers de passage dans la région ou dans les villages devaient être également signalés.



Carte 2 : Répartition de cas de méningite cérébro-spinale dans le cercle de Dapango (Dapaong) en 1946.

Source : K. Kouzan à partir de CAOM-Aix-en Provence, 14 miom 2 708
1. Fonds moderne. AOF. Sous-série G. 2G 46/103. Bobine 131.
À Mango, le 2 mai 1946. Le médecin-chef de la subdivision de Sansanné-Mango, docteur Juliette Lapaysonnie.

À cela, s'ajoutent d'autres dispositions plus draconiennes : tout malade suspect de méningite était rigoureusement isolé. Il n'était évacué sous aucun prétexte vers une formation sanitaire, car son transport risquait de disséminer la maladie. L'entourage du malade, les parents, les habitants d'une même case, les voisins immédiats étaient considérés comme des malades potentiels. En vue d'éviter la contagion, on interdisait à ces individus de s'éloigner de leur case ou de leur village. Même au risque de créer des crises affectives chez les patients, les individus sains devaient éviter tout contact avec le malade et avec son entourage⁴¹.

Toutes ces dispositions ont-elles permis d'éradiquer l'épidémie de méningite dans le pays ? Rien n'est moins sûr. Un an après, alors que la méningite s'atténuait à Dapaong et à Bassar, elle fit de nouveau son apparition dans le cercle de Mango. Le premier cas fut enregistré le 24 janvier 1947, obligeant le commissaire de la République française au Togo à renforcer les mesures de surveillance sanitaire existantes. Elles commencèrent par la mise en quarantaine des régions contaminées. Le dernier cas fut signalé le 3 mai 1947. Il a fallu la collaboration étroite des médecins anglais et français pour limiter l'avancée de la maladie en territoire sous tutelle française et en limiter les méfaits⁴².

Mais il restait à éradiquer définitivement la maladie, qui l'année suivante, refit surface dans d'autres localités. Cette fois-ci, ce fut au tour des subdivisions de Lama-Kara et de Sokodé-Bassari ainsi que du cercle d'Atakpamé d'être touchés.

L'extension de la méningite vers le Sud et renforcement des mesures sanitaires (1948-1960)

À partir de 1948, la méningite cérébro-spinale refit surface et s'étendit vite sur le territoire togolais. Elle atteignit le Sud, notamment le cercle d'Atakpamé. Il a fallu prendre d'autres dispositions nouvelles pour assainir la situation sanitaire qui commençait à se dégrader.

Retour de la méningite à Lama-Kara et Sokodé-Bassari et extension au cercle d'Atakpamé

Limitée jusque-là au cercle de Mango et à la subdivision de Bassari, l'épidémie de méningite cérébro-spinale atteignit, au début de 1948, la subdivision de Lama-Kara, où elle toucha 512 personnes et fit 56 morts. Elle semblait se limiter exclusivement à la partie orientale de cette subdivision où la situation était propice à sa propagation : la population était très dense et tous les 6 jours, un grand marché avait lieu dans chaque canton. Il faut ajouter à ces facteurs favorables la proximité du Dahomey où les épidémies étaient fréquentes à l'époque. Le paroxysme fut atteint, en février 1949, avec 4 030

malades recensés⁴³. Dans une lettre adressée au directeur de la Société des missions évangéliques (SME), E. Schloesing, le 19 février 1949, le pasteur Jacques Delord attira l'attention de ce dernier sur ce moment de dures épreuves que traversait le pays kabiyè avec l'apparition de l'épidémie de méningite dans les proportions bien plus inquiétantes. Il précisa qu'en deux jours, 3 600 cas furent enregistrés dans la seule subdivision de Lama-Kara et que les mesures prises (passeports sanitaires pour ceux qui voyageaient en camion, suppression des marchés, des cultes, etc., maintien des écoles ouvertes, ce qui permit au moins de repérer les écoliers malades, etc.), pour limiter son extension, avaient eu des résultats insignifiants. Il ajoutait que malgré la peine que s'étaient donnée les enseignants pour convaincre les parents d'amener les enfants malades aux dispensaires, il y avait eu parmi les écoliers 23 cas et 6 décès. Il s'était alors demandé si la Mission ne devrait pas ajouter aux paroles de consolation le geste du Bon Samaritain et envisager l'envoi d'une ou de deux infirmières. Qui plus est, le personnel traitant était insuffisant en nombre, trop jeune et sans beaucoup de formation pour faire des ponctions lombaires et des injections intrarachidiennes. L'infirmier protestant, du dispensaire de Soumdina, travaillait seul, recevant la visite du docteur une ou deux fois par semaine seulement. Il était souvent réveillé au milieu de la nuit pour effectuer les premiers soins d'urgence, piqûres et autres, éclairé de sa seule lanterne tempête. En 24 heures, il y eut jusqu'à 27 nouveaux malades. Dans le dispensaire installé dans le campement (le caravansérail), grouillait une foule de parents, de malades et de visiteurs⁴⁴.

De janvier à juillet, furent relevés 7 655 cas et 405 décès ; le taux de mortalité fut de 5,2 pour cent. Pour l'ensemble de la subdivision, la moyenne de la mortalité atteignit 4,3 pour cent de la population, le maximum ayant été atteint dans le canton de Pouda avec 12 pour cent⁴⁵.

Cependant, tandis que le nombre de cas commençait à chuter dans la subdivision de Lama-Kara en passant de 228, en avril, à 24, en juillet en 1949⁴⁶, la méningite cérébro-spinale se manifesta dans la subdivision sanitaire de Sokodé-Bassari. Les premiers foyers avaient été décelés en janvier 1949 dans Sokodé et ses environs, à Bafilo, dans les autres cantons de Lama-Kara et à Bassari. L'épidémie gagna le canton de Kabou. Dans la subdivision de Sokodé, le verrou sanitaire de Bafilo se montra efficace, sauf pour le village d'Aléhérèdè où furent dénombrés 8 cas dont 4 décès. Le massif de Fazao, limitrophe de la Gold Coast et de Sokodé, fut vite touché avec 16 décès. Lama-Kara, le Togo britannique et la région de Fazao apparurent comme la zone endémique de la maladie.

Dans un télégramme adressé au commandant de cercle de Sokodé, le chef de la subdivision de Lama-Kara, Aubanael, fit un compte rendu sur la situation des cas de méningite dans sa subdivision, du 10 au 15 février 1949.

Il estima le nombre total de cas à 695, dont 35 décès, et précisa que si la progression de la méningite était nettement ralentie à Siou, Niamtougou, qui furent les premiers gros foyers, par contre elle restait importante à Kétao, Soumdina, Pya et Tcharè. Pour l'ensemble du massif montagneux kabiyè, il estima le nombre à 3 536, dont 153 décès⁴⁷.

Toutefois, comparativement aux autres colonies d'Afrique de l'Ouest, la situation dans la subdivision de Lama-Kara était moins alarmante. Au 1^{er} semestre 1949, alors que le pourcentage des décès enregistrés par rapport aux cas de méningite signalés était de 19,18 pour l'ensemble de l'A.O.F, 27,31 pour le Niger, 21,37 pour la Haute-Volta, 9,09 pour le Dahomey et la Gold-Coast 7,42, celui de la subdivision de Lama-Kara était de 5,2⁴⁸. De bons résultats thérapeutiques furent d'ailleurs enregistrés dans cette subdivision puisque le pourcentage de mortalité, en milieu autochtone, n'a pas dépassé 5,2 pour cent et le pourcentage de morbidité⁴⁹ n'a pas dépassé 4,3 pour cent (Guernier & Froment-Guieysse 1951:458).

Comme traitement, on eut recours, presque uniquement, à l'utilisation de sulfamides. Les injections intra-rachidiennes de Pénicilline ne furent pratiquées que dans les cas diagnostiqués tardivement aux doses de 30 000 à 40 000 U⁵⁰ après la P.L. (ponction lombaire⁵¹).

Le schéma de traitement pour adultes prescrit et diffusé fut le suivant :

1^{er} jour

- 1° : injection intra-musculaire d'une ampoule de Solu-dangenan, ou de Lysapyrine, ou de 5 cc de Solu-thiazomide
- 2° : faire absorber 3 comprimés de thiazomide ou d'adiazine
- 3° : faire absorber 2 comprimés toutes les 3 heures, ce qui fait 16 comprimés ;

2^e jour : 16 comprimés par 24 heures c'est-à-dire 2 comprimés toutes les 3 heures

3^e jour : 12 comprimés par 24 heures c'est-à-dire 1 comprimé et demi toutes les 3 heures

4^e jour : 12 comprimés dans les 24 heures

5^e jour : 8 comprimés dans les 24 heures c'est-à-dire 1 comprimé toutes les 3 heures

6^e jour : 8 comprimés dans les 24 heures.

Ces indications furent complétées par 7 autres portant sur le nombre de verres d'eau à boire par le malade à la prise du médicament, la dose de sulfamide à injecter en cas de vomissement, le nombre de jour qu'il faut le maintenir, l'attitude à adopter lorsque le malade n'est pas allé à la selle, le moment où il faut contrôler le cœur et faire de l'huile camphrée, la nécessité

de faire des gouttes épaisses et un traitement mixte du paludisme et de la méningite, de soigner le mal de gorge et l'inflammation du nez par des instillations nasales d'huile goménolée⁵².

À voir la durée du traitement et la quantité de médicaments à prendre par le malade, il est facile d'imaginer combien ces indications seraient difficilement respectées à la lettre.

Il fut procédé également à la réduction au minimum des déplacements et des contacts entre les passagers et les populations sédentaires. Il s'agissait de la mise en place, à partir du 9 septembre 1949, de barrages composés de deux gardes de cercle respectivement à Bafilo et à la barrière d'Aledjo⁵³. En raison de l'extension épidémique de la maladie à Lama-Kara, le Dr Salou, médecin-chef de la subdivision sanitaire de Sokodé, attira l'attention du commandant de cercle de Sokodé sur l'intérêt que présentait l'adoption de mesures de contrôle, aussi strict que possible, de la circulation dans les régions de Bafilo, Kanté, Namon, et d'autoprotection des villages, invitant les chefs à interdire le séjour et le passage aux voyageurs en provenance de Lama-Kara et en les secondant dans la mesure du possible à l'aide des policiers. Toutes les maisons de commerce et les commerçants furent informés de ces dispositions⁵⁴.

En cette année 1949, depuis les subdivisions de Lama-Kara et de Sokodé-Bassari et par la Gold Coast, la méningite cérébro-spinale arriva dans le cercle d'Atakpamé. L'Akébou et l'Adélé furent les premières régions touchées. Les premiers cas furent signalés à Anié, Blitta et Tomégbé⁵⁵.

Pour les autorités françaises, il était indispensable de renforcer les mesures prises ou d'en prendre d'autres afin de venir à bout de cette épidémie.

Le renforcement des mesures dans les années 1950

Au début des années 1950, les autorités françaises durent renforcer les dispositions en vue d'éradiquer l'épidémie de méningite au Togo, notamment dans les cercles du Nord. À la suite des doléances émises par la population sur la grande facilité qui aurait été donnée aux voyageurs au départ de régions contaminées dans les Territoires voisins, la circulation fut limitée et le contrôle des passeports sanitaires renforcé. Les efforts furent poursuivis dans la subdivision de Lama-Kara, où la situation sanitaire ne s'améliora pas. Du 5 au 10 février 1950, le chef de cette subdivision, Scaon, y dépista 71 cas de méningite, dont 5 décès, et 2 cas au Dahomey⁵⁶.

Vu l'urgence de la situation, l'arrêté du 15 février 1950 du gouverneur J. H. Cedile, déclarant contaminés de méningite cérébro-spinale et placés sous surveillance sanitaire les cercles de Sokodé et de Mango, fut rendu immédiatement applicable. Toutes les communications entre les cercles de Sokodé et de Mango et les cercles et territoires limitrophes furent

provisoirement interrompues⁵⁷. Seuls étaient autorisés à circuler les véhicules transportant le courrier postal, les fonctionnaires en déplacement pour des raisons de service, les produits locaux destinés à l'exportation et les marchandises et matériaux nécessaires à la vie économique du pays⁵⁸. Sous aucun prétexte ces véhicules ne pourraient s'arrêter ni séjourner en dehors des localités de départ et d'arrivée ou des escales indiquées, expressément, sur le laissez-passer. La circulation des voyageurs ne pourrait être autorisée que pour les déplacements de service ou ceux motivés par des raisons graves (décès d'un parent proche par exemple). Dans les centres de transit, le personnel des véhicules et les voyageurs devraient être hébergés dans les locaux appropriés, les isolant de la population sédentaire. Les voyageurs quittant Sokodé-Lama-Kara ou Bassari, soit en direction du Nord, soit en direction du Sud, devraient se munir, au départ, d'un passeport sanitaire qu'ils devraient présenter à toute réquisition des agents du contrôle sanitaire (infirmiers ou gardes de Cercle) et remettre au médecin-chef de la circonscription sanitaire du lieu de destination ou à son représentant. Aucun voyageur ne pouvait être admis dans un véhicule s'il n'était muni de ce passeport sanitaire⁵⁹. Les pénalités applicables aux contrevenants des mesures prescrites furent celles prévues aux articles 2, 3 et 4 du décret du 11 novembre 1929 sur la protection de la santé publique au Togo :

- amende de 500 à 1 000 francs, en cas de récidive, 1 000 à 50 000 francs.
- emprisonnement de 1 à 6 mois, en cas de récidive, de 6 à 12 mois⁶⁰.

Avec ces mesures, on pouvait s'attendre à une amélioration de la situation. Ce ne fut pas le cas. C'est ce dont témoigne la note du commandant du cercle de Sokodé, Jacques Lemoine, adressée au commissaire de la République française au Togo, Yves Digo, l'informant du dépistage de 16 cas de méningite dans la subdivision de Lama-Kara, dont 12 dans le seul canton de Lama-Tessi. Il le pria ensuite de prendre un arrêté afin de mettre ce canton sous régime de surveillance sanitaire et de déclarer les villages de Farendè et de Koukoudè en état de danger imminent en application des mesures préconisées par la conférence récente sur la santé tenue à Natitingou (Dahomey)⁶¹.

Il demanda également aux chefs de canton de Sotouboua et de Fazao de concourir par tous les moyens en leur possession au renforcement des mesures de contrôle de la circulation prescrites par les autorités administratives et médicales. Ordonnance leur fut donnée de veiller strictement à ce que les revendeurs et revendeuses étrangers à leurs villages ne séjournent sur les marchés que durant la journée et regagnent leurs villages respectifs dès la tombée de la nuit ; que les habitants de leurs cantons refusent l'hospitalité à tout étranger (surtout ceux en provenance de la Gold Coast). Les étrangers

de passage devraient être immédiatement signalés aux chefs qui limiteraient au strict minimum leurs contacts avec les populations et leur assigneraient des cases isolées où ils seraient astreints à résider⁶².

À partir de ce moment, on commença à voir les cas de méningite cérébro-spinale chuter remarquablement. Ils passèrent à 2 804 cas en 1950 contre 10 531 en 1949 (Guernier & Froment-Guieysse 1951:458). Le cas le plus illustratif de cette régression fut la situation du pays nawda (cantons de Niamtougou et Siou), où en 6 mois, le nombre de cas de méningite devint pratiquement nul, passant de 421, en janvier, à 1 en juin 1949⁶³.

Malgré cette embellie, le dispositif de défense sanitaire fut maintenu, notamment dans la subdivision de Lama-Kara où la situation n'était pas très rassurante⁶⁴. La mission de l'ONU, en visite dans le territoire en 1950, en fit d'ailleurs l'une de ses préoccupations⁶⁵.

Conscientes que la diminution du taux de mortalité de cette affection ne signifie pas sa disparition totale sur toute l'étendue du territoire, les autorités sanitaires durent exhorter la population à plus de vigilance. C'est ce que fit, en 1953, le Dr A. Bezon, médecin-chef de la subdivision sanitaire de Lama-Kara. Il annonça à tous les responsables de dispensaires et postes d'assistance médicale indigènes (AMI) la déclaration de quelques cas de méningite et les pria de prévenir et d'évacuer, aussitôt connus, les cas qui se présenteraient à eux. Il ajouta qu'au cas où ils ne posséderaient pas de moyens pour effectuer une ponction lombaire, ils évacuent les simples suspects vers les centres médicaux les plus proches, c'est-à-dire Lama-Kara, Niamtougou ou Pagouda⁶⁶.

Progressivement, malgré l'insuffisance des agents devant assurer la bonne marche des services médicaux, l'irrégularité dans l'envoi des médicaments, et l'inorganisation des campagnes de sensibilisation, la situation sanitaire des cercles du Nord s'est améliorée, même si beaucoup restait encore à faire⁶⁷. Le recul de l'épidémie au Togo est confirmé par la diminution de cas, dont le nombre est passé de 10 531, en 1949, à 48, en 1953. Le nombre de décès a suivi la même évolution, en passant de 202 à 2 durant la même période⁶⁸. La vigilance des autorités coloniales et l'acceptation progressive de la médecine moderne par la population locale ont contribué à faire reculer cette maladie au Togo et à améliorer la situation sanitaire de ce territoire. Dans un discours prononcé à l'occasion d'une manifestation publique organisée à Sokodé le 14 juin 1957, Fousseni Mama, ministre d'État du gouvernement de la République autonome du Togo, se félicita de l'œuvre importante réalisée par la France au Togo, notamment au Nord :

Il serait injuste, dit-il, de passer sous silence le magnifique effort de la santé publique qui a fait disparaître les épidémies, qui, il n'y a pas trente ans,

décimaient ces régions, variole, méningite, la maladie du sommeil, fièvre jaune. Tous ces maux sont du passé et la poussée démographique est là pour le démontrer⁶⁹.

Ainsi, en 1958, sur la soixantaine de maladies traitées par les formations sanitaires du Togo, aucune mention n'est faite de la méningite cérébro-spinale⁷⁰. D'une centaine en 1906, le nombre de cas de méningite recensés a diminué jusqu'à 1, en 1933, avant de remonter à 10 531, en 1949 et redescendre à 48 en 1953. La diminution de la fréquence des maladies épidémiques dans les cercles du Nord et l'extension du réseau routier vers cette région favorisèrent l'installation des fonctionnaires européens. On dénombra 36 ressortissants européens, américains et suisses dans la subdivision de Lama-Kara, dont 27 à Lama-Kara, 4 à Pagouda et 5 à Koukoudè. C'est la même situation dans le cercle de Mango, qui comptait plus d'une dizaine de résidents européens et assimilés⁷¹.

À partir de 1959, le changement politique obtenu à l'issue de la victoire des nationalistes lors des élections du 27 avril 1958 ne réduisit pas l'attention particulière accordée à la santé. On en veut pour preuve le montant : 51,2 millions (28,02 %) sur un total 182,7 millions de CFA furent prévus pour l'équipement social qui comprenait la médecine de soins, l'hôpital de Sokodé, la formation de Tabligbo, la pharmacie de Lomé, les maternités et la médecine prophylactique⁷².

Ainsi, on peut dire qu'en 1960, la santé a été suffisamment améliorée au Togo et surtout dans les cercles du Nord. Les actions sanitaires permirent le recul des maladies comme la trypanosomiase, la fièvre jaune, la méningite, la variole, le paludisme, etc. Le pays disposait de 159 formations sanitaires⁷³ comptant au total 2 787 lits pour une population de plus de 1,5 million d'habitants⁷⁴, soit un lit pour 538 habitants. Les soins et les médicaments étaient gratuits, contribuant à alourdir le budget du Togo (Cornevin 1988:405-406).

Conclusion

À travers cette étude sur la méningite cérébro-spinale à l'époque coloniale, nous pouvons constater que l'action sanitaire du pouvoir colonial au Togo, comme ce fut le cas dans les autres territoires africains conquis, a été ardue, effective et réussie. À la fois utilitaires et humanitaires, ses succès n'ont été possibles que grâce à des tournées de vaccination effectuées dans les cantons, à des campagnes de sensibilisation de certains ménages à la notion d'hygiène, à la construction des centres de santé et à l'organisation des soins gratuits. Ainsi, la médecine « moderne », implantée au début sur la côte (Aného et Lomé), s'est progressivement répandue à l'intérieur du territoire. Une attention particulière a été portée aux cercles de Sokodé et de Mango, qui constituaient surtout une importante zone de réserve de main-d'œuvre et de production de

certaines cultures de rente (arachide, karité). L'amélioration progressive de la situation sanitaire et de l'encadrement médical a permis l'éradication des grandes endémies et épidémies et contribué à l'amélioration de la santé de la population et à son augmentation. Mais si l'action sanitaire des autorités coloniales a été louable, elle a connu au début des échecs. C'est avec peine que ces autorités ont pu amener les « indigènes » à la pratique médicale occidentale indispensable à la réalisation des objectifs économiques et humanitaires énoncés en faveur de la colonisation. La progression de la médecine occidentale n'a pas exclu la méfiance et la résistance de certaines populations à l'égard des actions sanitaires, si bien que le traitement par les plantes resta dominant dans les campagnes du Togo, même si l'efficacité de la « médecine du Blanc » était reconnue. L'éradication de certaines maladies fut partielle à cause de la résistance des populations, très attachées à leurs valeurs socio-culturelles et à leur méfiance à l'égard des Européens. À cela, s'ajoutent les morts provoquées parfois par les vaccinations et les opérations de répression et de pacification organisées par les autorités coloniales. Plusieurs peuples du Togo prirent du temps avant d'accepter la médecine moderne apportée par les Allemands et les Français. Si des succès ont été obtenus dans l'action sanitaire, il revenait aux nouveaux dirigeants du Togo indépendant de poursuivre cette œuvre et de faire mieux que le colonisateur. Toutefois, le retour aujourd'hui de la méningite dans le pays, amène à s'interroger sur l'efficacité de la médecine occidentale à l'époque coloniale, qui ne peut pas se lire uniquement à travers les chiffres, et les résultats de la politique sanitaire adoptée par les États africains indépendants.

Notes

1. Il s'agit du professeur Mustafa Mijiyawa.
2. <http://news.alome.com/h/82397.html>. Épidémie de méningite au Togo/80 cas et 6 décès dans le Dankpen. Publié le mardi 2 février 2016.
3. <http://www.27avril.com/blog/culture-societe/sante/togo-epidemie-de-meningite-au-moins-80-cas-dont-65-cas-et-6-morts-a-dankpen>. « Togo, Épidémie de méningite : au moins 80 cas, dont 65 cas et 6 morts à Dankpen », par Télégramme 228. 8 février 2016. Source : [02/02/2016] *Kiwi A-W/F.S*, T228, mis à jour le 11/02/2016 à 11H 02 TU.
4. Le mercredi 10 février de la même année, une rencontre de sensibilisation à l'épidémie réunit, à Kara, les préfets, les présidents des délégations spéciales, les chefs traditionnels, les forces de l'ordre et de sécurité, les chefs de service ainsi que les responsables sanitaires de la région de la Kara autour du comité régional de gestion des épidémies. Le mercredi 24 février 2016, les autorités sanitaires ont lancé, à Kara, une campagne de vaccination dans les districts de Dankpen et Bassar et le sous-district de la plaine de Mò. Le 25 février 2016, le Premier ministre Komi Selom Klassou s'est rendu sur le terrain pour constater le déroulement effectif de la campagne de vaccination contre la méningite et apporter le soutien du gouvernement aux populations affectées par l'épidémie. *Togo-Presse* n° 9 727 du 15 février 2016, p. 12 ; *Union pour la patrie* n° 892 du 26 février 2016, p. 6.

5. *Togo-Presse* n° 9 815 du 23 juin 2016, p. 1-3. Le coût total des mesures prises par le gouvernement togolais face à cette situation, et avec l'aide de ses partenaires techniques et financiers, est de 2 065 563 579 francs CFA.
6. Selon Marc Ferro, « C'est quand elle chassait la malaria ou la maladie du sommeil que la civilisation européenne fut le mieux acceptée ».
7. On peut lire pour le Togo les mémoires, cités dans la bibliographie, de N. Nandjirma, M. E. Pallo, E. Poyodi, N. Taboutiete, Joseph Koffi Pakali.
8. La méningite cérébro-spinale est provoquée par une bactérie aérobie, *Neisseriameningitidis*, découverte, en 1887, par l'Autrichien Anton Weichselbaum (1845-1920). Très fragile, elle survit peu de temps en milieu extérieur. Ayant particulièrement besoin de la chaleur, cette bactérie se transmet par voie aérienne, essentiellement par les gouttelettes de salive qui accompagnent la parole, la toux (Microsoft ® Encarta ® 2009. © 1993-2008 ; Alonou 1994:120).
9. De nos jours, la méningite cérébro-spinale reste encore mystérieuse pour les populations togolaises. En janvier et février 1997, à la suite d'une épidémie de méningite qui a fait de nombreuses victimes dans la région des Savanes au Nord-Togo, beaucoup de femmes âgées, soupçonnées d'en être responsables par la pratique de la sorcellerie ont été battues à mort dans le canton de Korbongou (Guigblile 2002:120). Selon nos enquêtes, les Tem (Kotokoli) l'appellent « *Camlanga* », les Bassar, « *Silemin* », les Kabyè, « *Tchantchan Kunda* », les Kokomba, « *Stchard* », les Nawdemba, « *Dédérika* », les Ewé, « *Kolialiado* », ce qui signifie « l'affection qui tord ou durcit le cou ».
10. La plupart des cas de méningite, en particulier les méningites bactériennes, ont une apparition brutale avec des symptômes comportant des maux de tête, une raideur du cou, de la fièvre, des nausées, une asthénie et une irritabilité qui évoluent souvent vers la stupeur et le coma. La maladie progresse rapidement et, en l'absence de traitement, est mortelle en 24 à 72 heures. Cf. Microsoft ® Encarta ® 2009. © 1993-2008.
11. En 1960, il fut procédé à l'institution de l'organisation de coordination et de coopération contre les grandes endémies (OCCGE) dans les sept États de l'AOF devenus souverains (Bado 1997:1 242-1 259).
12. L'Harmattan affecte le Golfe de Guinée en hiver, entre la fin novembre et le milieu du mois de mars.
13. Voir carte n° 1.
14. Identifiée au XVIIe siècle par Thomas Willis (1621-1675), la méningite ne fut véritablement découverte en Europe qu'au XIXe siècle. Elle connut une sérieuse recrudescence à partir de 1806 (France, Italie, Gibraltar, Espagne, Danemark, Irlande, Suède, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Allemagne, etc.). L'Afrique noire fut atteinte à son tour, notamment sa côte occidentale, à partir de 1900. Le Nigeria du Nord fut atteint en 1905, la Côte de l'or (Ghana) en 1906-1908, le Dahomey en 1906 et le Nord-Togo en 1908. De nouvelles extensions territoriales furent observées de 1903-1913 au Ceylan, Batavia, Hong Kong, Chine, Jamaïque, etc. Le premier traitement était la sérothérapie mise au point, en 1906, en Allemagne par Ruppel, Kolle et Wasserman, en Autriche par Markl et aux États-Unis, en 1908, par S. Flexer et J. W. Jobling. Présentant des limites en raison de la faible antigénicité du méningocoque, ce traitement fut remplacé par la chimiothérapie, fondée sur l'utilisation de sulfamides mise au point, en 1939, par H. S. Banks et de la pénicilline, à partir de 1944 aux États-Unis, et par divers antibiotiques (Chloramphenicol, Ampicilline, céphalosporines, rifampicine, ciproflaxacine, etc.) (Becker & Collingnon 1998:399-474).

15. Essoham *Biao*, directeur de cabinet du ministère de la Santé, entretien au ministère de la Santé en 2014.
16. ANT-Lomé, 2 APA 60, Sokodé, administration générale et politique. Le cercle de Sokodé (monographie), 1957.
17. *Sokoto* est une ville du Nigeria, située sur un promontoire rocheux à la confluence du Bakoura et du Rima-Maradi. C'était la capitale de l'ancien Empire de Sokoto.
18. Le cercle de Dapango, le plus septentrional du Togo, se présente comme une pittoresque zone montagneuse de falaises découpées et fertiles entourée par deux plaines : la plaine de la Volta au Nord, et celle de l'Oti au Sud et à l'Ouest. ANT-Lomé, 2 APA 60, Sokodé, administration générale et politique. Le cercle de Sokodé (monographie), 1957.
19. Localité située à une trentaine de kilomètres à l'est de Kara et à 7 km de Kétao.
20. À Lama et Kouméa, on manqua de chiffres. Cf. ANT-Lomé, 2 APA 60, Sokodé, administration générale et politique. Le cercle de Sokodé (monographie), 1957.
21. ANT-Lomé, FA1/187.
22. ANT-Lomé, cercle de Mango 2 APA 1, Mango. Administration générale et politique 1918-1919. Rapport annuel d'ensemble par le Lieutenant Coez, Commandant de 1918-1919.
23. ANT-Lomé, 2APA 1, cercle de Mango. Administration générale et politique 1818-1919. Rapport annuel d'ensemble par le Lieutenant Coez, Commandant de 1918-1919. Occupation française du Togo. Étude sur le cercle de Sansanné Mango 1918-1919, p. 22-23.
24. À partir de 1921, il fut procédé à la réorganisation du service de santé, désormais divisé en subdivisions correspondant, à peu près, aux limites des circonscriptions administratives. Dans le cercle de Sokodé, un médecin, avec l'aide de certains agents, est chargé du service sanitaire. Par l'arrêté du 11 août 1921.
25. ANT-Lomé, 2APA 24, Cercle de Mango. Administration générale et politique. Rapport annuel sur l'administration du cercle pendant l'année 1933. Rapports trimestriels (1er, 2e et 3e). Rapports annuels. N.B. : 1er : bulletin commercial. 2e : report d'ensemble. 3e : situation politique. Projet de budget et rapport annuel d'ensemble, 1933.
26. ANT-Lomé, 2APA 97, Cercle de Mango. La lutte contre la méningite cérébro-spinale, 1939-1948.
27. CAOM 14 G/21, 22. Microfilms internes 14 Miom/2666.
28. Il gouverna le Togo du 23 octobre 1936 au 15 mars 1941. Ce fut un homme habile et dynamique, qui a su particulièrement séduire les jeunes Togolais par son engagement en faveur du sport populaire.
29. Par l'arrêté n° 156 du 9 mars 1939.
30. ANT-Lomé, 2 APA 117, Tsévié. Service de santé. Instructions pour la lutte contre les épidémies de méningite, 1940. Note n° 216 bis du 4 février 1940. Instructions sur les mesures préconisées pour la prophylaxie des épidémies de méningite cérébro-spinale au Territoire.
31. CAOM-Aix-en Provence, 14 G/21, 22. 14 Miom/2666.
32. CAOM-Aix-en Provence, 14 miom 2708 1. Fonds moderne. AOF. Sous-série G. 2G 46/104. Bobine 132. Rapport concernant l'épidémie de méningite cérébro-spinale dans la subdivision sanitaire de Mango en 1946.

33. Voir Carte n° 1 : Le Nord-Togo aujourd'hui.
34. CAOM-Aix-en Provence, 14 miom 2708 1. Fonds moderne. AOF. Sous-série G. 2G 46/103. Bobine 131. À Mango, le 2 mai 1946. Le médecin-chef de la subdivision de Sansanné-Mango, docteur Juliette Lapaysonnie.
35. *Ibid.*
36. *Ibid.*
37. *Ibid.*
38. *Ibid.*
39. *Ibid.* Ces précisions ne semblent pas transparaître sur la carte. C'est ce que montre la carte n° 2 : Répartition de cas de méningite cérébro-spinale dans le cercle de Dapango (Dapaong) en 1946.
40. ANT-Lomé, 2 APA 139, cercle de Bassari. Correspondances relatives à la lutte et au traitement contre : la lèpre, la méningite cérébro-spinale, la rage, la variole, le typhus amaril et contre les serpents venimeux (1942-1949). Par l'article 1er des arrêtés n° 1-49 ; 50-49 et 76-49/ APA du 2 septembre 1945.
41. ANT-Lomé, 2 APA 139, cercle de Bassari. Correspondances... *ibid.*
42. ANT-Lomé, 2 APA 97. Cercle de Mango. Correspondances et comptes rendus relatifs aux périodes d'épidémies dans la région. Épidémie de méningite cérébro-spinale, 1935-1949.
43. Nations unies, Rapport du Conseil de tutelle sur le Togo sous l'administration française en 1950, p. 106.
44. DEFAP/ AT 1949. Lettre de Jacques Delord de Lama-Kara au directeur de la Société des missions évangéliques, E. Schloesing, le 19 février 1949.
45. *Ibid.*
46. *Ibid.*
47. ANT-Lomé, 2 APA 87, Lama-Kara. Service de santé. Cas de méningite (note de service). État des lépreux en traitement...
48. ANT-Lomé, 2 APA 87, Lama-Kara. Service de santé. Cas de méningite (note de service). Note n° 34/cir. 50/DSP/APA du 3 février 1950 sur la campagne anti méningitique en 1950 du secrétaire général, chargé de l'expédition des affaires, F. M. Guillou au nom du commissaire de République en mission, aux administrateurs, commandants des cercles de Lomé, d'Anécho, Palimé, Atakpamé, de Sokodé, Mango.
49. Dans la circonscription, la densité de la population était extrêmement élevée. Elle était de 68 habitants au kilomètre carré, en moyenne.
50. Unité internationale.
51. Le diagnostic se fait à travers la ponction lombaire (prélèvement de liquide céphalo-rachidien), complétée par une analyse des bactéries présentes dans le sang. Le traitement s'effectue à l'antibiotique par voie intraveineuse et est poursuivi habituellement pendant 4-7 jours. Dans les pays industrialisés, on utilise en premier traitement les céphalosporines de 3e génération (cefotaxime, ceftriaxone). En Afrique et en Asie du Sud-Est, pour des questions de coût et de modalités d'administration, le chloramphénicol est l'antibiotique utilisé en routine, sous forme injectable. Les premiers vaccins contre le méningocoque ont été fabriqués à partir de sucres de capsules bactériennes. <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs141/fr/>.

52. ANT-Lomé, 2 APA 87, Lama-Kara. Service de santé. Cas de méningite (note de service). État des lépreux en traitement. Tournée de l'équipe des prospections SHMP. Rapport d'incidents survenus à Tchatchau lors de prospection et traitement de la trypanosomiase, 1936-1954. Note n° 478 de la subdivision sanitaire de Sokodé-Bassari. Rapport sur l'épidémie de méningite cérébro-spinale manifestée en 1949 dans la subdivision sanitaire de Sokodé-Bassari. Note de service n° 490. Sokodé, 7 septembre par le commandant de cercle.
53. *Ibid.*
54. ANT-Lomé, 2 APA 87, Lama-Kara. Service de santé. Cas de méningite (note de service). État des lépreux en traitement... Note n° 511 du 2 septembre 1949 ; note n° 492 ; avis du 7 septembre 1949.
55. Dans la lutte contre cette maladie, Badou était bien outillé, aussi bien du point de vue dispensaire qu'en matière douanière. Foto, lui, contrôlait la piste très fréquentée Ahamansou-Foto-Sérigbéna-Kanagny-Kamina-Akaba-Nayamassilla, etc. Dikpéléou et Diguegué dans l'Adélé contrôlaient également une importante migration passant par Pagala et qui se dispersait ensuite vers Blitta et les régions de colonisation kabyè. Cf. ANT-Lomé, 2APA 61 : Atakpamé. Rapport de tournée effectuée dans l'Akébou par l'administrateur adjoint de 1e cl. R. Cornevin, chef de la subdivision d'Atakpamé les 23, 24 et 25 octobre 1949.
56. ANT-Lomé, 2 APA 87, Lama-Kara. Service de santé. Cas de méningite (note de service). Note n° 34/cir.50/DSP/APA du 3 février 1950 sur la campagne anti méningitique en 1950 du secrétaire général, chargé de l'expédition des affaires, F. M. Guillou au nom du commissaire de République en mission, aux administrateurs, commandants des cercles de Lomé, d'Anécho, Palimé, Atakpamé, de Sokodé, Mango. Télégramme n° 530 du 13 février 1950.
57. ANT-Lomé, 2 APA 87, Lama-Kara. Service de santé. Cas de méningite (note de service). Arrêté n° 145/APA déclarant les cercles de Sokodé et de Mango contaminés de méningite cérébro-spinale. Lomé, le 15 février signé : J. H. Cedile, Article 7.
58. Les conducteurs de ces voitures devraient être munis d'un laissez-passer indiquant le numéro du véhicule, le nom du chauffeur et éventuellement les noms du personnel l'accompagnant (ce personnel devant être limité au minimum indispensable) ; l'objet du déplacement, les dates du départ et d'arrivée.
59. ANT-Lomé, 2 APA 87, Lama-Kara. Service de santé. Cas de méningite (note de service). Arrêté n° 145/APA déclarant les cercles de Sokodé et de Mango contaminés de méningite cérébro-spinale. Lomé, le 15 février signé : J. H. Cedile, Article 7.
60. ANT-Lomé, 2 APA 87, Lama-Kara. Service de santé. Cas de méningite (note de service). Cercle de Sokodé. Avis n° 87 du commandant de cercle. Sokodé, le 16 février 1950.
61. ANT-Lomé, 2APA 87, Lama-Kara. Service de santé. Cas de méningite (note de service). TL 30-12-48 télégramme de Lemoine au Commissaire de la République du Togo.
62. ANT-Lomé, 2 APA 87, Lama-Kara. Service de santé. Cas de méningite (note de service). Note n° 93 pour les chefs de canton de Sotouboua et de Fasao. Sokodé, le 17 février 1950.
63. ANT-Lomé, 2 APA 130, cercle de Sokodé. Service de santé, lutte contre la méningite, 1949. Lire également A. Massoka (2009:59).

64. Nations unies, Rapport du conseil de tutelle sur le Togo sous administration française en 1950, p. 132.
65. Nations unies, Rapport du conseil de tutelle sur le Togo sous administration française en 1950, p. 106.
66. NT-Lomé, 2 APA 87, Lama-Kara. Service de santé. Cas de méningite (note de service). État des lépreux en traitement. Tournée de l'équipe des prospections SHMP. Rapport d'incidents survenus à Tchatchau (Tchitchao) lors de prospection et traitement de la trypanosomiase. 1936-1954.
67. ANT-Lomé, 2 APA 25, Dapango. Administration générale et politique. Étude monographique de la circonscription de Dapango, 1950.
68. Rapports annuels du gouvernement français à l'Assemblée générale des Nations unies sur l'administration du Togo placé sous la tutelle de la France, 1953, p. 380, 1954, p. 196, 1955, p. 194, 1956, p. 197.
69. Nations unies, Rapport de la Commission des Nations unies pour le Togo sous administration française. Assemblée générale. Douzième session. Distr. gén. A/3677, 25 sept. 1957, p. 237-239.
70. Ministère du Commerce, de l'Industrie, de l'Économie et du Plan. Service de la statistique générale du Togo, *Inventaire économique du Togo*, 1958, p. 39-40.
71. ANT-Lomé, 2APA 72. Mango. Recensement. Recensement des Européens et assimilés au 31/12/1958 dans le cercle de Mango. 1958.
72. ANT Atakpamé 111 FIDES. Programme 1959 ; Guid' AOF., *L'Afrique occidentale et le Togo. 1858-1959*, p. 461-474. On comptait au Togo 1 116 Français, 129 Libanais et 1 089 877 Africains.
73. Il s'agit de l'hôpital général de Lomé, de 13 hôpitaux auxiliaires ruraux et d'un hôpital psychiatrique.
74. Le premier recensement de la population togolaise effectué en 1958-1960 conclut à une croissance du nombre d'habitants, estimé à 1 000 494 personnes contre 992 263 en 1950, 818 375 en 1940, 725 580 en 1930 et 727 741 en 1922 (Gayibor 2005:498-499).

Sources archivistiques

Centre des Archives d'outre-mer : CAOM-Aix-en Provence

14 miom 2 708 1. Fonds moderne. AOF. Sous série G. 2G 46/103.

14 miom 2 708 1. Fonds moderne. AOF. Sous série G. 2G 46/104. Bobine 132.

Archives nationales du Togo

Lomé

- ❖ Série APA : Affaires politiques et administratives
 - Sous-série 2APA : répertoire des cercles

Répertoire des archives du cercle d'Atakpamé

61. Rapport de tournée effectuée dans l'Akébou par l'Administrateur-Adjoint de Ire cl. R. Cornevin, chef de la subdivision d'Atakpamé les 23, 24 et 25 octobre 1949.
111. FIDES. Programme 1959.

Répertoire des archives du cercle de Dapango

25. Dapango. Administration générale et politique. Étude monographique de la circonscription de Dapango. 1950.
97. La lutte contre la méningite cérébro-spinale. 1939-1947.

Répertoire des archives du cercle de Mango

1. Mango : Administration générale et politique 1918-1919. Rapport annuel d'ensemble par le Lieutenant Coez, Commandant de 1918-1919. Lieutenant Coez. Occupation française du Togo. Étude sur le cercle de Sansanné Mango 1918-1919, 58 p.
72. Mango. Recensement. Recensement des Européens et assimilés au 31 décembre 1958 dans le cercle de Mango. 1958.
97. Cercle de Mango. Correspondances et comptes rendus relatifs aux périodes d'épidémies dans la région. Épidémie de méningite cérébro-spinale. 1935-1949.

Répertoire des archives du cercle de Lama-Kara

Santé/Pharmacie/service d'hygiène

39. Lama-Kara. Service de l'immigration 1959-1963.
87. Lama-Kara. Service de santé. Cas de méningite (note de service). État des lépreux en traitement. Tournée de l'équipe des prospections SHMP. Rapport d'incidents survenus à Tchatchau lors de prospection et traitement de la trypanosomiase. 1936-1954.

Répertoire des archives du cercle de Sokodé

▪ Service de santé

130. **Service de santé** : Lutte contre la méningite cérébro-spinale et la fièvre jaune. Prime pour la capture des serpents venimeux. Programme de tournée de S.H.M.P. Dossier de classement des lépreux. Rapport de tournée médicale. Concours pour le recrutement des élèves infirmiers. Affectation du personnel de Santé. Correspondances diverses. 1950-1956.

Répertoire du cercle de Bassari

139. Cercle de Bassari. Correspondances relatives à la lutte et au traitement contre : la lèpre, la méningite cérébro-spinale, la rage, la variole, le typhus amaril et contre les serpents venimeux (1942-1949).

Répertoire du cercle de Tsévié

- Service de santé
 117. Instructions pour la lutte contre les épidémies de méningite cérébro-spinale, 1940.
 119. Correspondances, notes de service.
Tournée de vaccination de l'équipe d'hygiène mobile et de prophylaxie
Évolution de la maladie de « ver de guinée ».
 120. Construction d'un dispensaire à Agbélouvé et à Tovégan : devis plan et correspondances, 1962.

Presses, Rapports et Imprimés officiels

- Togo-Presse n° 9815 du 23 juin 2016.
- Togo-Presse n° 9727 du 15 février 2016.
- Togo-Presse n° 9737 du lundi 29 février 2016.
- Union pour la patrie n° 892 du 26 février 2016.
- Guid' AOF, *L'Afrique occidentale et le Togo, 1858-1959*.
- Rapport annuel de l'administration française adressée à l'administration française, 1937.
- Rapport annuel du gouvernement français à l'Assemblée générale des Nations unies sur l'administration du Togo placé sous la Tutelle de la France, 1949, 456 p.
- Rapport annuel du gouvernement français à l'Assemblée générale des Nations unies sur l'administration du Togo placé sous la Tutelle de la France, 1950, 452 p.
- Rapport annuel du gouvernement français à l'Assemblée générale des Nations unies sur l'administration du Togo placé sous la Tutelle de la France, 1953, 462 p.
- Rapport annuel du gouvernement français à l'Assemblée générale des Nations unies sur l'administration du Togo placé sous la Tutelle de la France, 1954, 405p.
- Rapport annuel du gouvernement français à l'Assemblée générale des Nations unies sur l'administration du Togo placé sous la Tutelle de la France, 1955, 400 p.
- Rapport annuel du gouvernement français à l'Assemblée générale des Nations unies sur l'administration du Togo placé sous la Tutelle de la France, 1956, 405 p.
- Ministère du Commerce, de l'Industrie, de l'Économie et du Plan. Service de la statistique générale du Togo. *Inventaire économique du Togo, 1958*, 139 p.
- Nations unies. *Rapport du Conseil de Tutelle sur le Togo sous l'administration française*, 1950.
- Nations unies, *Rapport de la Commission des Nations unies pour le Togo sous administration française*. Assemblée Générale. Douzième session. Distr. Gén. A/3677, 25 sept. 1957, p. 237-239.

Webographie

- <http://news.alome.com/h/82397.html>. Épidémie de méningite au Togo/80 cas et 8 décès dans le Dankpen. Publié le mardi 2 février 2016.
- <http://www.27avril.com/blog/culture-societe/sante/togo-epidemie-de-meningite-au-moins-80-cas-dont-65-cas-et-6-morts-a-dankpen>. Par Télégramme 228. 8 février 2016. Source : [02/02/2016] *Kiwi A-W./ F.S, T228*

Références

- Ali, N., 1995, *Le Togo à l'époque allemande (1884-1914)*, Vol. 4, Thèse de doctorat d'État es Lettres et sciences humaines, université de Paris I, Panthéon, 5 tomes, 2 507 p.
- Alonou, B., 1994, *La politique sanitaire de la France à l'époque coloniale (1910-1960)*, Thèse de doctorat nouveau régime, Poitiers, 395 p.
- Alonou, B., 2006, « L'action humanitaire ou utilitaire de la France », *Revue du CAMES nouvelle série B*. Vol. 007 n° 1, p. 165-172.
- Chéradame, André, 1905, *La colonisation et les colonies allemandes*, thèse de doctorat, Plon, Paris, 471 p.
- Bado, J.-P., 1997, « La santé et la politique en AOF et à l'heure des indépendances (1939-1960) », dans Ch. Becker, S. Mbaye & I. Thioub, AOF : *réalités et héritages. Sociétés ouest-africaines et ordre colonial, 1895-1960*, tome II, Dakar, direction des archives du Sénégal, p. 1242-1 259.
- Becker, Ch. & R. Collingnon, 1998, « Épidémies et médecine coloniale en Afrique de l'Ouest », *Cahiers Santé* 1998 ; 8, 411-6, Point de vue, 11 p.
- Ferro, M., 1994, *Histoire des colonisations. Des conquêtes aux indépendances XIII^e-XX^e siècles*, Paris, Éditions du Seuil, 347 p.
- Guernier, E. & G. Froment, 1951, *Cameroun – Togo : Encyclopédie de l'Afrique Française*, Togo, 574 p.
- Guigblile, D. B., 2002, *Vie, mort et ancestralité chez les Moba du Nord-Togo*, L'Harmattan, Culture et Cosmologie, 279 p.
- Klose, H., 1992, *Le Togo sous drapeau allemand (1894-1897). Les chroniques anciennes du Togo n° 3* Traduction et commentaire de Philippe David, Karthala, Éditions Haho, 424 p.
- Locoh, T., s. d., « La population togolaise d'hier à demain. Essai d'estimation de la population togolaise de 1920 à 1975 », *Études Togolaises de population*, vol. 7, p. 1-14.
- Massoka, A., 2009, *L'œuvre sanitaire de la France en pays nawda au Nord-Togo de 1921 à 1960*, mémoire de maîtrise en histoire, université de Kara, 87 p.
- Nandjirma, N., 2009, *L'œuvre sanitaire de la France en pays konkomba (au Nord-Togo) 1921-1960*, mémoire de maîtrise en histoire, université de Kara, Kara, 91 p.
- Pakali Joseph Koffi, 2013, *L'œuvre sanitaire de la France dans le cercle de Sokodé 1921-1939*, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine, 89 p.
- Pallo M. E., 2010, *La médecine traditionnelle et la médecine moderne en pays kabiye de 1911 à nos jours*, mémoire de maîtrise en histoire, université de Kara, Kara, 81 p.
- Poyodi E., 1992, *L'œuvre sanitaire de la France au Togo (1921-1958) : cas de la lutte contre la maladie du sommeil*, mémoire de maîtrise en histoire, UL, 125 p.
- Taboutiete N., 2009, *Contribution à l'étude de l'œuvre sanitaire allemande au Togo : l'exemple de la lutte contre les maladies endémiques dans le cercle de Sokodé-Bassari dans les années 1910*, mémoire de maîtrise d'allemand, Lomé, UL, 94 p.





Afrika Zamani, No. 25, 2017, pp. 69-86

© Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique
& Association des historiens africains 2018 (ISSN 0850-3079)

Le squelette fragile du pouvoir colonial : travail forcé et réseau routier en Basse- Casamance dans l'entre-deux-guerres¹

Romain Tiquet*

Résumé

Cet article analyse la mise en place locale d'une forme de travail forcé au Sénégal pendant l'entre-deux-guerres : les prestations pour la construction du réseau routier. En prenant l'exemple de la construction de la route Tobor-Ziguinchor en Casamance par des travailleurs forcés prestataires, l'objectif est de montrer comment certaines contingences locales ont influé sur le déroulé des travaux, rendant inapplicables localement des réglementations générales dictées à l'échelle du territoire ou de la fédération. Ainsi, penser les formes de mobilisation forcée de la main-d'oeuvre permet de réfléchir à une nouvelle géographie du travail rompant avec la tendance « dakarocentrée » de l'historiographie classique, qui envisage trop souvent le territoire du Sénégal dans une globalité fictive. Par ailleurs, les populations soumises au travail forcé sur les chantiers routiers sont loin de rester des acteurs passifs de ce système. Elles ont réagi de manière multiple et diversifiée, réussissant à mettre en échec un système arbitraire en son essence.

Abstract

This article analyzes the local implementation of a form of forced labour in Senegal during the inter-war period: the construction of the road network. Building on the example of the construction of the Tobor–Ziguinchor road in Casamance by forced labourers, the objective of this article is to show how local contingencies have influenced the progress of construction works, making territory or federation-wide rules inapplicable locally. Thus, to discuss the forced labourers' forms of mobilization makes it possible to reflect on a new geography of work that runs contrary to the “Dakar-centric” tendency of classical historiography, which all too often views the Senegalese territory as a fictional whole. Moreover, people subjected to forced labour on road construction sites were far from passive actors in a system. They reacted in multi-faceted manners, succeeding in defeating an intrinsically arbitrary system.

* Postdoctorant FNS, département d'histoire, Université de Genève (Suisse).
Email : Romain.tiquet@gmail.com

Après le temps de la conquête coloniale, les nouvelles autorités s'affairent à l'administration des nouveaux territoires. Les officiels coloniaux français commencent à développer des voies de communication nécessaires à l'expansion politique et économique de leur pouvoir : chemins de fer, routes, réseaux télégraphiques, voies fluviales. Ces axes de communication apparaissent rapidement comme l'ossature de la nouvelle souveraineté des autorités coloniales, comme l'unité centrale sur laquelle le pouvoir peut s'appuyer. Ils représentent la pièce maîtresse de l'organisation de l'espace nouvellement conquis et l'enjeu principal de la stratégie territoriale des autorités. Le contrôle territorial occupe une fonction essentielle d'encadrement : le contrôle des hommes s'exerce avant tout par le contrôle de leur espace (Pourtier 1989:9). La route devient alors très vite le symbole de la domestication de l'espace et des populations, la manifestation physique d'une certaine territorialité coloniale. Physique dans un double sens : dans le sens de la modification de l'espace, mais aussi et surtout dans le sens du travail physique imposé aux populations (Gray 2002:183). Les colonies étant autonomes financièrement², les territoires sont constamment taraudés entre la nécessité de développer les infrastructures et la minimisation des coûts du travail. C'est dans cette optique que les autorités coloniales instaurent le système des prestations, forme de travail forcé ; justifiée par le pouvoir tantôt comme un impôt en nature, tantôt comme un devoir civique. Il faut envisager cette forme de corvée comme l'expression caractéristique de cette obsession coloniale de l'obligation au travail, de cette éducation par le travail chère aux esprits coloniaux dans le cadre de la sacro-sainte « mission civilisatrice » (Fall 1993).

En Afrique-Occidentale française (AOF), on estime dans le milieu des années 1930 près de 46 000 km de voies carrossables, c'est-à-dire de voies circulables par automobile, soit toute l'année, soit en saison sèche. À ce titre, le Sénégal fait office de parent pauvre. On compte en effet sur la colonie 5 900 km de routes « automobilisables », mais seulement 100 km de routes définitives (c'est-à-dire empierrées et circulables toute l'année). Il faut noter que le sol sénégalais est en grande majorité sablonneux et la latérite, très usitée pour les fameuses routes de « tôle ondulée », est rare sur le territoire. La construction de routes définitives est rendue plus difficile, contrairement à des colonies comme la Haute Volta (actuel Burkina Faso) qui jouit dans les années 1930 de 3 200 km de routes définitives et 9 000 km de routes automobiles, ou encore le Soudan français (actuel Mali) qui détient 2 600 km de routes définitives et 7 500 km de routes carrossables³.

Cet article se consacre plus particulièrement à la construction du réseau routier pendant l'entre-deux-guerres dans la région de Ziguinchor et Bignona, qui correspond à la Basse-Casamance actuelle. En effet, la géographie mentale

et spatiale du travail forcé sur les routes apparaît mouvante et les mesures adoptées doivent être analysées à plusieurs échelles. Cet article souhaite ainsi repenser le lien entre espace et contrainte au travail, afin de rendre compte plus largement des différentes modalités et articulations de l'appareil d'État colonial entre les échelons local, fédéral et métropolitain. À l'époque coloniale, la région casamançaise est le lieu de multiples découpages administratifs opérés par le colonisateur. La Casamance forme un cercle à partir de 1904, composé de 8 subdivisions dirigées par des administrateurs-résidents, elles-mêmes composées de cantons. En 1912, un arrêté général divise le territoire casamançais en 3 cercles : la Basse, Moyenne et Haute-Casamance avec pour chefs-lieux respectifs Ziguinchor, Sédhiou et Kolda. Ces 3 cercles sont par la suite réduits à 2 cercles en 1939 : le cercle de Ziguinchor qui comprend aussi l'ancien cercle de Sédhiou, et celui de Kolda. Enfin en 1944, intervient une dernière réforme concernant l'organisation des territoires : la Casamance est réduite à un cercle avec pour chef-lieu Ziguinchor. Actuellement, la Casamance est divisée en trois circonscriptions : la Haute-Casamance autour de Kolda, la Moyenne-Casamance autour de Sédhiou, et la Basse-Casamance de Ziguinchor à l'estuaire du fleuve Casamance. La Basse-Casamance est isolée du reste du territoire sénégalais par la Gambie britannique au Nord et la Guinée portugaise au Sud. Parcourue par une forêt dense, et par des centaines de bolongs, bras de mer et marigots, la conquête française est d'autant plus ralentie dans cette zone qu'elle fait face à des poches de résistance active des populations Joolas contre la pénétration administrative du pouvoir colonial français. Les Français se retrouvent en effet confrontés à une multiplicité de pouvoirs politiques, alors même qu'ils s'attendent, certains du référent identitaire qu'ils ont eux-mêmes projeté, à trouver une organisation politique centralisée (Glasman 2004). Ils sont donc quelque peu démunis face à une réalité casamançaise structurée par villages ou groupes de villages. La phase de « pacification » chère aux coloniaux apparaît alors dans les faits comme une phase de conquête ininterrompue. Pour toutes ces raisons, tant géographiques que politiques, cette zone constitue un laboratoire d'analyse pertinent pour interroger la mise en place du réseau routier dans la région et les conditions de travail des prestataires.

Après avoir rappelé les modalités du système coercitif que constitue le régime des prestations au Sénégal, il conviendra de s'intéresser à l'application de cette corvée dans la région de Ziguinchor et Bignona pendant l'entre-deux-guerres. Encore de nos jours, les travaux de route effectués pendant la période coloniale laissent des traces vives dans la mémoire collective des populations. C'est particulièrement le cas de la portion de route Tobor-Ziguinchor qui fera l'objet d'une attention particulière dans cet article. En témoigne le souvenir encore très vif du chef de canton de l'époque Arfan

Sonko, qui recruta de manière arbitraire des centaines de travailleurs pour les chantiers de cette portion de route. Son influence fut telle, tant dans la réquisition de travailleurs ou la levée des impôts que la scolarisation des enfants de la région, que son nom est resté à la postérité dans la région et même dans le pays tout entier. Il est nommé à titre posthume parrain du lycée de Bignona en 1985 et la 25^e semaine nationale de l'alphabétisation organisée en septembre 2000 par le président de la République du Sénégal Abdoulaye Wade est organisée en son honneur. En prenant, à une échelle très locale, l'exemple de la construction de la route Tobor-Ziguinchor par des travailleurs forcés prestataires, le but est de montrer comment certaines contingences locales ont influé sur le déroulé des travaux, rendant inapplicables localement des réglementations générales dictées à l'échelle du territoire ou de la fédération. Enfin, les populations soumises au travail forcé sur les chantiers routiers sont loin de rester des acteurs passifs de ce système. Ils ont réagi de manière multiple et diversifiée, réussissant à mettre en échec un système arbitraire en son essence.

Du provisoire au permanent : le système des prestations sur les chantiers routiers

Dès le début du XX^e siècle, un ensemble de routes carrossables est mis en place en AOF, suivant pour la plupart un réseau de sentiers et de pistes préexistantes. Le maire de Dakar Alfred Goux qualifie les routes, dans les années 1930, de « meilleurs agents de pacification, de civilisation et de mise en valeur⁴ ». Le développement du réseau routier participe à la mise en place d'un schéma de distribution de l'espace colonial permettant à la fois la circulation des hommes et des marchandises tout en connectant les centres de production et les marchés. Ce réseau routier s'inscrit par ailleurs dans le processus de « civilisation » et de « mise en valeur » lancé par le plan Sarraut, qui modèle durablement l'espace politique, économique et socioculturel des colonies⁵. Dans l'esprit des officiels coloniaux, les routes permettent de pénétrer physiquement des territoires jusqu'alors inconnus, et contribuent à faciliter l'organisation administrative de l'espace et le contrôle des populations, que ce soit au travers du recouvrement de l'impôt, du recrutement militaire ou de la réquisition de travailleurs.

Dans l'optique d'un développement rapide et à moindre coût des routes coloniales, c'est aux commandants de cercle, « véritables voyers de la colonie⁶ », que revient la charge de l'ouverture et de l'entretien des routes et pistes du territoire. Raphaël Touze, administrateur de la subdivision de Bignona dans les années 1950, considère que l'ouverture de routes faisait partie des travaux qui « devaient être, parmi tant d'autres, [ceux] qui [devaient] le plus accaparer mon séjour » (Touze 1963:69). La route, d'essence avant

tout locale, devient rapidement le symbole du métier de commandant de cercle. Au vu des sommes modiques qui sont la plupart du temps allouées à l'entretien de plusieurs centaines de kilomètres de réseau, l'administration locale se repose alors sur le travail des populations locales qui sont employées gratuitement sur les chantiers routiers au titre du système des prestations. Principalement responsable de la réfection du réseau routier, le système des prestations résume à lui seul tout l'arbitraire du moment colonial. Les impératifs économiques et l'obsession des autorités à vouloir mettre au travail les populations ont façonné ce régime de corvée, présenté comme provisoire à ses débuts, mais qui perdura jusqu'à l'abolition du travail forcé en 1946 avec l'adoption de la loi Houphouët-Boigny. La prestation est un impôt direct payable en argent ou en nature au gré du contribuable. Le système des prestations avait été initialement mis en place pour remédier aux abus et aux critiques adressées à l'autorité coloniale pour son utilisation intensive de la réquisition forcée au lendemain de la conquête. En AOF, les prestations sont précisément réglementées par l'arrêté du 25 novembre 1912, modifié par les arrêtés du 31 décembre 1917 et du 23 septembre 1918⁷. Au Sénégal, c'est l'arrêté du 29 mars 1919 qui fixe les modalités d'application du système sur le territoire⁸. Cette législation ne cessera d'être modifiée, surtout au début des années 1930, dans un esprit d'apaisement suite à la conférence de Genève sur le travail forcé⁹.

Le système des prestations est relativement encadré. Tout contribuable masculin doit un certain nombre de journées de prestations variant, selon les colonies, entre 4 et 10 jours¹⁰. Le recrutement des prestataires est organisé à l'échelle locale par les chefs de canton et de village. Au Sénégal, le nombre de journées de travail prestataire est de 4 jours par habitant¹¹. Les chantiers ne doivent pas interférer avec les travaux agricoles, les prestataires sont cantonnés aux limites de leur territoire afin d'éviter les déplacements trop longs et coûteux, et une ration est prévue pour les prestataires se trouvant à plus de 5 km de leur résidence habituelle¹². En réglementant le système des prestations, en délimitant le cadre de son application et en y instituant un certain nombre de limites (durée de travail, distance, ration, etc.), les autorités coloniales ont porté l'attention vers les abus potentiels qui pouvaient survenir en rapport aux limites fixées par la législation, et non vers le cœur du système, coercitif par essence. Comme nous le verrons avec la route Tobor-Ziguinchor, il est bien évident que ces dispositions sont purement théoriques et les abus nombreux. À ce titre, la présence de femmes et d'enfants, pourtant interdits sur les chantiers, constitue un exemple flagrant du fossé existant entre les réglementations et l'organisation pratique des prestations. Les femmes, accompagnant la plupart du temps leurs maris ou réquisitionnées par les chefs de canton, sont en effet très présentes sur les routes, et leur travail

consiste principalement à transporter de l'eau dans des paniers, damer la route ou cuisiner pour les prestataires. Il est intéressant de mettre en relief les rapports politiques des différents cercles, qui dans leur grande majorité, font état d'un fonctionnement normal des prestations, et les rapports édictés par d'autres services, qui révèlent, parfois sans le vouloir, la présence de femmes et d'enfants sur les chantiers. Un rapport des travaux publics sur le réseau routier en AOF publié en 1933 un ensemble de photographies afin d'illustrer la façon dont les routes sont construites en AOF. On y voit des dizaines de femmes et d'enfants, travaillant avec un outillage rudimentaire sur les routes. Un rapport de l'inspecteur fédéral du travail Tap indique lui aussi, en 1938, lors de sa tournée au Sénégal, que certains prestataires « [trouvent] en effet plus commode d'envoyer les enfants et vieillards sur les routes faire semblant d'exécuter les prestations à leur place¹³ ».

Le caractère intrinsèquement coercitif du système des prestations, ajouté au manque de moyens chroniques et à la demande pressante de résultats concrets, a été générateur d'un arbitraire conséquent dans l'application de cette corvée. En effet, doté de budgets locaux réduits pour la construction et l'entretien des routes, pistes d'atterrissage et autres bâtiments administratifs, le commandant de cercle en charge de ces travaux a le plus souvent compensé l'absence de moyens par un surcroît de travail prestataire. Les travaux publics étant l'une des premières tâches incombant à l'administrateur local – dont la carrière et la promotion dans le *cursus honorum* colonial dépendent en grande partie des résultats qu'il produit –, il n'est pas surprenant de voir certains commandants de cercle user d'une contrainte excessive en soumettant des contingents entiers de prestataires pour la réalisation du réseau routier. L'exécution des prestations n'est d'ailleurs soumise à aucune vérification, laissant la porte ouverte à tous les abus. À ce titre, les rapports d'inspection administrative regorgent d'exemples, pointant du doigt les dysfonctionnements du système. À Ziguinchor en 1937, on apprend qu'aucune comptabilité des prestations en nature n'est tenue et que les prestataires qui se sont libérés par leur travail ne peuvent justifier qu'ils sont exemptés pour le reste de l'année¹⁴. Dans les faits, il est souvent impossible pour l'administrateur colonial de contrôler effectivement l'exécution des journées de prestation. La surveillance des prestations est ainsi laissée à l'arbitraire des chefs de canton. On note ainsi, dans le cercle de Bignona à la fin des années 1930, qu'un habitant, « le nommé Lamine Sonko de Cagnobon », bien qu'il ait racheté ses prestations, « a été désigné par son chef de village pour travailler, et, ayant refusé, se serait vu infliger cinq jours de prison à Bignona¹⁵ ».

Enfin, il ne faut pas oublier un acteur important, incarnant à lui seul l'arbitraire de la corvée : le garde-cercle. Posté le long des chantiers routiers, il constitue, pour beaucoup de prestataires, le symbole de la violence du

système. La position du garde-cercle est ambiguë, car il incarne une position d'autorité vis-à-vis des populations – il n'était d'ailleurs pas soumis aux prestations, usant de la violence que son pouvoir lui confère, alors qu'il reste, dans la société coloniale, un simple sujet indigène. Armé d'un mousqueton ou d'un nerf de bœuf, le garde-cercle est au cœur de la surveillance des chantiers, traquant les prestataires déserteurs et sommant les travailleurs d'accélérer la cadence s'il juge le rythme trop faible. En 1944, sur un chantier de la région de Kolda en Haute-Casamance, le garde-cercle Alassane Sow reproche au chef d'équipe « son retard et l'absence de trois hommes sur une équipe de trente hommes ». Une dispute éclate alors et le garde-cercle frappe le chef d'équipe « de plusieurs coups de poing à la mâchoire ou au cou¹⁶ ». Quelques jours plus tard, l'homme décède des suites de ses blessures. L'autopsie pratiquée par un médecin colonial révèle que la mort fut causée des suites d'un traumatisme à la gorge provoqué par les coups du garde-cercle.

Du fait d'un manque de contrôle et de moyens, les abus dans l'application du régime des prestations sont nombreux. Dans les faits, la réglementation des prestations, élaborée à l'échelle de la fédération et adaptée au niveau des territoires et des cercles, ne tient aucunement compte des situations locales. Les commandants de cercle se retrouvent à adapter continuellement une législation inapplicable sur le terrain, rendant souvent les conditions de travail des prestataires désastreuses, comme en témoigne la construction de la route Tobor-Ziguinchor en Basse-Casamance.

La route Tobor-Ziguinchor : l'ombre d'Arfang Sonko

Au début de la conquête, le transport et les déplacements en Basse-Casamance s'effectuent essentiellement par voies fluviales, même si les voies navigables apparaissent rapidement très limitées, car elles ne permettent pas de rejoindre les zones reculées de la région. Alors qu'il n'existe presque aucune route en Casamance au début des années 1920, la région voit s'accroître son réseau de près de 1 300 km en quelques années au prix d'un intense effort des populations (Thiam 1983:2 546). À cette période, les autorités coloniales s'engagent à relier les deux villes importantes que constituent Bignona et Ziguinchor, en passant par le petit village de Tobor. La construction de la portion de route Ziguinchor-Tobor est intéressante à analyser, car le changement de focale, à une échelle très locale, permet de rendre compte des contingences propres à la région qui influent sur les conditions de recrutement et de travail des prestataires.

Les travaux de la route reliant Ziguinchor à Tobor sont engagés au début des années 1920 et terminés en 1928. Cette portion de route fait 6 km de long pour 7 m de large avec la construction d'un pont en rônier de plus de 130 mètres de longueur sur le marigot de Tobor. Du fait de la présence de

nombreux bolongs, la construction d'une digue s'avère nécessaire sur tout le tracé de la route afin de surélever la chaussée. Cette digue est construite sur une zone de marais très instable, qui rend son entretien nécessaire du fait de la submersion de la digue pendant l'hivernage ou de son affaissement au retour de la marée. Elle est principalement réalisée avec des matériaux trouvés dans les environs, sans véritable budget et outillage. La digue est élevée à base de potopoto et de sable. La présence de coquillages issus de l'exploitation de mollusques dans les marigots avoisinants, ainsi que de brisures de palmiste, sert par ailleurs à consolider quelque peu l'ouvrage. Enfin, afin d'éviter l'érosion de la digue les travailleurs doivent planter des palétuviers tout le long de la route, le corps partiellement immergé dans l'eau comme le note un rapport colonial : « Route Tobor-Ziguinchor, les prestataires relèvent la chaussée, mettent des piquets de chaque côté et plantent des palétuviers. C'est un gros travail présentant de grosses difficultés et qui sera long et un peu coûteux¹⁷. »

Il faut attendre le milieu des années 1970 pour que la digue soit empierrée par l'entreprise française Lefèvre. Malgré l'empierrement, la route reste souvent ensevelie par les eaux. Nouah Cissé se rappelle qu'au milieu des années 1970, le chauffeur du bus scolaire faisait sortir les enfants afin qu'ils lui indiquent les nids-de-poule sur la route, cachés par les eaux¹⁸.

La réalisation de cette route se fait par le recrutement de tous les hommes valides du cercle de Bignona, ordonnés par les chefs de cantons. On peine à imaginer aujourd'hui le temps de travail et la main-d'œuvre qu'il a fallu mobiliser de manière contrainte pour réaliser cette chaussée. Deux témoignages sont à ce titre révélateurs. On peut lire, en juillet 1928, dans le journal de communauté du Père spiritain en poste à la mission catholique de Bignona, le rapport suivant :

La nouvelle route de Tobor à Ziguinchor est terminée. Les indigènes se plaignent non sans raison de n'avoir pas été traités humainement. Ces jours-ci, sous la pluie, ils étaient 14 000 à la fois, portant du sable sur la tête, le travail commençant avant quatre heures du matin et finissant après huit heures du soir avec les tirailleurs [entendons gardes-cercles] pour activer. Certains villages sont restés six et même huit jours, et cela après avoir déjà fait plus de quinze jours de prestations pendant l'année¹⁹.

On remarque que les journées réglementaires de prestations sont loin d'être appliquées, laissant les populations de la région dans le règne de l'arbitraire. Ces faits sont confirmés par l'administrateur Raphaël Touze dans ses mémoires : « [le] travail a représenté approximativement un apport de plus de 100 000 mètres cubes de terre ou de pierrailles. Quand on sait que le transport s'est fait en totalité à l'aide de petits paniers, on frémit devant le nombre énorme de ceux-ci » (Touze 1963:21).

Après la construction la route, vient le temps de son entretien, qui mobilise, là aussi, des milliers de travailleurs. Mamadou Badji, septuagénaire résidant à Tobor, se souvient dans les années 1940 du départ de villages entiers pour l'entretien de la chaussée qu'il faut refaire entre septembre et décembre, car la terre est encore humide. Tout le monde est sollicité, des hommes valides aux femmes et enfants, en passant par les griots des villages qui rythment le travail avec leur tam-tam. Les femmes dansent le *sahourouba* – danse de la région qui tire son nom de l'instrument éponyme – pour damer la route²⁰. L'administration demande aux travailleurs d'apporter leurs propres outils. En Basse-Casamance, l'usage du *kayendo*²¹ est particulièrement répandu. Cet instrument aratoire propre aux Joolas est composé d'une grande lame incurvée à son extrémité, se terminant par une arête en fer. L'outil est bien équilibré et permet aux paysans de travailler debout et de labourer la terre en plongeant la palette à l'horizontale dans le sol et en la retournant d'un mouvement brusque du poignet. Sur les routes, il sert principalement à creuser la terre et extraire le sable et la terre nécessaires à la construction de la chaussée.

Les conditions de travail sont par ailleurs influencées par deux éléments locaux transformant la construction de la route et son entretien en véritable supplice pour les populations : l'autorité d'un chef de canton et une croyance locale. Arfang Bessire Sonko a marqué de manière durable la région et le canton qu'il a à administrer, à savoir le canton des Djougouttes-Nord, dans la région du Boulouf en Basse-Casamance. Ce chef détient une réelle autorité sur ces administrés, dans une région où le pouvoir administratif colonial a du mal à s'établir. Né en 1886 à Bessire, dans les Djougouttes, Arfang est le fils du premier chef officiel du village, Abounga Sonko. Très tôt en contact avec les commerçants Mandingues de la région, il se met à voyager et commercer en Gambie et au Fouta Djallon. De ses voyages répétés dans ces régions islamisées, il se convertit à l'islam et devient le premier musulman du village de Bessire (Awenengo Dalberto 2005:123). Il est nommé chef de village en 1905, avec la bienveillance de l'administration coloniale qui privilégie les chrétiens et les musulmans aux postes de chefs, dans des régions animistes considérées comme « anarchiques » par les autorités. En 1925, il est nommé à la tête du canton des Djougouttes-Nord, à la suite d'Ansoumana Diatta. Malgré les nombreuses plaintes dont il fait l'objet, il reste en poste pendant plus de vingt ans – un record –, avant d'être mis à la retraite d'office en 1946. Il est soutenu tout au long de sa carrière par une administration coloniale qui voit en Arfang Sonko un chef exemplaire, contrairement aux autres cantons de Basse-Casamance où les destitutions de chefs pour apathie ou manque d'autorité sont légion. L'autorité d'Arfang Sonko passe par un réseau fidèle de chefs qu'il a stratégiquement placés à la tête des villages de sa circonscription (Labrune-Badiane 2008:251). Il est bien vu de l'administration

coloniale, car il se rend particulièrement efficace dans la collecte des impôts et l'organisation des corvées, dans une région où les populations se sont auparavant distinguées par leur vive opposition. Il suffit de voir les notes qui lui sont attribuées chaque année pour se rendre compte de son efficacité. En 1937, il obtient 20/20 pour le recensement effectué et pour le recrutement des prestataires pour les travaux de route. En 1939, sa moyenne générale était de 19/20²². Les appréciations de l'administration sont tout aussi élogieuses :

Son dévouement à l'administration française se manifeste en toutes occasions. Fidèle exécuteur des ordres du commandant de cercle, pour lequel il est un précieux auxiliaire [...]. [Son canton] se classe toujours en tête du cercle, pour le paiement de l'impôt, l'entretien des routes et les cultures²³.

Mamadou Badji le décrit comme un « ingénieur des Ponts et Chaussées sans diplôme²⁴ ». C'est lui qui réquisitionne par milliers les prestataires pour la construction des routes de la région et en particulier celle de Tobor-Ziguinchor. Arfang Sonko se distingue par ailleurs par l'implantation de nombreuses écoles et la scolarisation de centaines d'enfants dans le canton des Djougouttes Nord. Depuis la fondation de la première école de la zone à Bessire à la fin des années 1920, les effectifs ont été multipliés par dix en dix ans, passant de 93 à 957 élèves (Labrune-Badiane 2008:253). Le chef de canton a appris à se faire craindre pour mener à bien la levée d'impôt ou le travail des routes. Il n'est en effet pas rare qu'il réquisitionne arbitrairement le cheptel de ses administrés s'ils ne payent pas leur impôt à temps ou ne fournissent pas les travailleurs nécessaires. L'autoritarisme d'Arfang Sonko vire parfois à la violence gratuite. Mamadou Badji rappelle que le chef de canton attache souvent à un piquet les pères des enfants qui ne se sont pas présentés à l'école. Ces exactions sont largement dénoncées par certains de ses administrés dans de nombreuses plaintes envoyées à l'administration²⁵. Malgré les multiples intrigues dont il fait l'objet, l'administration coloniale ne cesse de le protéger et d'affirmer son pouvoir pour garantir la levée des impôts, la construction des routes et le recrutement des travailleurs nécessaires à la « mise en valeur » de la région. Il est vrai que ce chef est doué d'un certain sens politique puisqu'il sait qu'en se montrant le plus fidèle et loyal à la politique coloniale, son autorité – résolument arbitraire – le conforte au sein du système et l'érige en tant que figure importante, voire incontournable pour l'administration coloniale. Cet état de fait est résumé par un administrateur quelque peu sceptique sur la façon de commander d'Arfang Sonko :

Très bien noté par des chefs qui n'avaient peut-être pas une connaissance suffisante de la mentalité indigène et qui lui ont fait trop confiance, Arfang Sonko devait fatalement, pour qui connaît le manque de mesure de l'indigène, abuser de cette confiance et il n'a pas manqué de le faire²⁶.

Une série d'évènements finit par pousser Arfang Sonko vers la sortie. En juin 1946, un affrontement sanglant éclate à propos de la délimitation d'une rizière entre le village natal d'Arfang, Bessire, et ceux de Dianki et Kagnobon²⁷. D'autre part, alors que la désignation du commandement indigène évolue de plus en plus vers un processus électif à la fin des années 1940, les chefs de villages acquis à Arfang ne se font pas reconduire lors des élections. Le chef de canton perd ainsi ses soutiens locaux et son autorité est ébranlée. Dès lors, il devient difficile, voire contre-productif pour l'administration, de continuer à soutenir le chef. L'administration décide alors de mettre Arfang Sonko à la retraite d'office et le nomme chef de canton honoraire en 1946. Ironie du sort, ce sont les mêmes éléments à la base du pouvoir d'Arfang Sonkho – à savoir son autoritarisme et le soutien sans faille de l'administration coloniale –, qui le conduisent à sa perte dans un contexte de libéralisation de la politique coloniale²⁸.

Plusieurs témoignages évoquent par ailleurs l'importance d'une croyance locale, à savoir la présence d'une créature surnaturelle, à la forme de dragon, appelé *Ninkinanka*²⁹. On raconte que le *Ninkinanka* fut hostile à la construction de la route Tobor-Ziguinchor et aurait demandé « la vie de trois hommes blancs en échange de son accord » (Nfally 2000:89). L'administration coloniale ayant refusé, la créature aurait hanté le marigot de Tobor, noyant des dizaines de travailleurs et faisant fuir des centaines d'autres. Bien qu'il ne faille pas remettre en cause la peur que la croyance en cette créature ait pu engendrer, une tentative d'explication alternative est tout de même possible pour expliquer les nombreuses noyades des travailleurs. La construction et l'entretien de la route se font, la plupart du temps, immergés dans l'eau du marigot. La présence d'algues urticantes et parfois de méduses drainées par la marée put entraîner de véritables vents de panique chez les travailleurs qui ont associé ce phénomène à une sorte de punition du *Ninkinanka*. Mamadou Badji raconte :

quand tu tombais à l'eau, tu sortais, tu avais le corps meurtri [...]. Il y a eu des gens qui en sont morts et traumatisés par ça, les gens ont commencé à fuir en Gambie³⁰.

Nouah Cissé parle lui aussi d'algues urticantes :

les algues grattaient et les gens mourraient, ils appelaient ça la « galle ». Les gens préféraient fuir³¹.

Que ce soit l'autoritarisme d'un chef de canton ou l'importance d'une croyance locale, ces deux éléments ont influé profondément sur les conditions de recrutement et de travail sur le chantier routier de Tobor-Ziguinchor. Ils rappellent par ailleurs le fossé existant entre des réglementations générales imposées par la colonie et leur application sur le terrain, source de nombreuses adaptations suivant les contingences locales.

« Peur de la route » et résistances au travail forcé en Basse-Casamance

À la suite des recrutements massifs et à cause des conditions de vie et de travail déplorables sur les chantiers routiers, une véritable « peur de la route » s'installe chez les populations, se traduisant par un ensemble de réactions de désobéissance au travail prestataire. Du simple refus à la fuite ou à l'action plus violente, ce panel diversifié de tactiques révèle plus largement les limites d'un système de travail forcé aussi arbitraire qu'inefficace.

Dans un premier temps, il n'est pas rare que des villages entiers refusent de fournir des hommes pour le travail habitants de Diembéring, Kamobeul et Oussouye, ainsi que les villages de Youtou et Effoc, refusent de fournir 200 travailleurs pour le travail de la route Oussouye-Diembéring. Le commandant de cercle, accompagné d'une prestataire à l'arrivée des chefs de cantons venus les recruter. Ainsi, en 1930, dans le cercle de Ziguinchor, les douzaine de gardes-cercles, se déplace alors en personne pour enrôler par la force les travailleurs nécessaires³². Dans un autre registre, la fuite ou la désertion des chantiers publics constituent une forme courante de réaction utilisée par les populations. Elles sont encore plus usitées dans les régions frontalières comme la Basse-Casamance, prise en étau entre la Gambie anglaise au nord et la Guinée portugaise au sud. Ces fuites ne sont généralement pas le seul fait d'individus isolés, mais peuvent être organisées à une plus large échelle, par des familles ou des villages entiers. Ce phénomène est tellement courant dans la région, pour réagir à la levée des impôts, aux réquisitions de travailleurs, aux prestations, au recrutement militaire ou dans les écoles, que l'administration coloniale qualifie ces mouvements de « politique de la bascule ». Le gouverneur du Sénégal décide même, en 1918, de réduire le nombre de recrues militaires pour la Casamance, afin d'éviter les fuites massives de populations³³. Dans le cadre précis de la désertion ou de la migration des populations, il est intéressant de noter que ces actes ne sont pas présentés par les autorités comme une forme de mobilisation sociale ou de résistance, mais avant tout comme un argument confirmant la « paresse » inhérente de l'indigène. À l'inverse de cette vision réductrice et raciste, la fuite doit être entendue comme une tactique spécifique, individuelle ou collective, spontanée ou préméditée, pour protester contre des mesures de contraintes fortes³⁴.

Outre la migration, des cas d'actions plus violentes peuvent être notés. Ces formes de refus, certes assez rares, sont cependant les plus documentées dans les archives coloniales, car elles établissent une confrontation directe avec l'autorité. Le 25 octobre 1930, le chef Tété Sagna du canton de Brin-Séléki en Basse-Casamance, accompagné d'un garde-cercle, est chargé par

l'administration de recruter des hommes dans le canton des Essygnés. À l'arrivée au village de Dialang, les deux hommes apprennent que le chef de village s'est absenté. Souhaitant voir avec le chef le nombre d'hommes à réquisitionner pour les travaux, Tété Sagna interpelle un enfant du village et le charge d'aller prévenir le chef. C'est alors qu'un ancien tirailleur prénommé « Marka » habitant Dialang et passant par là se jette sur le garde-cercle et le menace avec un couteau. Après quelques échauffourées, c'est le chef de canton Tété Sagna lui-même qui « s'empare de Marka et le [réduit] à l'impuissance » en lui faisant attacher les mains et les pieds. Le tirailleur se met alors à hurler et amène la population qui le libère de ses liens. Dès lors, le tirailleur Marka et le chef de village de Dialang qui l'a rejoint quelques minutes après commencent à frapper de plusieurs coups de bâton le chef de canton et le garde-cercle³⁵. Bien qu'il faille garder une distance critique avec les propos tenus dans les rapports coloniaux, cet exemple montre néanmoins comment le recrutement de travailleurs apparaît le plus souvent comme un catalyseur, entraînant une réaction en chaîne contre l'autorité coloniale incarnée dans cet exemple par le chef de canton.

Tout aussi importantes sont les ripostes moins spectaculaires, souvent silencieuses et non-organisées. Ces attitudes, à l'inverse de la migration ou de l'action violente, sont souvent quotidiennes sans être forcément remarquées par les autorités. Certains auteurs emploient le terme de réactions « cachées » pour caractériser ces attitudes moins évidentes, plus discrètes (Cohen 1980). Utiliser ce terme revient à adopter un point de vue « par le haut », puisqu'attribuer le qualificatif de « caché » à ces ripostes indique seulement qu'elles étaient cachées à l'autorité. Or, il y a fort à parier que les populations qui feignent l'acceptation, qui dissimulent ou qui « rechignent » volontairement à travailler, sont conscientes de ce qu'elles font et du risque qu'elles encourent. Ce n'est pas parce que les archives sont silencieuses à leur égard que ces attitudes n'existent pas. Il n'est en effet pas rare que les prestataires essayent d'en faire le moins possible. Quelques rares passages retrouvés dans les archives révèlent que les autorités sont souvent bien conscientes de cette « mauvaise volonté »³⁶ que les prestataires montrent au travail :

L'indigène, il faut le reconnaître, non seulement n'apporte aucun empressement à s'acquitter de ses journées de prestations, mais encore cherche à s'y soustraire par tous les moyens. Le recrutement des prestataires fait partout le désespoir des chefs. Ce n'est évidemment pas à une résistance ouverte sur quoi se butent ces derniers, mais à une force d'inertie et à une apathie générale [...]. Dans ces conditions, il est bien évident qu'une telle main-d'œuvre ignorante, mal encadrée et souvent mal outillée ne peut donner qu'un rendement médiocre³⁷.

Un autre moyen possible pour rendre compte de ces formes de lenteur au travail est de se focaliser sur l'appareil répressif. On peut noter par exemple que la peine d'indigénat³⁸ la plus souvent utilisée était celle qui punissait la « mauvaise volonté à prendre part aux travaux d'utilité publique³⁹ ».

Alors que l'administration avait tendance à caractériser ces comportements comme faisant partie intégrante de la paresse supposée des populations africaines, il convient d'inverser la focale et d'envisager ces attitudes comme de nécessaires tactiques pour minimiser la contrainte et s'accorder un bref répit. La route, tel le rocher de Sisyphe, est le lieu d'un entretien constant et répété de la part de milliers de prestataires forcés. Cependant, les cas concrets de lenteur et de ralentissement des travaux ne sont pas sans conséquence pour les autorités :

Comme toujours vous y enverrez des enfants, des cultivateurs, contraints et forcés, faisant par force semblant de travailler, faisant acte de présence, enlevant par-ci par-là un caillou pour le mettre aussi bien sur un dos-d'âne que dans un trou à combler, bref, donnant une illusion passagère d'une amélioration de la route mais en fait ne faisant rien d'utile, de durable, ne faisant pas un sou de travail efficace⁴⁰.

À terme, le système des prestations s'avère contre-productif puisque les chantiers de construction du réseau routier sénégalais, lieu de calvaire pour les populations, produisent l'inverse de l'objectif initialement fixé. On peut en effet suggérer – et c'est bien là tout le côté kafkaïen de la coercition en situation coloniale – que c'est justement la contrainte économique et la mise au travail des populations qui ont entraîné des comportements de fuites et de « mauvaise volonté », alors même que ces moyens de coercition prétendaient initialement les combattre.

En décentrant notre focale sur la Basse-Casamance et plus encore sur une petite portion de route entre Bignona et Ziguinchor, nous avons rendu compte de formes quotidiennes et brutales de mise au travail forcé sur les chantiers routiers. En effet, pour ne pas tomber dans le piège de la simple histoire administrative, nous avons étudié les pratiques institutionnelles à différentes échelles, pour mettre en lumière l'écart qui existait entre les réglementations générales des prestations et leur application plus locale. Plus largement, penser les formes de mobilisation forcée de la main-d'œuvre permet de réfléchir à une nouvelle géographie du travail rompant avec la tendance « dakarocentrée » de l'historiographie classique, qui envisage trop souvent le territoire du Sénégal dans une globalité fictive. Les prestations, système de contrainte initialement pensé comme provisoire pour la construction de routes définitives, ont été, à l'inverse, transformées en système permanent et réglementé pour la rénovation et l'entretien de routes provisoires. Le régime

des prestations, arbitraire dans son essence, a généré de nombreuses exactions. Les autorités ne s'intéressaient pas tant à la signification que ces abus avaient pour les populations et sur les hiérarchies internes que cela pouvait renforcer (en particulier envers la chefferie chargée du recrutement), qu'aux conséquences que ces méthodes arbitraires avaient sur l'efficacité et la productivité des travaux routiers.

À ce titre, et c'est là un point important, les rapports coloniaux s'accordent tous sur le rendement médiocre de ces travaux, souvent réalisés avec un outillage rudimentaire. La commission Guernut, lancée sous le Front populaire, soulève l'idée d'un gaspillage de la main-d'œuvre, qui se voit détournée du travail des champs, pourtant vital pour l'économie de la fédération⁴¹. Avec l'avènement du Front populaire en AOF, les nouvelles autorités coloniales prennent alors acte de l'inefficacité de ce système, en tentant une réforme générale du régime des prestations avec l'instauration d'une taxe additionnelle⁴².

Les autorités coloniales tentèrent de domestiquer et prendre possession de l'espace pour avoir le contrôle sur la terre et sur les hommes. Ainsi, penser une géographie de la route, c'est aussi penser la géographie du pouvoir. Force est de constater que le fonctionnement des travaux routiers et la qualité du réseau n'étaient pas à la hauteur des espérances d'un pouvoir colonial qui voyait dans l'expansion des voies de communication un symbole de sa souveraineté politique et économique. Alors même que l'une des justifications de l'extension du réseau routier était de pouvoir connecter et attirer des villages entiers près des nouvelles routes, l'usage des prestations a entraîné l'effet inverse, déplaçant de nombreuses populations loin des routes pour éviter cette corvée, influant dès lors sur l'effectivité du pouvoir. Finalement par manque de moyens financiers et d'effectifs, l'administration se retrouve impuissante à contrôler les activités du commandement local. Dans les faits, les administrateurs faisaient souvent semblant de gouverner, au même titre que les populations faisaient semblant de travailler. Ces éléments ne trahissent pas qu'un simple dysfonctionnement de l'autorité, mais sont constitutifs de la dynamique d'un pouvoir colonial qui oscillait constamment entre coercition et impuissance.

Notes

1. Ces recherches ont été réalisées grâce au concours du projet ERC starting grant « Forced labour in Africa ».
2. L'article 33 de la loi d'autonomie financière des colonies promulguée le 13 avril 1900 stipulait que les territoires colonisés devaient couvrir par leurs moyens propres toutes leurs dépenses.
3. Pour le détail par territoire, voir le dossier entier. Archives nationales d'outre-mer (ANOM), AGEFOM, Carton 374, Dossier routes d'AOF, le réseau routier de l'AOF, 1930.

4. Alfred Goux (maire de Dakar), « Aurons-nous des routes au Sénégal ? », *Le Sénégal*, n° 81, non daté.
5. Albert Sarraut, alors ministre des Colonies, lance en 1921 un programme de grands travaux en AOF afin d'assurer le développement des territoires et l'approvisionnement en matières premières de la métropole.
6. Archives nationales du Sénégal (ANS), 10D4/18, organisation des travaux d'entretien, d'amélioration et de réfection du réseau routier du Sénégal, 1929. Contrairement au puissant service des Ponts et Chaussées qui fut largement sollicité en France pour le développement du réseau routier au XIXe siècle, les services locaux des travaux publics – quand ils existaient – n'étaient pas chargés de l'exécution du programme routier.
7. ANOM, Affpol, Carton 2808, Arrêté n° 1930 portant réglementation de la prestation des indigènes dans les colonies et territoires du gouvernement général de l'Afrique occidentale française. 25 novembre 1912. Arrêté du 23 septembre 1918 relatif au régime des prestations des indigènes dans les colonies et territoires de l'Afrique-Occidentale française, abrogeant l'arrêté du 31 décembre 1917.
8. ANS, 11D3/41, Arrêté réglementant les prestations au Sénégal, 29 mars 1919.
9. La conférence de Genève organisée par le Bureau international du travail (BIT) en 1929, déboucha sur une convention (n° 29) visant à supprimer le travail forcé ou obligatoire sous toutes ses formes.
10. En effet, les femmes n'étaient pas soumises aux prestations et seules les hommes, sujets français, entre 18 et 60 ans y étaient soumis. Article 1 et article 6. ANS, K143(26), Arrêté type portant réglementation des prestations en AOF, 1930.
11. C'était le taux le plus bas, par rapports aux autres territoires de l'AOF comme la Guinée (8 jours), le Soudan français (de 7 à 9 jours), ou encore la Côte d'Ivoire (8 à 10 jours). Cette mesure date de 1928 si l'on en croit le conseil des notables de Kédougou qui en mentionne la date. ANS, 11D1/993, Conseil colonial de Kédougou, 18 septembre 1928.
12. ANS, 11D3/41, Arrêté réglementant les prestations au Sénégal, 29 mars 1919. Article 3. Article 4.
13. ANS, K217(26), Rapport de mission du gouverneur Tap inspecteur du travail dans la vallée du Sénégal, décembre-janvier 1938.
14. ANS, 13G13, Rapport d'inspection administrative du cercle de Ziguinchor, 1937
15. ANS, 11D1/149, Télégramme au commandant de cercle de Bignona, 13 juin 1937.
16. ANS, 11D1/309, Rapport du commandant de cercle de Kolda au gouverneur du Sénégal, Incident garde-cercle, 25 mars 1944.
17. ANS, 2G27/53, Cercle de Ziguinchor. Rapport économique trimestriel, 1927.
18. Entretien Nouah Cissé, Ziguinchor, 26 mars 2013. Ancien proviseur du lycée de Ziguinchor.
19. Archives des Spiritains (AS), 3I 2,4b, Journaux de communauté Bignona, 1923-1937.
20. Entretien Mamadou Faye Badji, Tobor, 20 février 2014.
21. Ou *kajendu* ou *kadiandou*.
22. ANS, 11D1/149, Notes sur la manière de servir d'Arfang Sonko, 1937 et 1939.

23. ANS, 11D1/149, Notes sur la manière de servir d'Arfang Sonko, 1934.
24. Entretien Mamadou Faye Badji, Tobor, 20 février 2014.
25. ANS, 13G42, Plainte manuscrite des populations des Djougouttes Nord, 4 juillet 1937 ; ANS, 13G29, Gouverneur du Sénégal au gouverneur général, Dossier de plaintes contre Arfang Sonko, 21 août 1937.
26. Conclusions de l'administrateur Hontarrede, dans sa lettre 852 du 13 août 1937. ANS, 13G42, Copie jugement affaires Djougouttes-Nord, 3 mars 1938.
27. Incident évoqué dans ANS, 11D1/147, Procès-verbal de renseignements judiciaires sur les agissements de Ibou Cisse commerçant au village de Mampalago par la gendarmerie nationale, 16 novembre 1949.
28. L'année 1946 marque un tournant dans la politique coloniale avec la loi Lamine Guèye du 7 mai 1946 qui attribue la citoyenneté française à tous les ressortissants des territoires d'Outre-mer et la loi du 30 avril 1946 qui institue pour la première fois une contribution financière de la métropole au développement des colonies. Plus important encore, le 11 avril 1946 est promulguée la loi Houphouët-Boigny tendant à la suppression du travail forcé dans les territoires d'Outre-mer.
29. *Ningiri* ou *Ninkinankaen*. Génie auteur des tremblements de terre, maître des sources, de l'arc en ciel et dispensateur des richesses. Voir Applà (1943).
30. Entretien Mamadou Faye Badji, Tobor, 20 février 2014.
31. Entretien Nouah Cissé, Ziguinchor, 26 mars 2013.
32. ANOM, Affpol, Carton 598, Dossier 4, Rapport politique annuel du Sénégal, 1929.
33. ANS, 4D74, Rapport du gouverneur général Angoulvant au ministre des Colonies, septembre 1918.
34. Voir Tiquet (2014).
35. ANS, 2G30/60, Territoire de la Casamance, Rapports politiques mensuels : mars, avril, juin à novembre, 1930.
36. Nous mettons le terme de « mauvaise volonté » entre guillemets car c'est une appréciation du pouvoir colonial et non un état de fait.
37. ANS, 2G27/18, Rapports politiques du Sénégal, mensuels, annuel et résumé, 1927.
38. Régime de répression par voie disciplinaire mis en place au lendemain de la conquête. Il fut l'instrument privilégié du maintien de l'ordre colonial en offrant une réponse juridique à la double exigence coloniale d'ordre social et de contrôle de la main-d'œuvre. Voir Mann (2009).
39. Les « indigènes » peuvent être punis de 120 jours de prison ou 40 francs d'amende. ANS, 2G31/67, Cercle de Bakel, Rapport politique annuel, 1931.
40. Conseil colonial du Sénégal, Session extraordinaire de novembre 1926, p. 109.
41. ANOM, GUERNUT, Carton 13, Rapport II, travaux publics et Office du Niger.
42. Dans l'esprit de la réforme, cette taxe mise en place en 1937 permettait de dégager un budget pour recruter des manœuvres volontaires et rémunérés contrairement à l'ancien système. Voir Bernard-Duquenet (1976).

Bibliographie

- Appla, Béatrice, 1943, « Masques de Guinée française et de Casamance », *Journal de la Société des Africanistes*, vol. 13, n° 13.
- Awenengo, Dalberto Séverine, 2005, *Les Joola, la Casamance et l'État (1890-2004) : l'identisation joola au Sénégal*, thèse de doctorat en histoire, Paris VII Denis Diderot.
- Bernard-Duquet, Nicole, 1976, « Le Front populaire et le problème des prestations en AOF », *Cahiers d'études africaines*, vol. 16, n° 61.
- Cohen, Robin, 1980, « Resistance and hidden forms of consciousness amongst African workers », *Review of African Political Economy*, n° 19.
- Fall, Babacar, 1993, *Le travail forcé en Afrique-Occidentale française*, Paris, Karthala.
- Glasman, Joël, 2004, « Le Sénégal imaginé. Évolution d'une classification ethnique de 1816 aux années 1920 », *Afrique & histoire*, vol. 2, n° 1.
- Gray, Christopher J., 2002, *Colonial rule and crisis in Equatorial Africa : Southern Gabon, ca. 1850-1940*, Rochester, University of Rochester Press.
- Labrune-Badiane, Céline, 2008, *Processus de scolarisation en Casamance : rythmes et logiques (1860-1960)*, thèse de doctorat en histoire, Paris VII.
- Mann, Gregory, 2009, « What was the Indigénat ? The « Empire of law » in French West Africa », *Journal of African History*, vol. 50.
- Nfally, Diédhou, 2000, *Administration coloniale et travail forcé en Casamance. Étude de cas du réseau routier à travers la construction de la route Tobor-Ziguinchor*, mémoire de maîtrise en histoire, université Cheikh Anta Diop de Dakar.
- Pourtier, Roland, 1989, *Le Gabon : État et développement, T. 2*, Paris, L'Harmattan.
- Thiam, Iba Der, 1983, *L'évolution politique et syndicale du Sénégal colonial de 1840 à 1936*, thèse de doctorat en histoire, université Panthéon Sorbonne.
- Tiquet, Romain, 2014, « Migrations protestataires et résistances au travail forcé en AOF, 1900-1946 », *Hommes & Migrations*, n° 1307.
- Touze, Raphaël, 1963, *Bignona en Casamance*, Dakar, éd. SEPA.



Cameroon, Equatorial Guinea, and the management of Equatoguinean Refugees from 1960 to 1979¹

Delmas Tsafack*

Abstract

From the colonial period to the end of the dictatorial regime of Macías Nguema in Equatorial Guinea, many Equatoguineans were forced into exile by the authorities of that state. Anti-colonial struggles and the repression by Macías Nguema caused a massive influx of refugees into Cameroon. Some of these refugees worked in Cameroonian plantations. The Spanish colonial authorities in Equatorial Guinea accused the government of Cameroon of exploiting their citizens in their various industrial plantations in Bandjock and Akonolinga. The Cameroonian government, in response, denied having used the refugees in contravention of international laws. This article analyzes the presence of Equatoguinean refugees in Cameroon as well as the controversy and tensions surrounding their use in industrial plantations in Cameroon between 1960 and 1979. It concludes that while allegations of abuse of Equatoguineans in Cameroonian industrial plantations are difficult to substantiate, there is evidence that Cameroon did provide support for anti-colonial and dissident Equatoguinean exiles, which negatively affected the relations of the governments of President Ahidjo and Macías Nguema.

Keywords: forced labour, Equatoguinean refugees, industrial plantations, Cameroon

Résumé

De la période coloniale à la fin du régime dictatorial de Nguema, en Guinée équatoriale, de nombreux Équato-guinéens ont été contraints à l'exil par les autorités de cet État. Les luttes anticoloniales et la répression de Macías Nguema a provoqué un afflux massif de réfugiés au Cameroun. Certains de ces réfugiés travaillaient dans les plantations camerounaises. Les autorités coloniales espagnoles en Guinée équatoriale ont accusé le gouvernement camerounais d'exploiter leurs citoyens dans les plantations industrielles de Bandjock et

* Programme Officer and Researcher, the Muntu Institute, African Humanities and Social Sciences, Yaounde, Cameroon.
Email: delmas.tsafack@muntu-institute.org

d'Akonolinga. Le gouvernement camerounais, en réponse, a nié l'utilisation, en violation des lois internationales, des réfugiés. Cet article analyse la présence de réfugiés équato-guinéens au Cameroun ainsi que la controverse et les tensions entourant leur utilisation dans les plantations industrielles au Cameroun, entre 1960 et 1979. Il conclut que, bien que les allégations d'abus sur des équato-guinéens dans les plantations industrielles camerounaises soient difficiles à corroborer, il est prouvé que le Cameroun a effectivement apporté son soutien aux exilés, anticolonialistes et dissidents équato-guinéens, ce qui a nui aux relations entre les gouvernements des présidents Ahidjo et Ahidjo et Macías Nguema.

Mots-clés : travail forcé, réfugiés équatoguinéens, plantations industrielles, Cameroun

Introduction

From the colonial period to the end of the dictatorial regime of Macías Nguema (1968-1979) in Equatorial Guinea, many Equatoguineans were forced into exile by the authorities of this state. The main host countries of Equatoguinean refugees were Gabon, Cameroon and Nigeria in Africa and Spain in Europe, because of the historical ties, and the linguistic and cultural proximity between these countries. Cameroon, because of its geographical proximity, its ease of access, its ethnic links with Equatorial Guinea and its economic prosperity, was initially the main destination for Equatoguinean refugees until the end of Macías Nguema's regime. The situation of Spanish-Guinean refugees in Cameroon during the colonial period forced the country to set up a management strategy for these exiles that included the provision of humanitarian assistance, resettlement, employment and support for political groups. Equatorial Guinea, wary of Cameroonian support for dissident political groups, contested the country's method of managing their Equatoguinean refugees. This article analyzes the controversy around the presence and governance of Equatoguinean refugees in Cameroon between 1960 and 1979. It seeks to answer the following questions: what were the historical developments that created the different waves of Equatoguinean refugees between 1960–1979? How did the Cameroon authorities manage Equatoguinean refugees in its territory? Why did their management generate controversy and tensions with Equatorial Guinea? This article, based on relevant literature on Equatorial Guinean history and archival materials, is structured around two key points. First, it introduces the fundamentals of the problems of Equatoguinean refugees; secondly, it presents the points of controversy between Cameroon and Equatorial Guinea vis-à-vis the management of refugees.

Equatorial Guinea, Africa, the UN and refugees

The presence of refugees in Africa is one of the most visible consequences of the conflicts that have plagued the continent for the past fifty years. As Milner (2009:1) indicates,

Images of refugees pouring across borders to escape persecution, mass human rights violations and conflict, huddled in camps and surrounded by the flags of international aid agencies, have put a human face on issues as complex and abstract as the collapse of a state.

Since the independence of African states in the late 1950s and early 1960s, millions of refugees have fled from conflicts, authoritarian regimes and state failure in their countries. Many Africans have suffered from and been pushed into exile by the negative effects of postcolonial misrule (Veney 2007:4). There is no doubt that authoritarian regimes have been, and still continue to be, one of the most significant causes of this movement of refugees in Africa. However, the problem of refugees has not solely been generated locally or created by Africans. Superpower rivalry and proxy wars during the Cold War, intransigent former colonial powers, and the repressive Apartheid regime in South Africa have also contributed to the ranks of refugees in the continent.

Despite intensifying in the postcolonial period, the refugee problem in Africa is not new; it has existed since the colonial period. As far back as 1951, the United Nations had to create a convention and a protocol on the refugees. The UN convention and its protocol define a refugee as:

...any person who: (1) Has been considered a refugee under the Arrangements of 12 May 1926 and 30 June 1928 or under the Conventions of 28 October 1933 and 10 February 1938, the Protocol of 14 September 1939 or the Constitution of the International Refugee Organization; Decisions of non-eligibility taken by the International Refugee Organization during the period of its activities shall not prevent the status of refugee being accorded to persons who fulfil the conditions of paragraph 2 of this section...

(2) As a result of events occurring before 1 January 1951 and owing to well-founded fear of being persecuted for reasons of race, religion, nationality, membership of a particular social group or political opinion, is outside the country of his nationality and is unable or, owing to such fear, is unwilling to avail himself of the protection of that country; or who, not having a nationality and being outside the country of his former habitual residence as a result of such events, is unable or, owing to such fear, is unwilling to return to it. In the case of a person who has more than one nationality, the term 'the country of his nationality' shall mean each of the countries of which he is a national, and a person shall not be deemed to be lacking the protection of the country of his nationality if, without any valid reason

based on well-founded fear, he has not availed himself of the protection of one of the countries of which he is a national (UN Convention 1951).

The 1951 Convention provides the most comprehensive codification of the rights of refugees at the international level. It laid down the minimum standards for the treatment of refugees, and the rights to which they are entitled. Such refugee rights include their protection by the hosting state. The OAU convention of 1969 on refugees was basically a rewritten version of the UN convention, with sections indicating that it took into account previous international texts on the issue of refugees in the world being excised. In the OAU Convention, the definition of refugee applies to:

1. Every person who, owing to a well-founded fear of being persecuted for reasons of race, religion, nationality, membership of a particular social group or political opinion, is outside the country of his nationality and is unable or, owing to such fear, is unwilling to avail himself of the protection of that country, or who, not having a nationality and being outside the country of his former habitual residence as a result of such events, is unable or, owing to such fear, is unwilling to return to it.
2. The term 'refugee' shall also apply to every person who, owing to external aggression, occupation, foreign domination or events seriously disturbing public order in either part or the whole of his country of origin or nationality, is compelled to leave his place of habitual residence in order to seek refuge in another place outside his country of origin or nationality (OAU Convention 1969, Article 1).

The refugee issue in Equatorial Guinea did not arise from race. Nearly all the inhabitants of this country are Bantu in ethnicity, culture and language, with only a minority of 1 per cent which does not belong to this group. Religious belief and persecution were also not major causes of the disaffection or crisis in Equatorial Guinea, since nearly 100 per cent professes to be Christian. Finally, no one was finally forced into exile because of their nationality, because in Equatorial Guinea, 'no case of this kind happened' according to Eya Nchama (1982a). So what specifically are the causes of the refugee crisis in Equatorial Guinea? At the Dakar conference on refugees in 1982, Eya Nchama contended that they were:

The effects of colonialism, violation of human rights, economic problems, apartheid, civil or international wars and natural disasters. In the specific case of Equatorial Guinea, one can retain the first two causes, namely the effects of colonialism and the violation of human rights (1982a).

Spanish colonial repression, decolonization, and the origins of Equatoguinean refugees

The process of decolonization of Equatorial Guinea had two major phases. The first period (1947–1964) covered from the first nationalist demands to internal autonomy. The second stage of the decolonization (1964–1968) encompassed the period of internal autonomy and the organization of the elections, which enabled the establishment of the first government of Independent Equatorial Guinea. After 1945, the paternalistic, segregationist and repressive character of the colonial Spain regime in Equatorial Guinea favoured a nationalist revival. In 1947, the main proponent of revivalist nationalism, King Boncoro III (Santiago Buganda), denounced Spanish colonial abuses as well as the colonial treaties signed with Spaniards in 1843 (Pélissier 1966:76-77). Marcos Ropo Uri² first articulated the requirements for independence in 1947. The disappointment of African auxiliary teachers in the face of the refusal to align their salaries with those of other categories of civil servants led to the creation of the Cruzada Nacional de Liberación in 1952, under the direction of Acacio Mañe Ela, with the support of Ropo Uri (Liniger-Goumaz 1986:72). During the same year, workers' strikes led to a bloody crackdown which later led to the assassination of a number of nationalists.

Equatoguineans who demanded independence from Spain were forced into exile by the Spanish colonial authorities. Many Equatoguineans ended up in neighbouring countries. Spanish colonial repression caused a massive influx of refugees in Cameroon and Gabon (Eya Nchama 1982b:82). The Cruzada spearheaded anti-colonial activities until Spain decided to transform Spanish Guinea into a Spanish province. It was in La Cruzada that politicians such as Ndongo Miyone, Ateba Nsoh, and Torao Sikara were politically active. On 20 November 1958 the Spanish priest Nocolas Presboste of the mission of Bata, knew the hiding place of Acasio Mañe Ela and delivered him to the Spanish civil guard who assassinated him. His body 'was thrown into the sea with a stone hanging from his neck' (Nsah-Voundy 1990:123). The denunciation of Mañe Ela by the Spanish priest struck the collective consciousness of Equatorial Guinea. One year after the assassination of Mañe Ela, Enrique Mvo Okenve was also assassinated on 21 November 1959 by the colonial administration. In 1959, nationalist parties of Equatorial Guinea were created abroad (in Cameroon and Gabon).

After the United Nations had admitted Spain in 1955, in accordance with Article 73 of the Charter, it had to inform the General Secretariat on the social and cultural condition of its colony, as well as its development. Petitions from the Equatorial Guinean populations at the UN sparked the anger of colonial powers which began to hunt and harass the liberation movements.

The borders were monitored by the Spanish Civil Guard who penetrated the territories of neighbouring countries to prosecute the nationalists. Until 1959, Spain practiced,

... towards the colonies the worst classical methods of colonialism in Iberia: the systematic use of forced labour, the policy of assimilation and settlement, and the strict limitation of the education of the African populations at the level of primary education. The policy of total isolation of the colony to avoid any rise of nationalist movements, does not favour the cultural flourishing of the populations of Equatorial Guinea and their contact with the outside world. In Equatorial Guinea, any movement of the native is regulated and severely controlled by the use of safe conduct (Agence de Presse Espagne Populaire 1969).

Pressed by the imminent wave of independence of African countries and fearing the interference of the UN in Equatorial Guinean affairs, Franco's government decided to exclude Equatorial Guinea from 'interference by the United Nations'. The Act of 30 July 1959 abolished the Spanish territories of the Gulf of Guinea and substituted, for them, the status of the Spanish provinces of the Gulf of Guinea. This so-called provincialization law allowed Spain's statements to reduce the economic and cultural divides between the metropolis and Spanish Guinea. In reality, the aim of the provincialization was to put an end to the debates which had taken place since 1957 at the United Nations on the independence of Spanish Guinea (Dominguez 1976). Having become a Spanish province by means of this text, Spanish Guinea would henceforth come under the 'internal problems' of Spain. It would no longer fall within the competence of the UN Decolonization Committee (Moran 1980:372).

With the provincialization of Spanish Guinea in 1959, the colony was divided into two distinct provinces: the Rio Muni Continental Province and the Fernando Poo/Annobon Maritime Province (Liniger-Goumaz 1986:73). In order to control the provincial assemblies, the metropolis designated two Europeans to head two institutions whose professional associations were controlled by the metropolis which elected 75 per cent of the members. The repression of the nationalists was very harsh, with 2,941 political incarcerations in 1958 (Liniger-Goumaz 1979:58). The colonial administration had to make concessions:

... the preparation of the internal autonomy regime of Equatorial Guinea, acceptance under the pressure of the government of Cameroon of the principle of the official recognition of nationalist movements (Liniger-Goumaz 1986:73).

With the provincialization, the pressure of the nationalists led Spain to grant internal autonomy to Spanish Guinea. Under UN pressure, a status of autonomy was elaborated by Spain. Delegations of the economic and ethnic groups of the two provinces of the Gulf of Guinea took part in the discussions. Autonomy was finally granted to Spanish Guinea on 15 December 1963 through the law of autonomy. Until 1964, at the beginning of the autonomy, the Spanish Government did not tolerate the various anti-colonial and nationalist movements, which explains the exile of many independence fighters.

The last move towards the independence of Spanish Guinea was marked by internal autonomy, the formalization of nationalist political parties and the Constitutional Conference, as well as the election of the president of the Republic. When the Autonomy Act was passed, both provinces were given self-administration for internal matters. Consequently, Spanish Guinea no longer contributed theoretically to the financing of the Spanish State, since its own income was in principle reinvested on the spot without prejudice to subsidies from the central State. A four-year development plan was drawn up (Liniger-Goumaz 1986:73).

During this period, Spanish authorities continued to persecute the Hispano-Guineans. Thus, in 1965, Spanish soldiers, pursuing nationalists, entered the territory and arrested three Cameroonian soldiers. Spanish Guinea, however, remained subject to the control of the Spanish Government, and all decisions of the Hispano-Guinean Parliament (*Asamblea general*) were subject to the veto of the *Comisario General* (replacing the *Governor General*). The autonomy granted to Spanish Guinea introduced some collective liberties such as the authorization of political parties, the organization of a constitutional conference. Political parties that were formerly fought by the colonial power were allowed to settle in the country and participate in political life. After the visit on 19 August 1966 by a committee of the UN Decolonization Committee, Spain, anxious to negotiate its admission to the Common Market and to resolve the Gibraltar affair, organized the Constitutional Conference in Madrid on 30 October 1967.

The adoption of the new Constitution resulted in the election of the very first president of the Republic of Equatorial Guinea on 29 September 1968. For the elections, the dissidents of the *Secretaria conjunto* became the *Grupo Macías*. The candidates were Ondo Edu for the *Movimiento de Unión Nacional de la Guinea Ecuatorial* (MUNGE), Bosio Dioco for *Union Bubi, Ndongo Miyone* for *Movimiento Nacional de la Liberación de la Guinea* (MONALIGE) and Macías Nguéma for the MUNGE, the *Idea Popular de la Guinea Ecuatorial* (IPGE), and the dissident coalition, *Grupo Macías*. Macías Nguéma was easily elected in the second round by 68,310 votes against 41,258 for Ondo Edu. A UN observer mission recognized the vote as open, regular and

transparent. In parliament, out of thirty-five deputies, only nine belonged to the coalition of the dissidents of Grupo Macías. On the other hand, in the Council of Ministers, seven were members of the Macías team. On 12 October 1968, Macías Nguéma took the oath as the first President of the Republic of Equatorial Guinea. His dictatorial regime would force many Equatoguineans into exile in neighbouring countries, including Cameroon.

The Nguema dictatorship and continuation of the Equatoguinean Refugee crisis

The Spanish interference in politics in postcolonial Equatorial Guinea and the legacies of colonial-forced labour in plantations were part of the transformation of Macias Nguéma into a dictator. Spain set a particularly brutal example of undemocratic government. Macias Nguéma built on the Spanish colonial framework of running a regime that defied international standards of human right and the rule of law. After the unsuccessful coup d'état against him in March 1969, Macias Nguéma outlawed all political parties and created a single party, the *Partido Único Nacional* (PUN)³. The single party later changed its name into *Partido Único Nacional de Trabajadores* (PUNT). Macias strengthened his repression apparatus by creating at the same time a paramilitary force constituting of the PUNT's youth wing, called *Juventud en Marcha con Macias*. This force was composed of party members between the ages of 7 and 30 years⁴. The legal framework of repression was strengthened on 7 May 1971 by the decree 415/71 that regularized this situation by repealing certain articles of the Constitution⁵. That decree worsened the political situation by giving divine power to Macias Nguéma. He became the Head of the legislature, executive and judiciary (Cronjé 1976). He therefore assumed the prerogatives of the Council of the Republic. Nguéma also pushed the passing of the law 1/1971 of October 1971 that established penalties, including capital punishment, for offences against the President of the Republic, his government and the territory integrity of Equatorial Guinea. On 14 July 1972 Nguéma used the 1/72 decree to proclaimed himself President for Life, Head of the Nation and the Party, Commandant-in-Chief of the Army, and Grand Master of Education, Science and Culture⁶. The independence constitution was abolished and a new one was presented, approved and adopted by a referendum organized by PUNT. This constitution gave Nguéma the right to dissolve the National Assembly and call fresh elections. It also gave the right to Nguéma to nominate and dismiss all judges. These developments became part of the deep roots of institutionalized violence and dictatorship in Equatorial Guinea, which resulted in widespread political oppression and murder.

Macias Nguéma banned religious freedom, accusing religious authorities of having helped colonialists to dominate Equatorial Guinea. He forbade religious gatherings across the country. The paramilitary force of PUNT was charged to watch the 'subversive' activities of Catholics and other missionaries in Equatorial Guinea. These missionaries could be arrested, and like any other Equatoguineans brought to court and judged on grounds of subversion⁷. With institutionalized violence, torture and murder became commonplace in Equatorial Guinea. Macias Nguéma eliminated nearly all Equatoguinean intellectuals. By the end of 1974, more than two-third of the members of the 1968 Assembly, including nationalists who fought for the independence of Equatorial Guinea, had disappeared (Cronjé 1976:21). Bonifacio Ondo Edu was killed by Macias' forces. He was the Head of the Autonomous Government of 1964 and had challenged Macias Nguema in the presidential elections of 1968. Macias Nguema's regime pushed political and social repression in Equatorial Guinea to the extreme, undertaking extensive arbitrary detentions, political assassinations and summary executions.

The massive post-independence exile of Equatoguineans began with Nguema's regime. Many of these exiles went to Gabon and Cameroon. Systematic prosecution against intellectuals, executives and severe national economic deterioration caused the exile of thousands of Equatoguineans. The first Equatoguineans to flee their country under Macias Nguema were certainly those who feared for their lives because of political persecution, that is to say, intellectuals, executives and well-known activists of political parties of the opposition. They are the ones we call political refugees, regardless of whether they are recognized as such or not, in their host country. Macias feared that the presence of such a large number of refugees abroad could constitute a threat to his security and ordered the arrest of some of them by his intelligence agents. They were captured, brought back to Equatorial Guinea and executed. Most of the information on Equatorial Guinea was given by refugees living abroad. According to the *Alianza Nacional de restauración Democrática* (ANRD), a political movement of Equatoguineans living abroad, a quarter of the country's population was living in exile in 1976.

The rapid economic deterioration of the country also created another wave of refugees, as Equatoguineans took the path of exile in search of better living conditions for all those fleeing the total absence of labour guarantees and widespread misery. They became what are now labelled economic refugees. Whether driven by political repression or economic necessity, all Equatoguineans who abandoned the country automatically became the 'subversive' enemies of the regime and thus of the country and, therefore, were subject to heavier penalties including death if they were found in Equatorial Guinea. The simple fact of having relatives in neighbouring

Gabon and Cameroon was liable to prosecution. This fear still exists in the minds of many Equatoguineans living abroad.

Thousands of Equatoguineans went into exile, not only in Africa but also in Spain. Almost a quarter of Equatorial Guinea's population or around 100,000 people⁸ left Equatorial Guinea between 1970s and late 1990s (Aixelà 2012). Those who settled in Spain were integrated into a society in which the dictatorship of Francisco Franco still weighed and where experience in receiving immigrants was scarce. Their new context lacked government support and sensibility, while at the same time silencing the atrocities committed by the Macías Nguema regime in Guinea. The people and families who went abroad hoped to find a better future and only a small part thought they could return in a short time to resume their life in the country.

A small group of Guineans, who were in Spain completing their studies at the onset of independence and the Nguema dictatorship, found themselves in precarious and delicate circumstances. Nguema urged them to return, on pain of losing Guinean nationality. However they knew that returning to a country where indiscriminate state violence reigned would be unsafe. Most of these students lost contact with their families, not knowing if they were alive or dead. Families assumed that they would survive in a Spain that did not protect them from the loss of scholarships and economic precariousness. In fact, some had stateless status for a brief period because of the lack of commitment of the Spanish government to help them. In Spain, particularly, but also in Europe and the world in general there were many Equatoguineans; students and newly trained civil servants, who were stuck abroad by post-independence developments in their country.

The repression and instability in Equatorial Guinea led Equatoguinean students, civil servants and other exiles to settle permanently in their other countries. Spain was also the preferred destination of those who had studied in other countries, such as Egypt, Sierra Leone, Nigeria, Cuba, Venezuela and the countries of the former Eastern European bloc. Three groups of post-independence Equatoguinean refugees could be discerned. The first group was those who fled the country in the time of President Macías Nguema, whether for political or economic reasons. The second group encompassed everyone stuck abroad at the beginning of the massive repression of the post-independence regime. The third group was the children of all these refugees who were born in exile. They did not experience the physical reality of the Equatorial Guinea drama, but know the facts and are indirect victims. In 1979, some 125,000 Equatoguineans were outside the country, a third of the population of Equatorial Guinea, gathered in eight liberation movements of Equatorial Guinea (Liniger-Goumaz 1979:15). The management of these refugees was subject to controversy between Cameroon and Equatorial Guinea.

Cameroon and the management of Equatoguinean refugees, 1960–1969

Since it attained independence, Cameroon has faced a rush of Equatoguinean nationals into its territory. The Yaoundé authorities presented in various official documents that they had provided humanitarian assistance which the authorities of Equatorial Guinea instead thought of as the exploitation of their nationals. The management of Equatoguinean refugees in Cameroon from 1960–1979 can be studied in two phases. The first period from 1960 to 1968 corresponds with the management of Spanish-Guinean refugees; that is to say the refugees who fled the Spanish colonial repression. The second phase covers the period of 1968–1979 for refugees from the dictatorship of the first president of Equatorial Guinea, Francisco Macías Nguema.

With the influx of Equatoguinean refugees, Cameroon said it provided administrative, financial and political aid to refugees. According to Cameroon, it addressed humanitarian acts towards Equatoguinean refugees living in its territory such as hosting, maintenance, and the distribution of aid towards nationalist refugees. Cameroon also granted land for agriculture or housing, recruited qualified refugees in the public service and supported the education of their children (ANY, 1AA28 Foreign Affairs 1963–1969. Letter No. 565). Among rural refugees, activities had three guidelines: housing and health aid, and assistance to self-reliance activities (Mouelle Kombi 1996:61). Areas in the southern region of Cameroon, specifically the Ntem Department, were reserved for Equatoguineans. These areas were populated by the Fang, who shared kinship with many of the Equatoguinean refugees, and were managed according to the principles of the Geneva Convention on Refugees and the African hospital practice (Ndam Njoya 1976:214).

The Cameroonian government planned the installation and accommodation of refugees on its territory⁹. Due to ethnic affinities, the Minister of Foreign Affairs recommended to the people of the South Province to welcome and host ‘gracefully’ Spanish-Guinean refugees ‘without constituting a separate group’. The Cameroonian government encouraged the indigenous population to grant land to refugees for housing and food crops. In this regard, President Ahidjo recognized that:

... the refugees were received by the people of Cameroon who hosted them. I must say that, as it should, the government has contributed in helping those who hosted them in providing for their sustenance until the issues are cleared up (La Presse du Cameroun, July 22, 1963).

The Cameroonian government gave the opportunity to refugees to practice certain professions in its territory. Two dozen Equatoguinean refugees were recruited into the Cameroonian public service and Cameroon took care of

the education of their children (Koufan 2008). In 1963, the Foreign Affairs Minister for Cameroon asked the Ntem authorities to integrate refugees' children in local schools. Pensions were also allocated to refugees to meet their needs (food, clothing, medical care etc.) (ANY, 1AA28 Foreign Affairs 1963–1969. Letter No. 1819). Credit was also made available to divisional authorities to help these refugees and reports sent by the credit management commission to the Ministry of Foreign Affairs to explain the management of the aid. The Cameroonian government made an exception for Equatoguinean nationalist leaders whose liaison offices functioned in Yaounde, Douala, and Ebolowa. Renewable refugee certificates were issued to enable them to benefit from the multifaceted assistance of Cameroon.

Equatoguinean exile nationalism and anti-colonial politics

The creation of various liberation movements in Spanish Guinea from 1950 had triggered reprisals from the Spanish government and the exile of many independence fighters (Liniger-Goumaz 1982). The the Head of the movement, Acacio Mañe Ela, collaborated with the Cameroonian resistance movement which fought against French colonialism (HCR 2001). Cameroon supported the nationalist movements until their official recognition by the colonial power. It thus encouraged the creation and maintenance in its territory of political activities of nationalist movements of Equatorial Guinea during its decolonization process (creation of parties, political meetings and conventions). At the moment of provincializing¹⁰,

... the Spanish government did not recognize most political movements in Equatorial Guinea to the point that most nationalist parties were created by exiles and had their headquarters abroad (Accra, Brazzaville, Douala, Ambam) (Liniger-Goumaz 1979:257).

In Cameroon, the refugees created IPGE, which was temporarily headquartered in Ambam-Cameroon with Epota Perea as chair and Clemente Ateba as secretary (Liniger-Goumaz 1979:257). Until 1963, IPGE and MONALIGE were linked to nationalist parties of Cameroon. To better focus their efforts and assist them more effectively, in February 1963 the Cameroonian government established a coordination office of Spanish-Guinean movements in Ambam, with Maho Sikacha as president, Perea Epota as vice president, and Ndongo Miyone as Secretary General (Koufan and Tchudjing 2001:225). This office brought together the MONALIGE, the Movimiento Pro-Independencia of Guinea Ecuatorial (MPIGE) and IPGE. In August 1963, the second congress of the IPGE, encouraged by the Cameroonian government, was held in Ambam. Macías Nguema made his first participation in a political party in 1963 when he briefly joined the IPGE, the MUNGE and MONALIGE whose impact grew quickly (Koufan and Tchudjing 2001:225).

In 1967, the Cameroonian government advised MONALIGE, IPGE and MUNGE to create a joint secretariat. This secretariat was a kind of united front to consult and negotiate around a united position against Spain during the first phase of the constitutional conference in Madrid preparing independence (La Presse du Cameroun 1963; ANY, 1AA28 Foreign Affairs 1963-1969). This secretariat was created in October 1967. The Cameroonian authorities also financially encouraged Spanish-Guinean nationalist movements. Cameroon granted financial assistance to Equatoguinean nationalist parties¹¹. These nationalists, united by the coordination office, earned money from Cameroonian public service. In a letter from Minister of Foreign Affairs to the Federal Minister of Territorial Administration, dated 25 April 1963, and responding to the problem of managing the funds allocated to refugees, he recommended:

The meetings are at the disposal of the coordination office, but in conjunction with the Divisional Officer who will authorize the holding and facilitate necessary movements ... As for the Douala refugees who surrendered to the meetings to be held only in the Ntem region, it will be granted travel facilities by the least expensive means possible and accommodation facilities' (ANY, 1AA28 Foreign Affairs 1963-1969. Letter No. 565).

Financial assistance to refugees was managed by a committee in which sat two members of the coordination office. The Cameroon public treasury supported hotel and transport costs inside and outside of Cameroon. Cameroon had financed the participation of MONALIGE, MUNGE and IPGE in Madrid for independence constitutional conferences in 1968 and 1969 (ANY, 1AA28 Foreign Affairs 1963-1969. Letter No. 565). Regarding the passage of refugees in Yaounde,

... only the President and the Secretary General of the nationalist movement are allowed to come and meet with the Minister of Foreign Affairs on issues concerning refugees. These must request the Divisional Officer of residence's permission to come to Yaounde and get from him transport facilities and some pocket money to enable their subsistence in the capital (ANY, 1AA28 Foreign Affairs 1963-1969. Letter No. 565).

The Divisional Officer was required to make reports on the management of resources at their disposal to help the coordination office. The coordination office of Ebolowa and its annex at Ambam had at its disposal meeting rooms, supplies and office equipment offered by the Divisional Officer. This attitude towards the leaders of the Spanish-Guinean nationalist parties Coordination Office led some nationalists to abuse the state's trust. For example, Spanish-Guinean nationalist François Ndong, who had 'self-presented to the Divisional Officer of Kribi as nationalist leader of the Spanish Guinea in Cameroon', did

not hesitate in taking a room at the Barbeza hotel and eating in the restaurant of the hotel (ANY, 1AA28 Foreign Affairs 1963-1969).

The post-independence dictatorial regime of Macías Nguéma created another influx of refugees in neighbouring countries including Cameroon. At the independence of Equatorial Guinea, Spain promised to maintain a special relationship by coming to its aid in all areas. Spain recognized the sovereignty of Equatorial Guinea, and assured of its assistance in preserving its independence, and guaranteeing the convertibility of the Equatorial Guinean currency to cover expenses related to the transition period (Liniger-Goumaz 1986). Spain wanted to preserve its influence in the Gulf of Guinea. According to Liniger-Goumaz (1986:84), Spain imagined an Equatorial Guinea organized around Madrid's interests in order to perpetuate the system of autonomy established in 1964. Therefore Spain stationed troops in Equatorial Guinea after independence. Disputes between the two governments led Spain to suspend its aid to Equatorial Guinea. After Equatorial Guinea's independence, Spain did not keep its promises to fund the country's budget. Following a series of anti-Spanish speeches by Macías Nguema a few months after the independence of Equatorial Guinea and the accreditation of the Spanish ambassador, demonstrations took place in Rio Muni in February 1969. In March of the same year, the anti-Spanish protests provoked the departure of nearly 800 Spanish nationals and the closure of large agro-pastoral businesses.

Spain's refusal to fund Equatorial Guinea's budget provoked a series of crises between the two countries; Equatorial Guinea abolished the payment of bonuses for good management to Spanish overseas servants and in turn, Spanish companies refused to finance domestic trade in Malabo. In addition, the case of Spanish flags¹² caused the massive departure of the Spaniards. Furthermore, there was a coup attempt in March 1969 by Miyone Ndonga that was suspected of being supported by Spain (Liniger-Goumaz 1979:14). The diplomatic and political crises in Equatorial Guinea plunged the country into economic crisis. Macías Nguema decreed a state of emergency and created a real machine of repression and propaganda (Koufan & Tchuding 2001:227).

Cameroon and the management of Equatoguinean refugees (1970-1979)

From 1970 to 1979, Cameroon welcomed, housed and assisted, uninterrupted, thousands of anti-Nguémist Equatoguinean refugees arriving in groups. It was assisted in this task by international organizations (UNHCR, WFP, UNDP) and religious institutions (the ecumenical World Council of Churches in Geneva, FEMEC or EEC). The Macías Nguema terror regime was responsible for this situation. According to the Alianza Democrática Nacional de Restauración (ANRD), in 1978 there were 40,000 Equatoguinean refugees in Cameroon

including 24,800 men and 12,200 women with 3,000 children. Among these refugees were 52 political refugees who had already held administrative positions in Equatorial Guinea (Liniger-Goumaz 1986:421; *La Voz del Pueblo* 1979). For example, the first Minister of Health of Equatorial Guinea, Ekong Andeme, went into exile in Cameroon a few years after independence (Liniger-Goumaz 1979:100).

Cameroon cooperated seriously with the international bodies on the management of Equatoguinean refugees. In 1978, a donation from the World Food Programme (WFP) in Cameroon was allowed to distribute flour, cans and milk to 2,011 families, that is about 7,060 refugees¹³. From 1974 to 1978, a US \$60,000 fund from the UNHCR and the Council of Churches was permitted to provide humanitarian assistance to refugees. The Federation of Evangelical Churches of Cameroon had agreed to take into consideration assistance to certain refugees by UNHCR (Liniger-Goumaz 1979:100). From November 1978, material assistance to refugees was better organized with the assistance of UNHCR and UNDP following a general cooperation agreement on the program of assistance to 2,011 needy refugee families, signed between Cameroon and UNHCR respectively, in Yaoundé and Geneva in July 1978.

The Cameroonian government instituted a national coordinating body called the National Committee for the Equatoguinean refugees, composed of representatives of the Ministry of Territorial Administration, the Ministry of Foreign Affairs, the Ministry of Social Affairs, the General Delegation for National Security, the Ministry of Defence, two observers (UNHCR and UNDP) and an advisor (UNHCR)¹⁴. A fund of 35,133,649 FCFA was allocated to the committee; 31,794,253 FCFA by UNHCR and 3,349,386 FCFA UNDP. With 306,467 FCFA in interest, the committee's budget was 35,440,104 FCFA. The body provided multifaceted assistance to the needy including humanitarian, health and integration. The results of the assistance project were mixed. The financial resources made available to the committee for local integration of 2,000 heads of poor families were inadequate. According to the committee, these funds could only cover the needs of 200 to 300 refugees or about one tenth of the total number of families affected by the project¹⁵. The management of Equatoguinean refugees provoked the reaction of Equatorial Guinea.

According to Cameroon, the Equatoguinean refugees received humanitarian assistance offered by the government in collaboration with international organizations. Nearly 216 Equatorial Guinea refugees benefited from accommodation in Akonolinga Mbandjock where they worked for SOSUCAM (a sugar company of Cameroon) and CAMSUCO (Cameroon Sugar Company) from 1974¹⁶. Housing assistance consisted of the allocation of plots of land and the provision of equipment and construction materials.

Such was the case in 1979 when Equatoguinean refugees found refuge in the towns of Ambam, Ma'an and Olamzé in the south of the country (Mouelle Kombi 1996). Skilled refugees were recruited into public service. They received land to build their homes and to carry out agricultural work. These refugees were also receiving, as during the decolonization of their country, survival loans granted by the State of Cameroon. Thus, in 1974, an allowance of 50,000 FCFA was paid to each family as a first installation in Mbandjock and Akonolinga. The children of the refugees were admitted to public schools in the general conditions applied to Cameroonians (Liniger-Goumaz 1986:421).

This management by the Cameroonian government was the subject of criticism. Liniger-Goumaz in his first book on Equatorial Guinea wrote:

Since 1969, Cameroon is home to some 30,000 refugees, Equatoguineans, some 1,000 and 1,200 are forced to compulsory work in the sugar cane plantations in Akonolinga and Mbandjock with poverty wages (Liniger-Goumaz 1979:100).

Because of the precarious living conditions of refugees, the ANRD accused Cameroon in 1979 of exploiting the refugees without assistance. The ANRD information body denounced the harassment and insults against the refugees:

The refugees, once in Cameroonian land would be deported to Mbandjock and Akonolinga to work like slaves under the supervision of vigilant guards of the police forces in the sugar cane plantations. No identification would be issued to refugees exposed to police harassment of all kinds. No help from housing, food, health and education would be made and their death would make great havoc in the ranks (La Voz del Pueblo 1979).

Equatoguinean refugee management in Cameroon had accelerated tensions between Equatorial Guinea and Cameroon. The third issue of the official bulletin of Macías Nguema's propaganda, dated 29 December 1975, stated:

It is sad and lamentable that a handful of Guinean servants, and against reactionary-revolutionaries, conditional allies of imperialism, unhappy vagrants and thieves, enemies of public and private property, consumers and funds embezzlers, are considered political refugees [...] Cameroon has become refuge nest for Guinean thieves (Guinea-Ecuatorial: Revolución Al Día, No. 3, 29 December 1975).

Exile Equatoguinean dissidents and Cameroon-Equatorial Guinea tensions

From 1974 to 1979, Bonifacio Nguema and Essono Nchama, Foreign Minister and Vice-President of Equatorial Guinea respectively, travelled to neighbouring countries to seek the expulsion of troublemakers. Neighbouring countries refused to join this anti-humanitarian policy leading the editor of the Nguemist newsletter in 1976 to write the following:

The Guinean revolution condemns and disapproves of (...) this continual interference of Cameroon through its corrupt press, in our internal affairs and warned that already, all provocations from said countries against the peaceful revolution of our country will vigorously refuted and answered (Guinea-Ecuatorial: *Revolución Al Día*, No. 10, August 1976).

The government of Equatorial Guinea was afraid of an armed incursion of its nationals exiled in neighbouring territories to destabilize it. This fear led Macías Nguema to be suspicious of his neighbours that he now considered enemies. The fear was not unfounded. Radical groups in neighbouring countries were preparing armed action. These groups were factions of Movement of Liberty and the Future of Equatorial Guinea (MOLIFUGE), led by Miguel Eson Enamn, the OLGE of Celestino Nvo Okenvé, all former leaders of IPGE¹⁷. Despite efforts made by Cameroon to prevent subversion, Equatoguinean refugees continued conducting armed incursions into their homeland. Thus, between 1975 and 1977, refugees from Cameroon made incursions to Afanggui, Nkumadzap, Wora Ayop and Minkomesseng with arms and ammunition taken¹⁸.

Cameroon on its side feared the influence of communist countries present at Rio Muni and Fernando Po. The unfriendly behaviour and presence of Eastern European and other communist countries in Equatorial Guinea had resulted in the hibernation of cooperation agreements, and lower economic trade exchange with neighbouring countries (Koufan and Tchuding 2001:333). Macías Nguema turned to communist countries mainly because of the mass departure of the Spaniards in March 1969 and the fear of a coup supported by Madrid or exiles in neighbouring countries (Koufan and Tchuding 2001:333). He had adopted a nationalist policy, with much revolutionary and anti-imperialist rhetoric. For this reason, he called his neighbours 'accomplices of Western imperialism' or 'agents of neocolonialism' (Guinea-Ecuatorial 1975). Meanwhile, Cameroon accused Equatorial Guinea of espionage and subject to unhealthy Soviet imperialism.

The political tensions between Equatorial Guinea and Cameroon led to the interruption of cooperation with Equatorial Guinea from 1976 to 1979. There were disruptions of telephone and air links and mining of borders at Akelengué. Bans on fishing in the Ntem and in the sea to stop the exile of Equatoguineans, ransoming of nationals of neighbouring countries and recalling diplomats also occurred (Koufan and Tchudjing 2001:334). Equatorial Guinea accumulated maintenance costs and transmission arrears on INTEL CAM totalling 240,752 983FCFA during its deepening economic crisis. In June 1974, due to insolvency and the ingratitude of Equatorial Guinea, Cameroon closed its borders, refused to give scholarships to Equatoguinean students at

the request of Malabo. From 1975-1979, exports from Cameroon to Equatorial Guinea went from 733 tons down to 53 tons (Koufan 2008).

Conclusion

Between 1960 and 1979, Cameroon contended that it provided administrative assistance, political and financial aid to Equatoguinean refugees in its territory. This aid, however, was interpreted differently by the Equatoguinean leaders, who thought Cameroon was exploiting its nationals as slaves in the sugarcane plantations in Mbanjock. Equatorial Guinea authorities also perceived Cameroon as a rear base for dissidents against the colonial regime and the dictatorial regime of Macías Nguema. However, since the 1979 coup in Equatorial Guinea, relations between the two countries have eased, allowing them to coordinate the repatriation of some refugees to Equatorial Guinea.

Some of the claims of the Equatorial Guinea government certainly have some foundation. Cameroon, at one point, had irredentist ideas towards its neighbour. Some analysts have gone so far as to say that all aid that Cameroon gave Equatorial Guinea during its struggle for independence was in order to take over the neighbouring country's territory. It is difficult, however, to accept the Equatorial Guinea accusations of abuse of refugees in Cameroonian plantations. The source of the information, which was the propaganda newspaper of Equatorial Guinea, cannot be considered credible. The controversy over the management of Equatoguinean refugees in Cameroon created misunderstanding and disagreements between the governments of Ahidjo and Nguema. This disagreement between Cameroon and Equatorial Guinea finally attenuated after Obiang Nguema took power in Equatorial Guinea in 1979. Equatorial Guinea joined the Union Douanière et Économique de l'Afrique Centrale (UDEAC) where Cameroon and Gabon were the pillars.

Notes

1. This paper is a reviewed version of a communication presented at a workshop organized on 5 October 2015 by Centre de Recherches Historiques of EHESS, at Collège de France, Paris, France on 'Captives, recruited, migrants: Empires and labor mobilization, 17th century to present days'. I acknowledge the participants for their valuable comments that enabled me to review this paper. Thank you to the anonymous reviewers of *Afrika Zamani* for their comments that helped me to improve the level of analysis in this paper.
2. A professor, he was the first in 1947 to establish clear requirements (the abandonment of the colony by Spaniards, the institution of an African government, the organization of elections to choose leaders of an independent Equatorial Guinea, ...) in view of independence which later led to the constitution of the Cruzada Nacional de Liberación. At the time of autonomy, he became Finance Minister, member of the Assembly of Fernando Po, and representative at the Parliament. In 1968 he ran for election on the MUNGE list (Liniger-Goumaz 2000:417).

3. PUNT, *Estatutos*, Santa Isabel, 1973.
4. PUNT, *Estatutos*, Chapter IV, Santa Isabel, 1973
5. *Boletín Oficial del Estado*, Numero Extraordinario, 7 May 1971.
6. *Boletín Oficial del Estado*, 14 July 1972.
7. *Unidad de Guinea Ecuatorial*, 22 November 1974, p.5.
8. Equatorial Guinea had 245,989 inhabitants in the 1960 Census and 375,000 people in 1981 (Cabana 1995:9).
9. According to a letter from the Minister of Foreign Affairs of Cameroon to the Federal Minister of Territorial Administration, 'only three refugees (were) allowed to remain in Douala to liaise with the island of Fernando Poo and Spain. All other refugees especially those from mainland Guinea, will be based in the Department of the Ntem' (ANY, 1AA28 Foreign Affairs 1963-1969). Seven refugees were permitted to reside in the town of Ebolowa. The seven were members of the coordination office of the political movement. In February 1963, Ndongo Miyone and Maho Sikara met with Perea Epota in Ambam, Cameroon and established the Coordinating Bureau of Guinean nationalist Movements. Maho was President, Perea Epota was Vice-President and Ndongo Miyone was Secretary General. One of the members wanted a union with Cameroon, especially IPGE. The rest of the Spanish-Guinean refugees were to remain in the southern villages (ANY, 1AA28 Foreign Affairs 1963-1969).
10. The integration of Equatorial Guinea as a province of Spain in the Gulf of Guinea.
11. Archives of the Cameroonian Ministry of External Relations
12. Having refused to reduce the number of sites where Spain had hoisted its flags, Equatorial Guinea took down the Spanish flags in March 1969.
13. Archives of the Cameroonian Ministry of External Relations.
14. Archives of the Cameroonian Ministry of External Relations.
15. Ibid.
16. Ibid.
17. Archives of the Cameroonian Ministry of External Relations.
18. Ibid.

References

- Agence de Presse Espagne Populaire, 1969, 'La Guinée Équatoriale mise au ban de l'information, pourquoi?', No. 79, *La voz del pueblo*, Supplement, ARND, *Anuario Estadístico de España*.
- Aixelà, Y., 2012, 'Entre las Dictaduras y el Petróleo: Las Migraciones Transnacionales de Guinea Ecuatorial', *Revista Andaluza de Antropología*, No. 3: *migraciones en la globalización*, pp. 80-93.
- ANY, 1AA28, Foreign Affairs, 1963-1969, Letter No. 565 from the Ministry of Foreign Affairs Nzo Ekahah-Ngakkhy to the Minister of Federal Territorial Administration on 25 April 1963.
- ANY, 1AA28, Foreign Affairs, 1963-1969, report of the Minister of Foreign Affairs of the Federal Territorial Administration on 22 July 1963.
- ANY, 1AA28, Foreign Affairs, Letter No. 1819 from the Deputy Minister of Foreign Affairs to the Sub-Prefect of Ambam.

- Cabana, 1995, *Anuario Estadístico de España*.
- Cronjé, S., 1976, *Equatorial Guinea - The Forgotten Dictatorship. Forced Labor and Political Murder in Central Africa*, Research Report No. 2, London, Anti-Slavery Society.
- Dominguez, G., 1976, 'Carrero se opuso a la independencia de Guinea', *Diario 16*, Madrid.
- Eya Nchama, M., 1982a, 'Les réfugiés de Guinée Équatoriale et la réflexion sur le problème général des réfugiés en Afrique'.
- Eya Nchama, M., 1982b, 'La décolonisation de la Guinée Équatoriale et le problème des réfugiés', *Génève-Afrique: Acta Africana*, Vol. 20.
- Guinea-ecuatorial: Revolución Al Día, 1975, No. 3, diciembre.
- HCR, 2001, Guinée Équatoriale: la situation des réfugiés et exilés en l'an 2001, *Writenetpaper No.17*, London.
- Koufan J., Tchudjing C., 2001, « Sur la voie de l'intégration sous-régionale : les facteurs d'adhésion de la Guinée Équatoriale à l'UDEAC », in Abwa Daniel, Essomba Jean Marie, Njeuma Martin, Roncière Charles de la (eds.), *Dynamiques d'intégration régionale en Afrique Centrale*, actes du colloque de Yaoundé, 26-28 Avril 2000 TI, Yaoundé, PUY, pp. 215-230.
- Koufan, J., 2008, 'Les relations entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale de 1960 à 1990: Vicissitudes et perspectives d'un bon voisinage, NKA', *Revue interdisciplinaire le la FLSH de l'Université de Dschang*, No. 7.
- La Presse du Cameroun*, July 22, 1963.
- La Voz del Pueblo*, ANRD information, supplement No. 2, 1979.
- Liniger-Goumaz, M., 1979, *La Guinée Équatoriale: un pays méconnu*, Paris: L'Harmattan.
- Liniger-Goumaz, M., 1982, *Guinée Équatoriale: de la dictature des colons à la dictature descolons*, Geneva: Éditions du temps.
- Liniger-Goumaz, M., 1986, *Connaître la Guinée Équatoriale*, Geneva: Edition des peuples Noirs.
- Liniger-Goumaz, M., 2000, *Historical Dictionary of Equatorial Guinea*, Third Edition, Lanham, Maryland, and London: The Scarecrow Press, Inc.
- Milner, J., 2009, *Refugees: the State and the Politics of Asylum in Africa*, New York: Palgrave Macmillan.
- Moran, F., 1980, *Una Política Exterior para España*, Barcelona: Planeta.
- Mouelle Kombi, J., 1996, *La politique étrangère du Cameroun*, Paris: L'Harmattan.
- Ndam Njoya, A., 1976, *Le Cameroun dans les relations internationales*, Paris: LGDJ.
- Nsah-Voundy, P., 1990, *Le petit État dans les relations internationales. La Guinée Équatoriale et ses voisins*, MA thesis, International Relations Institute of Cameroon.
- Pélicier, R., 1966, 'Le mouvement nationaliste en Afrique espagnole', *Le Mois en Afrique*, pp.76-77.
- UN, 1951, *Convention Relating to the Status of Refugees*, Geneva: UN publications.
- UN, 1969, «OAU Convention Governing specific aspects of refugee problems in Africa», in *United Nations, Treaty Series No. 14691*.
- Veney, C., 2007, *Forced Migration in Eastern Africa. Democratization, Structural Adjustment, and Refugees*, New York: Palgrave Macmillan.



Mohamed VI : la diplomatie économique au service du règlement de la question du Sahara occidental (1999–2015)

Abdoulaye Bamba* & Diabaté Alassane**

Résumé

Hassan II, sur la question du Sahara occidental, est resté figé dans des méthodes parfois conflictuelles provoquant son isolement sur le continent. Le retrait de son pays de l'organisation continentale et ses solutions militaires ne lui ont pas permis d'asseoir sa souveraineté sur le Sahara occidental. Le Maroc sous Mohamed VI a adopté une position de rupture. Le jeune monarque a su, avec sa stratégie, rallier la question du Sahara occidental à son offensive diplomatique en utilisant l'arme économique et financière. Grâce à cette stratégie, les soutiens politiques du Polisario ont diminué au sein de l'instance continentale et le monarque chérifien a réussi ainsi à aligner son champ d'alliés sur sa vision de la résolution de cette question qui dure depuis plus de quarante ans.

Mots-clés : Diplomatie économique, Polisario, Sahara occidental, offensive, accord, stratégie.

Abstract

Hassan II, on the Western Sahara question, remained rigid in sometimes divisive methods causing his isolation on the continent. His country's withdrawal from the continental organisation, and his predilection for military solutions did not enabled the establishment of Moroccan sovereignty over Western Sahara. Under Mohammed VI, Morocco has broken away from this stance. Through his strategy, the young monarch understood how to link the Western Sahara question to his diplomatic offensive, using economic and financial cooperation as a weapon. Thanks to this strategy, Polisario's political support has diminished within the continental body, the sherifian monarch has thus succeeded in rallying his allies to his vision for the resolution of this now forty-year old conflict.

Keywords: Diplomatic, Economic, Polisario, Western Sahara, offensive, agreement, strategy.

* Enseignant-chercheur, université Félix Houphouët Boigny.
E mail : bambaabdoulaye@yahoo.fr

** Enseignant-chercheur, université Félix Houphouët Boigny.
E mail : diabatealassane2008@yahoo.fr

Introduction

Depuis plus d'une décennie, l'Afrique au sud du Sahara présente un intérêt croissant pour le Maroc qui y a engagé sous Mohamed VI¹ une véritable diplomatie économique ou écodiplomatie. La définition de cette notion est fonction de plusieurs paramètres. Retenons, dans le cadre de la présente étude, qu'il s'agit de l'ensemble des mécanismes et pratiques adoptés par des individus ou groupes, étatique ou non étatique, dans le but de réaliser les objectifs économiques d'un État par le recours à des moyens politiques, ou de réaliser les objectifs politiques par le recours à des moyens économiques (Dafir 2012).

Par la conjonction des instruments économiques et commerciaux, Mohamed VI a mis en place une offensive diplomatique en direction de ses pairs africains en Afrique au sud du Sahara en rapport avec la question du Sahara occidental. Comment le monarque chérifien utilise-t-il l'écodiplomatie pour rallier les États africains à sa vision sur le Sahara occidental ? La présente communication tente d'expliquer les fondements de cette politique, les instruments utilisés et les premiers résultats. Pour y parvenir, l'étude s'appuie sur des rapports officiels, des sources diplomatiques, des études scientifiques et des articles de journaux et revues. Deux centres d'intérêt en constituent la trame : le premier s'interroge sur la nécessité de l'écodiplomatie (I), le second présente l'écodiplomatie en tant que levier de la politique de Mohamed VI (II).

De la nécessité de l'écodiplomatie

À la mort d'Hassan II, le changement d'approche dans la résolution du différend du Sahara occidental devient inévitable. En effet, les solutions de ce dernier n'ont pas permis de faire bouger les lignes et le Maroc est resté de plus en plus isolé en Afrique du fait de son retrait de l'Organisation panafricaine (OUA/UA) où la question est régulièrement abordée.

L'échec des tentatives du père

Entre l'Accord de Madrid² marquant le retrait de la puissance coloniale espagnole et la création de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO)³ en 1991, la question du Sahara occidental est devenue un conflit régional dans lequel les États du Maghreb (Maroc, Algérie, Mauritanie) se sont affrontés de manière indirecte en élaborant des stratégies à l'échelle régionale et même continentale. Ce conflit s'inscrit dans le contexte historique de la décolonisation, impliquant le droit du peuple sahraoui à disposer de lui-même et de son territoire. Sur la question, le Maroc maintient deux constantes fondamentales : l'attachement viscéral à son Sahara ainsi que sa vocation africaine irréversible. Ces deux constantes sont les piliers de la politique étrangère marocaine d'Hassan II à

Mohamed VI. Il n'est donc pas inutile de se poser cette question fondamentale : quel est l'intérêt de cette étendue de terre pour qu'après le père, le fils désire la garder sous le contrôle du Maroc ?

Région de la côte atlantique du nord-ouest de l'Afrique située à l'extrémité sud du Maroc, le Sahara occidental⁴ couvre 266 000 km², principalement désertiques. Ce territoire est limitrophe de la Mauritanie au sud, du Maroc au nord, et possède au nord-est une frontière de 50 km avec l'Algérie. Protectorat espagnol depuis 1884, le Sahara occidental a été rétrocédé au Royaume du Maroc par l'Accord de Madrid. Cette zone est stratégique à bien des égards. Sa situation entre le Maghreb et l'Afrique subsaharienne lui confère un certain intérêt géostratégique. C'est un territoire riche en phosphate, en uranium, en fer et qui contiendrait du pétrole. C'est également une zone qui bénéficie d'un large accès à l'océan atlantique et à ses ressources halieutiques. Ses eaux sont parmi les plus riches du monde en poissons, et font l'objet d'accords de pêche entre le Maroc, l'Union européenne et la Mauritanie⁵. Par ailleurs, les possibilités touristiques et commerciales de la côte sont importantes. Les entrepreneurs marocains y ont progressivement développé une importante industrie alimentaire, orientée vers l'exportation et créatrice de nombreux emplois alloués essentiellement à des Marocains qui sont installés en territoire sahraoui. En matière de politique extérieure, le Maroc craint qu'en cas d'indépendance, l'État sahraoui ne s'allie à l'Algérie⁶ – il se trouverait ainsi entouré de deux pays hostiles. Préserver cette parcelle de terre eu égard à son importance géostratégique est un défi majeur pour le Maroc. Dans sa volonté de maintenir le Sahara occidental dans le royaume chérifien, Hassan II est passé de la négociation à la menace sans exclure la manière forte.

En effet, le 16 octobre 1975, Hassan II organise la Marche verte. Il s'agit d'une vaste « marche pacifique » qui a mobilisé environ 350 000 Marocains, encadrés par 10 000 représentants de l'armée et de l'administration marocaine, pour « rejoindre le Sahara ». Il a aussi sollicité un avis juridique de la Cour internationale de justice (Hodge 1987:231). Celle-ci a rendu son jugement dans son Avis consultatif du 16 octobre 1975 en des termes qui donnèrent lieu à des interprétations divergentes : le Sahara occidental, à travers ses chefs de tribus, avait bien, avant la colonisation espagnole, des liens d'allégeance avec le Royaume du Maroc. Toutefois, il ne pouvait s'agir d'une souveraineté du Royaume sur les Sahraouis. Les chefs de tribus sahraouies ont entretenu pendant plusieurs siècles des liens d'allégeance avec les pouvoirs présents dans les pays voisins. Le Maroc considère quant à lui qu'au vu des traditions existant avant la colonisation espagnole, l'allégeance équivalait à cette époque à sa souveraineté sur la région. Le pays s'appuie également sur les registres coloniaux du XIXe siècle, qui reconnaissent son intégrité sur le Sahara occidental, et revendique en conséquence un droit historique sur

celui-ci. Le 31 octobre 1975, le roi Hassan II ordonne l'invasion et l'occupation du Sahara occidental, faisant ainsi éclater un conflit armé entre l'Armée de libération du peuple sahraoui et les forces marocaines.

En 1985, il fait construire un mur, le Berm (fait de remblais de sable, de champs de mines, de radars, de bases et de postes d'observation), de près de 2 400 km. Ce mur délimite la zone contrôlée par le Maroc à l'ouest et celle, à l'est, contrôlée par le Front Polisario. Il protège ainsi une région dans laquelle le royaume investit beaucoup, en termes économiques, sociaux et politiques, et qui recèle l'essentiel des ressources du Sahara occidental (minerais, hydrocarbures non encore exploités, pêche...). Ce mur long, à une distance de 30 à 50 km, la frontière algérienne et, à quelques centaines de kilomètres, la frontière orientale de la Mauritanie. Plus de trente mille soldats y étaient concentrés à cette époque. Un champ de mines est posé 200 mètres en avant du mur. Entre 1974 et 1986, les dépenses du Maroc en matière de défense sont passées de 887,48 millions à 1,57 milliard de dollars (Soudan 2013:22). L'effectif des Forces armées royales (FAR) est passé de 56 000 à 170 000 hommes (Hodge *op. cit.* 135), démontrant ainsi la détermination du roi à ne pas renoncer à ce territoire et à faire face, le cas échéant, à toute éventualité.

En 1991, Hassan II accepte le principe d'un référendum d'autodétermination proposé par l'ONU. L'organisation de ce référendum avait pour objectif de permettre à la population sahraouie de se prononcer en faveur de son indépendance ou de son rattachement au royaume chérifien. Ce rendez-vous n'aura jamais lieu, car dans les faits, le Maroc ne supportait plus l'option indépendance de la résolution de l'ONU⁷. Plus grave, les deux protagonistes s'opposaient sur son organisation technique notamment sur la question du recensement du corps électoral.

Toutes ces tentatives n'ont cependant pas permis au roi marocain d'obtenir gain de cause, provoquant au contraire son isolement en Afrique lorsque le Maroc quitte l'OUA.

L'isolement du Maroc en Afrique

La politique de l'OUA concernant le Sahara occidental était fondée sur les principes et objectifs de l'Organisation, en particulier ceux relatifs à la décolonisation. C'est sur cette base qu'elle a été saisie du cas du Sahara espagnol⁸ comme étant un pays africain sous domination étrangère. Cette politique a été renforcée par l'Organisation des Nations unies (ONU) et sa définition du territoire non autonome dont la population a le droit d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination en accord avec la résolution 1 514 (XV)⁹ contenant la Déclaration pour l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples colonisés. La question du Sahara occidental a fait l'objet de plusieurs résolutions¹⁰ de l'OUA qui, pour la plupart, étaient rejetées par le Maroc.

Mais le coût énorme de la guerre a amené le roi Hassan II à comprendre que la victoire militaire était impossible au Sahara occidental. En 1981, il s'engage officiellement à accepter la tenue d'un référendum lors de la dix-huitième session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'OUA, qui s'est tenue du 24 au 27 juin à Nairobi. En réalité, il cherchait à gagner du temps. C'est en réponse à ses manœuvres et à son refus de coopération que l'OUA a pris, en 1982, la décision d'admettre la République arabe sahraouie démocratique au sein de l'Organisation continentale. Celle-ci est devenue, par la suite, membre à part entière de l'OUA lors de la vingtième session ordinaire de l'Assemblée qui s'est tenue à Addis-Abeba du 12 au 15 novembre 1984. Pour l'OUA, l'occupation marocaine du Sahara Occidental est en violation de ses nombreuses résolutions et de celles des Nations unies ainsi que des principes d'intangibilité des frontières héritées de la colonisation. À cette date, les États membres de l'OUA étaient en majorité en phase avec cette posture de l'organisation.

Le 12 novembre 1984, le Maroc annonce officiellement son retrait de l'OUA. La délégation marocaine quitte le vingtième sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) pour protester contre la présence du président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Mohamed Abdelaziz. Le conseiller royal Ahmed Réda Guédira, qui conduisait la délégation, annonça le retrait de son pays de l'Organisation panafricaine.

Lorsque l'UA voit le jour en 2002, sa position officielle n'est pas véritablement différente de celle de l'OUA. Mais le contexte politique marocain a évolué depuis trois ans ; le roi s'appelle désormais Mohamed VI et ses approches sont différentes. Les solutions mises en application par son père n'ont pas permis, à défaut de régler la question sahraouie, au Maroc, de se faire beaucoup d'alliés sur le différend en Afrique. Mohamed VI, tout en maintenant la position de son père sur la question, engage une autre approche ; l'écodiplomatie.

L'écodiplomatie levier de la politique de Mohamed VI

Dans son discours du 6 novembre 1999, à l'occasion du vingt-quatrième anniversaire de la Marche verte, Mohamed VI annonce une approche novatrice de la question du Sahara occidental. À cette date, environ 80 pays dans le monde reconnaissent officiellement la RASD – dont plus de la moitié est africaine. Comment parvenir à renverser cette situation en faveur de son pays ? L'écodiplomatie utilisée par le jeune monarque est caractérisée par sa volonté de renforcer les relations bilatérales avec, en toile de fond, sa politique de relais et en second lieu, la dynamisation de la coopération économique et commerciale. Cette stratégie vise en réalité le ralliement des États africains à sa vision sur le Sahara occidental.

La nouvelle offensive : l'approche bilatérale

Le roi Mohamed VI arrive sur le trône à la suite du décès de son père. Les attentes sont multiples tant au plan intérieur qu'au plan extérieur.

Pour Mohamed VI, comme pour son père, le Sahara est une cause sacrée¹¹. Il ne manque pas de rappeler cela chaque fois que l'occasion se présente. Les 5 et 6 mars 2002, il affiche son « refus catégorique de tout projet de nature à porter atteinte à l'intégrité territoriale du Maroc et à sa souveraineté sur ses provinces du sud » (Pointier 2004:172). Le 6 novembre 2014, le Roi déclare en substance que le Sahara demeurera dans son Maroc jusqu'à la fin des temps. Pour lui, la souveraineté du Maroc sur l'ensemble de son territoire était immuable, inaliénable et non négociable. Sur la question des négociations, il a affirmé que « le choix fait par le Maroc de coopérer avec toutes les parties, en toute sincérité et bonne foi, ne devait pas être interprété comme une faiblesse ou servir de prétexte pour réclamer plus de concessions » (*ibidem*).

Dans la pratique, il utilise une diplomatie offensive sur la question du Sahara occidental. En 2000, le jeune monarque donne le signal de ses ambitions en annonçant, lors du premier sommet Afrique – Union européenne, l'annulation de la dette des 25 pays les moins avancés (PMA) d'Afrique subsaharienne et l'exonération de leurs produits de droits de douane. Cette entrée fracassante ne passe pas inaperçue dans l'opinion nationale des pays concernés.

En outre, Mohamed VI se distingue de son père par les multiples visites officielles qu'il entreprend régulièrement en Afrique au sud du Sahara. En 2000, il se rend successivement au Bénin, Gabon, Cameroun, Niger et Sénégal. Un an plus tard, il commence par le Gabon, ensuite le Sénégal, et achève son périple au Burkina Faso et en Mauritanie. Lorsqu'en mars 2013, il reprend son bâton de pèlerin, cette fois-ci, c'est le Sénégal qui l'accueille en premier, suivi de la Côte d'Ivoire. Le Gabon fut la dernière étape de ce voyage. Douze mois après, soit en février mars 2014, il se rend en Côte d'Ivoire, ensuite en Guinée et termine par le Gabon¹².

Ces différents déplacements traduisent une volonté de renoncer à la diplomatie éclatante à travers de grands sommets (Ligue arabe, Francophonie). Il préfère de loin une diplomatie plus discrète et profiter ainsi de l'occasion pour rechercher des amis ou renforcer ses amitiés, notamment sur la question du Sahara occidental. À travers ces différents voyages, il utilise la stratégie de « relais » qui consiste à s'adjuger de solides alliés, en s'appuyant sur ses « amis », membres de l'UA, pour influencer ou orienter les décisions de l'Organisation. Grâce à cette stratégie, le Maroc ne siège certes pas à l'Union africaine, mais ses amis portent sa voix au sein de l'Organisation. En

mars 2013, le souverain marocain actionne cette stratégie de relais lorsqu'il visite la Côte d'Ivoire, le Gabon et le Sénégal à la veille du sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine. À cette occasion, l'Union devait se réunir pour célébrer son cinquantenaire, mais aussi discuter du rapport de la présidente de la Commission sur le Sahara occidental. Lors de sa 496^e réunion, le Conseil de paix et de sécurité (CPS) avait adopté ce rapport et devait le soumettre aux chefs d'État et de gouvernement. Les recommandations du rapport fragilisaient la position marocaine sur la question. Il s'agit notamment de la réactivation du comité *ad hoc* des chefs d'État et de gouvernement sur le conflit du Sahara occidental ; la mise en place d'un groupe international de contact sur le Sahara occidental ; la réunion au moins deux fois par an du Conseil de paix et de sécurité (CPS) sur la base des recommandations faites par la présidente de la commission. La première recommandation réactualise l'une des résolutions de l'OUA, votée lors de la session ordinaire à Khartoum du 18 au 22 juillet 1978. À cette session, l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'OUA adopta la résolution AHG/Res. 92 (XV) sur la question du Sahara occidental et proposa de mettre sur pied un comité *ad hoc*, composé d'au moins cinq chefs d'État, auquel avait été confiée la prise en compte de toutes les données concernant la question du Sahara occidental, parmi lesquelles le droit d'un peuple à exercer l'autodétermination sur son territoire. Pour Mohamed VI, il fallait tout faire pour réduire les effets de cette recommandation, d'où l'intérêt de ces différents voyages.

Mohamed VI fait aussi preuve de réalisme et de pragmatisme. La posture qu'il adopte à cet effet est bien différente de celle de son père, qui menait de front la guerre contre le Polisario et ses soutiens militaires et diplomatiques. Cela fragilisait sa position, car les Sahraouis indépendantistes plaçaient leur lutte dans le sillage des guerres de libération nationales. Ils bénéficient ainsi de la solidarité et de la sympathie de nombreux pays africains victimes eux aussi de la colonisation. Le jeune souverain décide, quant à lui, de développer des relations avec des pays jugés plus proches de la RASD¹³. Ensuite, il pose le problème du Sahara occidental sous un autre angle, qui finit par faire bouger les lignes. Pour lui, l'énigme du Sahara occidental doit tenir compte de la question sécuritaire dans son voisinage. Désormais, la résolution des conflits doit se faire avec tous les acteurs régionaux, car la déstabilisation qui secoue la région avec l'action des groupes terroristes et criminels et la faiblesse de l'État affaiblissent le Sahel. En conséquence, la résolution de la question du Sahara occidental devient une nécessité pour la sécurité et la stabilité de toute la région. Cet argument et le lobbying marocain trouvent un écho favorable dans les capitales occidentales¹⁴ et dans la sous-région. C'est dans

ce cadre que Mohamed VI s'implique dans la résolution de conflit en tant que médiateur dans la sous-région ouest-africaine, notamment dans le conflit malien. Il est accepté par les différents protagonistes et cela lui permet de jouer un rôle de premier plan dans ce conflit. Son investissement personnel a favorisé le rapprochement des deux pays et le changement de la position malienne sur la question du Sahara occidental. En effet, le roi a reçu à plusieurs reprises, à Marrakech, Bilal Ag Chérif, secrétaire général du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), organisation politique et militaire pour l'indépendance du nord Mali. Le 11 janvier 2013, Mohamed VI accorde son soutien à l'opération « Serval » en autorisant les avions français à survoler son territoire. Le 19 septembre, le roi assiste en personne à la cérémonie d'investiture du président Boubacar Keïta. En décembre 2013, le président malien se rend au sommet africain de Paris à bord d'un avion marocain mis à sa disposition par Mohamed VI.

En outre, le retrait de l'Organisation de l'unité africaine a été une erreur stratégique qui a privé le Maroc d'une opportunité pour défendre ses intérêts et l'a empêché de peser sur les grandes décisions prises par l'Organisation. Conscient de cette situation, le Maroc a opté, sous Mohamed VI, pour un renforcement de sa diplomatie bilatérale et régionale. Une de ses stratégies consiste à envoyer des émissaires dans les couloirs des sommets de l'Union africaine pour influencer les différentes positions. En juin 2006, lors la réunion du Comité exécutif de l'Union africaine réuni à Banjul, capitale gambienne, le ministre marocain des Affaires étrangères et de la Coopération, Mohamed Benaïssa, est présent dans la capitale. Il déploie son énergie diplomatique sur le terrain pour gagner à sa cause des pays africains qui pourraient relayer les positions marocaines au Comité exécutif. En effet, la formulation d'une résolution sur le Sahara occidental divisait les ministres des Affaires étrangères de l'Union africaine. Ils n'avaient pu trouver une formule acceptable pour permettre l'adoption de la résolution sur le Sahara occidental. Les partisans du Maroc ont estimé que le texte tel qu'il est proposé, fait la part belle à la République arabe sahraouie et démocratique (RASD) et son principal allié l'Algérie. Ils demandent en conséquence la rédaction d'un texte équilibré et consensuel sur le Sahara occidental, alors que les États qui ont reconnu la République arabe démocratique sahraouie, avec à leur tête l'Algérie, n'entendent pas lâcher du lest et veulent que la mouture qui leur est proposée soit adoptée. C'est la première fois, depuis son retrait de l'organisation continentale, que le Maroc envoie son ministre des Affaires étrangères sur les lieux d'un sommet de l'Union africaine pour mener une bataille diplomatique sur le Sahara occidental¹⁵. Cette diplomatie du couloir devient, depuis cette date, une tradition chez le souverain.

En 2007, Mohamed VI fait évoluer sa position en acceptant le principe de l'autonomie du Sahara occidental. Dans un discours qu'il a prononcé le 30 juillet 2007, à l'occasion du huitième anniversaire de son accession au trône, le roi déclare que son pays est disposé à négocier sur la base d'une solution consensuelle d'autonomie conçue dans le cadre de la souveraineté du Royaume. Pour Rabat, le Sahara occidental pourrait constituer une région autonome au sein d'un royaume souverain. L'autonomie de cette région garantirait à ses populations l'autogestion démocratique de leurs affaires à travers des organes législatifs, exécutifs et judiciaires, dotés de compétences exclusives. L'État marocain ne conserverait des compétences que dans les domaines régaliens, en particulier la défense, les relations extérieures et les attributions constitutionnelles et religieuses du roi du Maroc. Cette proposition rassure plusieurs pays membres de l'ONU¹⁶ qui n'hésitent pas à remettre en cause leur position à l'égard du Sahara occidental¹⁷. Cette initiative représenterait la promesse d'un avenir meilleur pour la population sahraouie, sans discrimination, et permettrait de mettre un terme à la séparation et à l'exil. Elle a été qualifiée par plusieurs pays de solution politique « réaliste » ; de « seule option crédible » ; de « garantie de stabilité pour la région » ou encore de proposition « responsable et innovante, respectueuse du droit international et des normes internationales en matière d'autonomie ».

De façon concomitante, le jeune monarque tente de rassurer certains pays africains sceptiques sur sa politique intérieure à l'égard du Sahara occidental, notamment sur les questions de forte paupérisation de cette zone et du respect des droits de l'homme. De ce point de vue, il se montre favorable au modèle de développement proposé en octobre 2013 par le Conseil économique, social et environnemental du Maroc pour les « provinces du Sud », qui comprennent le Sahara occidental et d'autres régions plus au nord. Il remédie ainsi aux dysfonctionnements du mode de gestion dans ces provinces et favoriserait également la mise en œuvre de la « régionalisation avancée ». Il a aussi souligné que les recettes générées par les ressources naturelles continueraient d'être investies au profit des habitants de la région, en concertation et en coordination avec eux, s'engageant à réaliser un grand nombre de projets d'infrastructure dont ils bénéficieraient tous. Il a ajouté que les législateurs élus par les citoyens étaient les « représentants authentiques des habitants ». Un montant global estimé à 2,2 milliards de dirhams a été alloué à la réalisation des projets d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement liquide dans les provinces du Sud pour la période 2016-2020¹⁸.

Ces nouvelles dispositions d'état d'esprit du roi sont accompagnées par sa volonté de faire de son pays un partenaire économique et commercial de marque en Afrique au sud du Sahara.

Le Maroc, le nouveau partenaire économique

Cette offensive est renforcée et relayée par une démarche économique et commerciale.

Durant ces quinze dernières années, le roi a multiplié les déplacements sur le continent, emmenant à chaque voyage une impressionnante caravane commerciale. Au cours de ses visites, il signe des accords de coopération bilatérale dans les domaines de l'éducation, du tourisme, de l'agriculture, de l'eau, de la recherche, de la santé, de la promotion des investissements. C'est cette propension à signer des contrats que l'universitaire marocain Amin Dafir appelle la *diplomatie des contrats*, qui selon lui a « pour objectif d'instrumentaliser l'appui politique et économique pour la signature de grands contrats au profit des grands investisseurs nationaux » (Dafir 2012:73). Cela favorise une ruée des entreprises de ce pays qui renforce sa position en Afrique subsaharienne. Cette ruée a été pensée et conçue au début des années 2000 par le roi. Les premières visites qu'il effectue servent à baliser et à créer les conditions de l'implantation des entreprises marocaines. Les accords signés sont relatifs à la protection des investissements, à la non-double imposition et aux transferts de dividendes. Les premiers résultats sont perceptibles quelques années plus tard, car désormais les entreprises marocaines rivalisent avec les asiatiques et les européennes, au point où le président français, François Hollande, en visite au Maroc en avril 2013, dit au roi, parlant de la performance des entreprises marocaines, « travaillons ensemble » (Airault 2013:28).

Dans cette stratégie, ses instruments de conquête de ces différents marchés africains sont diversifiés¹⁹ et constituent un puissant outil d'influence à l'échelle continentale qui permet au Maroc de consolider ses acquis à l'extérieur des frontières : Maroc Export, le réseau d'ambassades²⁰, l'aide au développement, l'accueil d'étudiants africains dans les grandes écoles marocaines ; un partenariat notamment orchestré par l'Agence marocaine de coopération internationale (AMCI) et la Fondation Mohamed VI pour le développement durable. Les résultats ne se font pas attendre²¹.

En 2008, la fondation Mohamed VI pour le développement durable est créée dans le but de poser des actions de développement dans plusieurs pays africains. La nouvelle structure est financée par les deniers personnels du roi. Le Sénégal et la Côte d'Ivoire bénéficient, comme d'autres pays, des investissements de cette fondation.

La première année de sa création, la fondation ouvre une clinique ophtalmologique à Dakar. Au cours de ses différentes visites dans ce pays, treize accords entre les deux pays²² sont signés. Un accord de partenariat conclu entre l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) du Maroc et l'Agence sénégalaise d'électrification rurale (ASER), pour la

distribution de l'électricité dans la ville sénégalaise de Saint-Louis, a été conclu. Le Maroc, à travers une filiale du groupe Holmarcom, réalise le projet immobilier « Cité des fonctionnaires ». Mobilisant un investissement global de l'ordre de 37 milliards de francs CFA, le projet de la « Cité des fonctionnaires », qui couvre une superficie globale de 73 hectares, est le fruit d'un partenariat entre Holmarcom (à travers sa filiale Peacock Investments) et des opérateurs sénégalais. Ce programme immobilier cible principalement les fonctionnaires, mais également la classe moyenne des travailleurs sénégalais et de la diaspora, à la recherche de logements individuels dans les environs de Dakar à un prix relativement accessible.

Avec la Côte d'Ivoire, ce sont 46 conventions de coopération qui ont été signées entre les deux pays. Certains projets ont connu un début de réalisation avec notamment la pose de la première pierre du complexe de formation professionnelle des métiers du bâtiment et des travaux publics ainsi que de l'hôtellerie et de la restauration pour un montant de 55 millions de dirhams²³. Il est également financé par la fondation Mohamed VI. C'est aussi le cas du projet relatif au point de débarquement aménagé (PDA) de la pêche artisanale de Grand Lahou, financé à hauteur de 13 millions de dirhams par la fondation – sur 20 millions de dirhams.

Dans le domaine du bâtiment, le groupe marocain Adoha²⁴ a entamé en juin 2103 la construction de 7 500 logements sociaux. Il a aussi construit une cimenterie dont la production est estimée à environ un million de tonnes en 2014.

En 2009, Mohamed VI se rend en Guinée équatoriale accompagné d'une forte délégation de chefs d'entreprise. Les deux pays signent un accord qui cède à l'Agence spéciale Tanger Med (TAMSA) la gestion du port de Malabo au détriment du groupe français Bolloré. Au-delà de ces trois pays, en pratique, ce sont tous les pays au sud du Sahara qui bénéficient de l'expertise et du dynamisme des entreprises marocaines, et cela dans tous les domaines.

Dans le domaine de la communication, Maroc Télécom a obtenu l'acquisition des filiales d'Etisalat (Moov) au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Niger, au Togo, en Centrafrique et au Gabon à hauteur de 650/ millions de dollars. La société est désormais implantée dans dix pays africains et s'attelle à y développer ses activités.

Le secteur financier connaît également un véritable essor avec les grandes banques marocaines qui tissent et consolident leurs réseaux. Attijariwafabank et la Banque marocaine du commerce extérieur (BMCE) sont très actives dans cette partie du continent. Le premier est cantonné en Afrique francophone, mais le second touche aussi l'Afrique anglophone grâce au réseau BOA. Ces groupes accompagnent les entreprises du royaume dans leur développement africain. La Banque centrale populaire (BCP) du Maroc,

qui apparaît sur la scène africaine un peu tardivement par rapport aux deux autres a racheté 50 pour cent du capital de la Banque Atlantique. Ce volontarisme du secteur privé se traduit aussi par l'expansion des activités des groupes d'assurance (CNIA-Saham), de construction (Addoha, Alliances), de médias (*Hit radio*, *L'Économiste*) au sud du Sahara. Dans le secteur minier, l'Omnium nord-africain (ONA), à travers sa filiale Managem, détient plusieurs gisements en Guinée, au Mali, au Burkina et au Niger. Au-delà de ces grandes entreprises, les PME marocaines développent également leurs activités en Afrique²⁵.

La stratégie de coopération économique et commerciale conforte la position du Maroc en Afrique au sud du Sahara au point qu'il est devenu le premier investisseur en Afrique de l'Ouest et le deuxième sur le continent après l'Afrique du Sud (Mokhefi 2013:26). Cette diplomatie économique a favorisé une percée économique et financière des entreprises et banques marocaines en Afrique au sud du Sahara²⁶.

Les investissements marocains en Afrique en 2013 sont estimés à environ 500 millions de dollars (plus de 380 millions d'euros, Airault *loc. cit.*). Les échanges avec les pays africains au sud du Sahara progressent régulièrement, passant de 3 milliards de dirhams à près de 14 milliards de dirhams de 2000 à 2013. Le commerce a augmenté de 17 pour cent en 2012 par rapport à 2011. Les exportations²⁷ connaissent un véritable essor avec une croissance de plus de 67 pour cent notamment avec la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Gabon²⁸. Selon l'Office marocain des changes, les exportations, en valeur, sont passées de 3,6 milliards de dirhams à 17,5 milliards en 2012. Le Sénégal est en première position avec 14 pour cent du total des exportations marocaines en direction de l'Afrique subsaharienne. Ensuite viennent la Mauritanie (9 %), le Ghana (8 %), la Guinée équatoriale (8 %), la Côte d'Ivoire (7 %²⁹). Plus de la moitié des investissements directs du Maroc à l'étranger ont concerné l'Afrique au cours de ces cinq dernières années, pour un montant d'un milliard et demi d'euros. Cette bonne santé des relations économiques et commerciales entre le Maroc et ces pays au sud du Sahara a une incidence directe sur la question du Sahara occidental.

Les conséquences de l'écodiplomatie

Le recul du soutien aux Sahraouis sur la scène africaine est manifeste. Les différentes approches de Mohamed VI et les résultats de l'écodiplomatie permettent au Maroc d'isoler davantage le Polisario dans ses revendications indépendantistes. En effet, depuis l'avènement de Mohamed VI, le Maroc a enregistré des succès diplomatiques puisque plusieurs pays ont retiré au Sahara occidental leur reconnaissance. C'est le cas de la Sierra Leone en 2003, de Madagascar en 2005, du Malawi en 2008, du Kenya en 2006, du Cap Vert en

2007, de la Guinée-Bissau en 2010, du Burundi en 2010 et de la Zambie en 2011. Mieux, les diplomaties des pays visités par Mohammed VI soutiennent désormais le plan d'autonomie proposé par le Maroc. Seulement 11 pays africains reconnaissent encore le Sahara occidental³⁰. En 2015, au plus fort de la bataille diplomatique-juridique, sept pays africains (Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, Sénégal, Égypte, Libye et Tunisie) avaient envisagé de proposer l'exclusion de la RASD de l'Union africaine. Le cas du Rwanda est très illustratif de l'évolution des positions sur la question. Ce pays qui avait reconnu la RASD en 1976 a affirmé par la voix de son président Paul Kagamé, en novembre 2015, qu'il observait désormais « une neutralité positive » sur la question. Ainsi de soixante-dix-neuf pays reconnaissant le Sahara occidental en 1989, on est passé, en 2008, à trente-deux dont seize pays africains et onze en 2015.

Cette politique ne suffit cependant pas à convaincre les irréductibles, car quelques poches de résistance persistent, avec l'Afrique du Sud et l'Algérie comme chefs de file. Pour l'heure, c'est l'Afrique du Sud qui est le seul pays africain à avoir reconnu le Sahara occidental depuis l'avènement de Mohamed VI. En effet, c'est en 2004 que l'Afrique du Sud reconnaît officiellement le Sahara occidental. Johannesburg s'est toujours montré hostile aux différents arguments marocains. Cette position n'est pas dénuée de raison économique, car le royaume chérifien est devenu son véritable concurrent sur le continent. Le 5 avril 2015 à Londres, la plateforme financière Casablanca Finance City (CFC) arrache la première place des pôles financiers africains, détrônant ainsi la Sud-africaine Johannesburg, selon le classement 2015 du Global Financial Centres Index (GFCI), indice référentiel dans l'évaluation de la compétitivité des centres financiers mondiaux, édité par le Think tank anglais Z/Yen Group.

Conclusion

Le Maroc sous Mohamed VI a compris que l'économie constitue le moteur de l'action diplomatique. C'est pour cette raison qu'il s'appuie sur cette nouvelle orientation pour imposer sa volonté et essayer de la faire triompher. Certes le Sahara occidental n'est pas encore marocain, au sens où ce pays aurait une autorité internationalement reconnue et incontestée, mais l'écodiplomatie utilisée par Mohamed VI a permis de réduire le rayon d'action diplomatique du Polisario. Le conflit du Sahara occidental est depuis longtemps un sujet de discordance au sein de la communauté internationale africaine. Pour résoudre cette question, la stratégie du Maroc sous Mohamed VI est à la fois plurielle et globale dans la mesure où elle englobe les aspects sociaux, culturels, religieux et économiques. Ce dernier volet est un levier essentiel dans sa stratégie pour se faire des amis, des alliés, occuper une place de leader dans

la sous-région et rallier les derniers récalcitrants sur la vision de l'autonomie du Sahara occidental qu'il propose. Cette offensive économique participe, à sa mesure, à l'amélioration de l'image du pays sur le continent. Si cette stratégie a produit des résultats encourageants pour le Maroc, qui ont entraîné une certaine marginalisation de la position du Polisario, le Royaume doit pouvoir, à terme, envisager une stratégie de retour au sein de l'organisation panafricaine. Cela renforcerait davantage sa position sur la question du Sahara au sein de l'UA.

Notes

1. Fils de Hassan II et de Lalla Latifa, Sidi Mohammed est né le 21 août 1963 à Rabat. À l'âge de quatre ans, il entre à l'école coranique du Palais royal ; il fait ensuite ses études primaires et secondaires au Collège royal. Il obtient le baccalauréat en juin 1981. Il effectue ses études supérieures en droit à la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de l'université Mohammed V de Rabat. En 1985, le prince Sidi Mohamed soutient son mémoire de licence sur « L'Union arabo-africaine et la stratégie du Royaume du Maroc en matière de relations internationales ». Il obtient en 1987, son premier certificat d'études supérieures (CES) en sciences politiques, et en juillet 1988, il est titulaire d'un deuxième certificat, en droit public. Le 29 octobre 1993, après la soutenance d'une thèse de doctorat à l'université de Nice Sophia-Antipolis en France, sur le thème : « La coopération entre la Communauté économique européenne et l'Union du Maghreb arabe », il est fait docteur en droit. Concomitamment à ses études, Sidi Mohamed ne connaît pas de répit avec les activités politiques, auprès de son père qui lui confie des missions diplomatiques à l'étranger. Sa première mission officielle a lieu le 6 avril 1974, quand il représente Hassan II lors des obsèques du président français Georges Pompidou. Du 23 au 30 juillet 1980, il effectue une tournée dans plusieurs pays africains et rencontre les présidents Léopold Sédar Senghor du Sénégal, Ahmed Sékou Touré de Guinée, Félix Houphouët-Boigny de la Côte d'Ivoire, Ahmadou Ahidjo du Cameroun et Shehu Shagari du Nigeria. Son entrée dans l'arène politique africaine débute ainsi par le contact avec les chefs d'État les plus influents en Afrique de l'Ouest. Suite au décès de son père, le 23 juillet 1999, il est intronisé Mohamed VI le 30 juillet de la même année. En ce jour, il effectue solennellement la prière du vendredi et prononce son premier discours du Trône, au Palais royal de Rabat. Cette date est devenue, officiellement, jour de la fête du Trône. Le 12 juillet 2002, à Rabat, il épouse son Altesse royale la princesse Lalla Salma. Il est père de deux enfants ; un garçon (le prince héritier Moulay El Hassan) et une fille (la princesse Lalla Khadija).
2. Les accords de Madrid, signés le 14 novembre 1974 à Madrid par l'Espagne, le Maroc et la Mauritanie établissent les conditions du retrait du Sahara, et la partition du territoire entre le Maroc et la Mauritanie. Ils sont ratifiés par le parlement espagnol le 18 novembre 1975. Ils transféraient l'administration du Sahara occidental au Maroc et à la Mauritanie, tout en souhaitant que les populations autochtones puissent un jour accéder à l'autodétermination.
3. Créé le 29 avril 1991 par la résolution 690 du conseil de sécurité, ce détachement de 230 militaires surveille les activités des forces en présence ainsi que la préparation du referendum. Son but est d'organiser un referendum devant déterminer l'avenir de la région et assurer le contrôle des mouvements de population. Au 31 mars 2015, la composante militaire de la MINURSO comptait 203 membres de contingents, dont 3

femmes, à comparer aux 246 membres de contingents de l'effectif autorisé. Cette composante reste déployée dans neuf bases d'opérations et dans les bureaux de liaison de Tindouf (Algérie) et Dakhla (Sahara occidental). L'effectif des observateurs militaires de la MINURSO a été porté de 15 à 218, les nouveaux contingents étant fournis par des pays ayant déjà contribué et par de nouveaux pays.

4. La population dans cette zone compte un grand nombre de tribus sahraouies, de tradition nomade. Leurs spécificités linguistiques, religieuses et sociales, héritées des traditions de la vie nomade et de l'élevage, confèrent aux tribus sahraouies une identité forte et une organisation sociale originale. Ces tribus ont longtemps été disséminées entre les territoires marocain, mauritanien et algérien, mais ont toutefois des liens historiques et économiques forts avec le Maroc.
5. Les pêcheries constituent l'une des plus importantes industries du Maroc ; elles emploient environ 50 000 ouvriers, dont 25 000 dans les usines de traitement et de conserverie et le poisson est le quatrième produit d'exportation du pays.
6. Le soutien de l'Algérie au Front Polisario s'explique entre autres par le profit que ce pays tirerait d'un accès à l'océan. L'économie algérienne repose en grande partie sur l'exportation des ressources minières qui se fait par la Méditerranée à un coût très élevé pour son économie.
7. Résolution 690 du 29 avril 1991. Sur cette question, l'ONU a voté 16 résolutions, la dernière date du 29 avril 2016.
8. L'expression Sahara espagnol s'emploie pour indiquer la période pendant laquelle cette zone était sous la domination espagnole.
9. En 1963, le Sahara occidental fut inclus dans la liste, établie par l'ONU, des territoires auxquels s'applique la résolution 1 514, et le 16 octobre 1964, le Comité des 24 adopte une première résolution sur le Sahara espagnol et l'Ifni. *Rapport de l'Assemblée générale*, 19e session, annexe n° 18, A/5800, p. 304.
10. On peut citer les résolutions suivantes : la résolution AHG/Res. 81 (XIII) qui prévoit l'organisation d'un sommet extraordinaire sur la question du Sahara occidental ; la résolution AHR/Res. 103 (XVIII) sur le Sahara occidental dans laquelle il est prévu de mettre sur pied un comité de mise en œuvre avec les pleins pouvoirs pour collaborer avec les Nations unies et pour prendre toutes les mesures nécessaires afin de permettre aux Sahraouis l'exercice de leur droit à l'autodétermination au travers d'un référendum général et libre ; la résolution AHG/Res. 104 (XIX) sur le Sahara occidental, lors de la dix-neuvième session ordinaire des chefs d'État et de gouvernement de l'OUA qui s'est tenue à Addis Abeba du 6 au 12 juin 1983.
11. Mohamed V avait proclamé solennellement le 25 février 1958 le « Grand Maroc » qui englobe le Sahara espagnol, la Mauritanie et une portion du territoire algérien. Les différents gouvernements marocains arguent de leurs droits historiques et se revendiquent comme héritier culturel unique de toutes les dynasties, de tous les empires qui se développèrent tout au long de l'histoire arabo-africaine.
12. De 2000 à 2013, c'est au total une vingtaine de visites officielles dans 11 pays en Afrique au sud du Sahara : 5 au Sénégal, 5 au Gabon, 2 au Niger, 1 en Gambie, en Côte d'Ivoire, au Bénin, en Guinée équatoriale, en RD Congo, au Cameroun, au Congo. En Côte d'Ivoire, le roi Mohamed VI possède une somptueuse résidence dans la commune chic de Cocody, dans l'est de la capitale économique ivoirienne.

13. C'est le cas de l'Angola, de l'Éthiopie, du Ghana qui reconnaissent pourtant le Polisario comme le représentant du RASD. Mohamed VI a renoué les relations diplomatiques, économiques et commerciales avec ces pays.
14. Les pays occidentaux, notamment les USA et la France, sensibles à ces questions, soutiennent les initiatives du roi et ses propositions sur le Sahara occidental.
15. Le Comité exécutif de l'Union africaine doit définir l'ordre du jour du sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine prévu les 1er et 2 juillet à Banjul et soumettre à leur sanction un certain nombre de résolutions et dossiers.
16. Le plan d'Autonomie de la région du Sahara présenté par le Maroc à l'ONU en avril a été jugé « crédible et sérieux » par l'ONU. C'est ainsi que le 21 avril 2008, Peter Van Walsum, envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara, a déclaré : « L'indépendance du Sahara occidental n'est pas un objectif réaliste ». Source : Jawad Kerdoudi, « La politique marocaine durant la dernière décennie : quel bilan ? » <http://www.imri.ma/chronique>, consulté le 10/07/2016.
17. Ce sont près de 14 milliards d'euros d'investissement publics et privés et la création de 120 000 emplois sur dix ans qui sont prévus.
18. « La visite royale aux provinces du sud », *Maroc.ma*, mis en ligne le 18/02/2016, consulté le 10/07/2016.
19. Partout où des accords sont signés, le Maroc met en place un groupe d'impulsion économique, comprenant des représentants des gouvernements et secteurs privés respectifs. Le groupe d'impulsion économique (GIE) joue un rôle moteur dans la dynamisation des relations économiques bilatérales.
20. Le Maroc compte environ 25 représentations diplomatiques marocaines en Afrique dont 21 en Afrique au sud du Sahara. Ces ambassades sont les acteurs centraux de la diplomatie économique à l'extérieur du Maroc, qui ont la capacité d'intervenir sur place afin de promouvoir l'image du pays. Elles ont pour vocation de promouvoir les échanges dans les pays auprès desquels elles sont accréditées et de drainer les capitaux étrangers vers le marché national. En outre, certaines ambassades sont dotées de conseillers économiques dont la tâche principale est de défendre les intérêts économiques du royaume dans les pays d'accréditation. Ces conseillers économiques sont un acteur central de la stratégie nationale bilatérale. Ils sont les relais du secteur privé et jouent un rôle cardinal en matière d'accompagnement des entreprises marocaines.
21. L'étude s'est appuyée davantage sur les cas de la Côte d'Ivoire et du Sénégal. En réalité, plus de 300 accords ont été signés entre le Maroc et les pays d'Afrique subsaharienne durant la dernière décennie. Cette offensive vise à mettre à la disposition des entreprises marocaines un cadre juridique et réglementaire leur permettant une percée vers l'Afrique à travers le renforcement des parts de marché acquises et la diversification des débouchés extérieurs.
22. Il s'agit des domaines de l'investissement, de l'assistance technique, de la réglementation et de l'organisation, du bâtiment, des travaux publics, de la protection civile et du transport aérien.
23. Ce complexe est le premier du genre en Côte d'Ivoire et est construit sur une superficie de 3 hectares. Il permettra de répondre aux besoins des opérateurs économiques en ressources humaines qualifiées, de renforcer l'employabilité des jeunes et de promouvoir leur insertion professionnelle.
24. Outre Adoha, d'autres entreprises marocaines dans le même secteur d'activité mènent une offensive à l'échelle continentale dans l'habitat social, les routes, les ponts, les

- ports. Casablanca abrite régulièrement des événements qui confèrent au couple « Maroc-Afrique » une dimension beaucoup plus large et prolifique, permettant ainsi aux investisseurs africains de nouer un réseau avec leurs homologues marocains.
25. Le secteur des médias n'est pas épargné avec les groupes de presse et audiovisuels privés tel *Hit radio* qui sont présents au Gabon, Sénégal, RCA, Burkina Faso, Burundi, Congo, Niger. Dans le secteur des assurances, Saham Finances est présent en Angola, Nigéria, Congo, Ouganda, Kenya, Rwanda, Tanzanie, Mozambique, Zambie. Air Maroc dessert 22 pays africains.
 26. La coopération avec l'Afrique de l'Ouest a fait bénéficier les entreprises marocaines d'un marché de plus de 200 millions de consommateurs.
 27. Les exportations portent essentiellement sur les produits de la chimie, du papier, du pétrole raffiné, des produits cartonnés et des biens de consommations alimentaires.
 28. *Ibid.*
 29. Source : ministère de l'Économie et des Finances. Direction des études et des prévisions financières. Après les cinq premiers viennent le Nigéria (6,5 %), la Guinée (6 %), le Mali (4 %), l'Angola (3 %), le Togo (2,5 %).
 30. En avril 2016, 45 États ont retiré leur reconnaissance de la RASD.

Références

- Airault, P., 2013, « Que cherche le Maroc en Afrique ? », *Jeune Afrique*, n°2731.
- Dafir, A., 2012, « Le Maroc à l'assaut de l'Afrique : rôle de la diplomatie économique », *Les Échos* du 29/06/2012, consulté le 13/07/2016.
- Dafir, A., 2012, « La diplomatie économique marocaine en Afrique subsaharienne : réalités et enjeux », *Géoéconomie* 4/2012, n°63, p. 73-83.
- Hodge, T., 1987, *Sahara occidental, origines et enjeux d'une guerre du désert*, Paris, l'Harmattan.
- Khadija, M.-F., 2008, « Trente ans de conflit au Sahara occidental », *IFRI Programme Maghreb*.
- Kerdoudi, J., « La politique marocaine durant la dernière décennie : quel bilan ? » <http://www.imri.ma/chronique>, consulté le 10 juillet 2016.
- Le Borgne, C., 1989, « Sahara occidental : miracle ou mirage ? », *L'Afrique et l'Asie modernes*, n°159, p. 23-35.
- Mansouria, M., 2013, « Une irrésistible montée en puissance », *Jeune Afrique* n°2731, du 12 au 18 mai.
- Pointier, L., 2004, *Le Sahara occidental : la controverse devant les Nations Unies*, Paris, Karthala.
- Rapport du secrétaire général de l'ONU sur la situation concernant le Sahara occidental, S/2007/619 du 19 octobre 2007.
- Rapport du secrétaire général de l'ONU sur la situation concernant le Sahara occidental. S/2015/246 du 10 avril 2015.
- Rapport de l'Assemblée générale de l'ONU, 19^e session, annexe n°18, A/5 800.
- Résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, n°690 du 29 avril 1991.
- Soudan, F., 2013, « Algérie-Maroc, le match des armées », *Jeune Afrique*, n°2722 du 10 au 16 mars.





From an Invocation Space to a Commercial Emporium: The Evolutionary Dynamics of the Ladipo Auto Spare Parts Flea Market in Lagos, Nigeria – the 1950s to 2016¹

Ekanade Olumide*

Abstract

So much has been written about the municipal polities, economy and society in Nigeria with emphasis on Lagos. However, little attention has been given to the peculiar features and dynamics of spaces within Lagos whose constitutive nature and activities have had enormous implications for organization of social existence, politics, trade and inter-ethnic relations in Nigeria, and for (in)formal economies in Africa. One enduring economic space which has emblemized the enterprise of low-end globalization in the informal economy arena in Nigeria is the Ladipo auto spare parts market in Lagos. Ladipo has transformed from an inconspicuous ritual space to a twenty-first-century mega flea market. This article tracks the developmental trajectory of Ladipo and its streets' spare parts trade in metropolitan Lagos. It interrogates the transformation of a religious space into a market, the spread and organization of trade, the regulatory institutions and associations that have evolved and how Ladipo has become a vote bank and platform for sub-regional economic interaction. It examines the interface between trade, politics and religion. It analyzes the changes and adaptation in the ethnic composition of Mushin, factors responsible and the impact of these dynamics. It concludes that without structural adjustment there may not have been the Ladipo flea market. Without the market, it would not have become a commercial hub for the spare parts' trade and skill specialisation which would also have diminished Igbo influence in contemporary Lagos politics. It has also helped to create a dynamic trade culture that has helped to improve livelihoods and to blur ethnic and economic boundaries among the different ethnicities that constitute the market space, thus fostering peace among the different ethnicities in Lagos and by extension, Nigeria.

Keywords: Lagos, invocation space, Ladipo flea market, trade culture, trade associations.

* Department of History and International Studies, College of Humanities, Redeemer's University, Nigeria. E-mail: ekanadeo@run.edu.ng

Résumé

Tant de choses ont été écrites sur les politiques municipales, l'économie et la société au Nigeria, en particulier à Lagos. Cependant, peu d'attention a été accordée aux caractéristiques singulières et dynamiques d'espaces à l'intérieur de Lagos dont le mode de constitution et les activités ont eu des grandes implications dans l'organisation de la vie sociale, la politique, le commerce et les relations interethniques au Nigéria et pour les économies (in) formelles en Afrique. Un espace économique durable qui a symbolisé l'entreprise de mondialisation de bas niveau dans le secteur de l'économie informelle au Nigéria est le marché de pièces de rechange automobiles de Ladipo à Lagos. Ladipo est passé d'un espace de culte discret à un méga marché aux puces du XXe siècle. Cet article retrace la trajectoire de développement de Ladipo et le commerce de pièces de rechange de ses rues dans la métropole de Lagos. Il interroge la transformation d'un espace religieux en marché, la propagation et l'organisation du commerce, les institutions et associations de régulation qui s'y sont développées et comment Ladipo est devenu un réservoir de votes et une plate-forme sous-régionale d'interaction économique. Il examine l'interface entre commerce, politique et religion. Il analyse les changements et l'adaptation dans la composition ethnique du quartier de Mushin, les facteurs responsables et l'impact de ces dynamiques. Il conclut que sans ajustement structurel, le marché aux puces de Ladipo n'aurait peut-être jamais existé. Sans le marché, Ladipo ne serait pas devenu un centre commercial de pièces de rechange et de spécialisation des compétences, ce qui aurait également réduit l'influence des Igbo dans la politique du Lagos contemporain. Il a également contribué à créer une culture commerciale dynamique qui a amélioré les moyens de subsistance et estompé les frontières ethniques et économiques entre les différentes ethnies qui constituent le marché, favorisant ainsi la paix entre les différentes ethnies de Lagos et, par extension, du Nigéria.

Mots-clés : Lagos, espace de culte, marché aux puces de Ladipo, culture commerciale, associations commerciales

Introduction

In her seminal work on Mushin, Lagos, *Patrons and power: Creating a political community in metropolitan Lagos*, Barnes affirmed that in 1972, the Yoruba and the Igbo population in the enclave were about the same (Barnes 1986:77). Little did Barnes know that the Ladipo Market street, embedded in the heart of Mushin, would become a major commercial player in low-end globalization and bring regional and global visibility to the area in just three decades. With the exception of just a few works (for example, Barnes 1986; Olukoju, 2005–2006), studies of the metropolitan politics, economy and society in Nigeria have focused on changes at the macro level. This is particularly true of Lagos, which has been studied as a city in its own right or as an integral part of the Nigerian federation. While micro-studies have their limitations, not least the constricted focus and inclination to amplify details, they are useful for uncovering the unusual features and dynamics of

particular constituencies, areas or sections of a multicultural mega-city like Lagos whose influence and cultural affluence extends well beyond its boundaries (Fourchard 2011:66-68). This article interrogates the evolutionary dynamics of the flea market on Ladipo streets, the agency of traders, and the roles of their embedded structures, the actors and institutions in a densely populated space. It not only draws attention to local dynamics (which are often ignored or lost in the undergrowth of oversimplification), but also highlights implications the street trade has had for socio-economic existence and intergroup relations.

Markets are central to the socio-economic and political lives of human societies, not least the inhabitants of Lagos. Beyond their economic utilitarian value, markets are important spaces for a variety of social exchanges and interaction. Multiple forms of sociality are enacted in these spaces and this in turn strengthens communal ties. They are also sites for reproduction of public discontent and disputes where conflicting interests are negotiated (Held 2017:2). Activities in these spaces have consequential implications for the larger human society. In existing literature on markets in Nigeria, there are no serious academic works on Ladipo, Lagos, its evolutionary nature or the growth of its spare parts trade despite the site's popularisation of low-end globalisation in Nigeria. Works related to Ladipo Market in Lagos include that by Grossman (2017) who compared the associational mode of governance in two Lagos markets (Oke Aarin and Ladipo markets) and affirmed that the former exhibited traits of good governance in market administration while the market leaders in the latter displayed behaviour illustrative of predatory control. Grossman's conjecture is faulty because in Ladipo Market, the layers of authority relations, the federated nature of the market unions and the holding of periodic democratic elections (where varied views are represented) have helped to disincentivise episodes of dictatorial control and conflict while it has ensured that elected union leaders grow relationships that strengthen peace and unity among local networks.

Ogboo (2011) in her dissertation examined the spatial interaction of goods and traders between Ladipo Mmarket, the Auto Spare Parts and Machinery Dealers Association (ASPAMDA) in Ojo, Lagos and supply points in Europe, Asia and North America. She posited that traders in both spaces have contributed a great deal to both the economic and spatial development of Lagos. The establishment of the roll-on-roll-off (RORO) port infrastructure in Lagos clearly demonstrates Nigeria's active participation in the globalization process essentially driven by these two markets. Neuwirth (2011) analysed the activities of informal sector workers globally and made allusion to the resourcefulness and entrepreneurial initiatives exhibited by Ladipo Market

street traders. For Neuwirth, this reinforced Ladipo Market's indispensability in the new global economy. The received wisdom in Ekere's (2007) and Ukpebor's (2007) works is that Ladipo Market in Lagos remains central to the sale, supply and redistribution of vehicle spare parts to Nigerian and West African markets. Afolayan et al. (2011) discussed the dynamics of local and international mobility of traders in the informal sector with ASPAMDA, a market similar to Ladipo Market as one of the sites for interrogation. They tracked the shifting demographic pattern of traders' movement within Africa, Western Europe and North America, giving us insight into the age groups of different categories of most Igbo traders and the motive for their involvement in the spare parts trade. Barnes (1975, 1986), Fourchard (2011), Ayodeji (2003, 2005-2006), Aluko (2010) and Keziah (2009) all interrogated important issues of urbanisation, infrastructural development, traditional institutions and modern state actors in Lagos without specific focus on Ladipo Market. The value of these works lies in their exposé on urbanisation matters in Lagos which has helped to create some good background for this current study.

This study departs from these earlier works as it focuses on the evolutionary nature of Ladipo Market and how the market has helped to redefine relations in the socio political and economic landscape of Lagos. It examines the evolutionary nature of the prayer canal in Ladipo, its transformation and the development of the spare parts market in the same geographical space. The identification of sub markets within the larger Ladipo Market and an interrogation of how the traders within such spaces interact to maintain seamless trade transactions despite the potentials for conflict are also addressed. The work also analyses how informal traders and artisans within the market organise their own social existence outside of the framework of the state. The response of market associations to infrastructural deficit and state failure in the evolution of good market policies is also interrogated.

The spatial and ethnographic context

The Lagos metropolis, home to the Ladipo international auto spare parts market, is located on the Southwest coast of Nigeria. The Lagos metropolis comprises both the island and mainland. The mainland includes Yaba, Ebute Metta, Ojo, Apapa, Oshodi, Isolo, Shomolu, Surulere and Mushin. The metropolis spreads in all directions to include former suburbs which are now thriving residential and commercial centres (Afolayan et al. 2011:24-27). The centre of the city's formal economy is Lagos Island; however, most banks, departmental stores and businesses maintain a strong presence at the western end, across the Lagos seaport from the mainland. The

Lagos metropolis is both Nigeria's and Africa's most populous urban hub (Babajide et al. 2014:66; Oshodi et al. 2016:20). Over the past five decades, the population size of metropolitan Lagos has grown from less than a million to more than 23 million people today. It is ranked seventh among the largest cities of the world and one of the fastest growing cities on the planet (Afolayan et al. 2011:24-25).

The evolution of Lagos has been due to its administrative function, commercial vitality and overwhelming trade potential (Neuwirth 2011:31-33).²

For over three decades, it was the seat of government of the Federal Republic of Nigeria, before it moved to Abuja. Lagos is home to over 65 per cent of Nigeria's total commercial activities and about 250 major financial institutions (Ogunleye 2016:4; Lagos 2012:32). It has over 80 per cent of the national and multinational corporations in Nigeria concentrated within its state borders and driving its economy (Nwoko and Osiki 2016:125). Its status as the chief air and seaport city of the country means that it is also the most densely inhabited conurbation in Nigeria (Afolayan et al. 2011; Hopkins 1968:584; Barnes 1973:77). Constantly attracting diverse groups of people, modern Lagos is an amalgam of peoples, ethnicities and nationalities from within and outside Nigeria. This agglomeration has exerted great pressure on the critical infrastructure. The dearth of financial resources and land to build necessary facilities to meet the needs of this teeming people has meant that market facilities in Lagos are overcrowded (Oyekanmi 1987:264). How did Ladipo Market start out and why?

From a prayer forest to an informal market: the Odo Aladura community

In the early 1950s, a faction of independent African churches, otherwise known as the Aladura churches, that were seeking cheap and free land moved from the Lagos hinterland into uninhabited land in the Ladipo area of Mushin². The church founders, led by David Ogunsanya, came together, created their own commune and began paying rent of two shillings six pence per month to the Isolo owners of the land (Champion 1993:23). The land was swampy and heavily forested. It was initially called Iju Aladura (prayer forest) by the religious community³. As urbanization increased, the swamp land appreciated in value. Incidentally, the land tenure system then in Nigeria was such that ownership of land was vested in the traditional authorities. Thus, by 1969 Oba Disu Farombi of Isolo land, Lagos requested the chairman of the Aladura community to purchase the land. The community paid two pounds and two shillings to the Oba (Champion 1993:23). The church leaders built semi-permanent structures, which included churches, mission houses and other

buildings (Sunday Telegraph 2016:6). As the forest receded because of human activities, Iju Aladura (prayer forest) was renamed Odo Aladura (prayer canal) as the swampy nature could not be altered. The swamp met critical domestic and spiritual needs of the religious community. Among the Aladura, water is used to solve existential problems of individuals through ritual baths; the Aladura churches believe that ritual baths fortify children against wicked human agents and unseen negative forces, and ward off danger⁴ (Baiyewu 2014:20). Most Aladura churches are located around wetlands for easy access to water.

In 1978, the federal military government instituted the Land Use Act which vested ownership of all lands in the country in the federal government. However, the state government held it in trust for the federal government (Nwoko 2016: 81-82). In that same year, the federal government took over ownership of the land occupied by the Aladura group without displacing them. Nevertheless, Alhaji Owoyemi, a neighbour in the community sought to exploit the Land Use Act to evict the Aladura churches and wrest ownership of the land from them. The Oba of Isolo intervened by convening a peace meeting between both parties. The issue was resolved and the churches were allowed to remain. Again in 1979, Bisiriyu Farombi, the son of Oba of Isolo, approached the Aladura community and extorted ₦ 1500 from each church leader. In 1981, Governor Lateef Jakande of Lagos state accused the Aladura churches of building illegal structures on land in the area. For this, the churches were made to pay fines of one thousand naira (₦ 1000) each (Champion 1993:23). In 1985, the then military Governor of Lagos state, Colonel Raji Rasaki, as part of his urban renewal programme, dredged the swampy land area in Ladipo creating a canal with embankments on both sides⁵. The Aladura community lost some land in this process and subsequently decided to lease portions of their undeveloped land to Igbo traders who were now trickling into the Ladipo area.

Several considerations led the Aladura community to lease their land to the Igbo traders. Firstly, it was to discourage encroachment by land grabbers who were threatening the community. Secondly, it brought in funds which helped the community cope with the grim consequences in the cities of the neoliberal economic adjustments of the 1980s (Olaniyi 2013:93). Thirdly, the influence of Aladura Christianity was waning in the face of the emergence of new Pentecostal churches, which dominated the media and the social landscape, and attracted huge patronage from the Nigerians (Baiyewu 2014:xviii). Fourthly, the extensive informalisation of labour since the 1980s had made the Ladipo area a suitable and attractive location for the second-hand auto spare parts business because, again, especially due its proximity

to the sea and airports in Lagos. These developments have caused a huge population inflow into the area.

Given the different threats of encroachments, in 1987 the Aladura churches regularized and received certificates of occupancy for their land from government (Champion 1993:23). This in a way secured their rights to the land. In 1993, Alhaji Owoyemi threatened the community ownership of lands in Ladipo again. The Aladura churches, under the auspices of the Odo Aladura Community churches, petitioned the Military Administrator of Lagos, Colonel Buba Marwa, to save them from the threats of Alhaji Owoyemi (*ibid*). In 1995, the Odo Aladura community began to lease out large portions of their land for commercial purposes to Igbo traders who paid rent to them, hence the acronym Odo Aladura Traders' Association (Sunday Telegraph 2016:7). In 1998, perhaps envious of the huge rent collected by the Aladura churches from traders, Alhaji Owoyemi went again together with thugs⁶ to the Odo Aladura section of the market with a court judgment claiming Owoyemi family ownership of the land (Sunday Telegraph 2016:6-7). They were strongly resisted by the traders and occupants. The tussle over the land continued between the Owoyemi family and Odo Aladura community, which now had over two thousand traders in that section of the market, and it is ongoing. The Owoyemi family is bent on forceful takeover of the Odo Aladura market portion from the churches so as to be able to benefit from rents paid by the Igbo traders. The Owoyemi family has disregarded several court orders on this matter and has continued in a like manner⁷. The Mushin local government has encroached on the Aladura churches' land to the point whereby in 2017, the five acres initially bought by them had dwindled to less than five plots. Only one permanent church structure survives out of the several buildings that were initially on the land. Some portions of the land were taken over by government, some leased to spare parts traders, and some was also appropriated by land grabbers. The Owoyemi family is presently threatening to appropriate the remainder.

Plate: Over head view of Ladipo Market, Lagos



Ladipo in the urban context of Mushin

The socio-economic history of Ladipo Market in Lagos tells us the story of urbanization, especially from the 1980s to the present. Ladipo Market, nestled in between the Oshodi and Isolo areas, is mainly entrenched in Mushin, a suburban area in Lagos. Mushin is host to the Ladipo automotive spare parts market which is the largest auto spare parts market in Nigeria and West Africa as a whole (Ogboo 2011:40; Ekere 2007:15; Ukpebor 2012:6). It is one of the poorest land grade areas that was not planned, but only developed after 1948 by Lagos Executive Development Board (LEDB) (Aluko 2010:68). Mushin's problem was further compounded by the urbanization and intensification of land use, which has led to increased housing density (Oduwaye 2008:132). It was inhabited primarily by migrants, and since the Second World War has experienced certain periods of rapid urban growth. Consequently, Mushin had had an eclectic character coupled with increasing public stratification and contrasting everyday life (Fourchard 2011:68). The area's population, according to Barnes, had reached 600,000 by 1972 and at the time was divided into 30 political wards. In 1972, unlike much of the Lagos metropolis, Mushin was more ethnically balanced with about 15 per cent fewer Yoruba and 15 per cent more Igbo-speaking residents (Barnes 1973:77). Unlike other ethnic groups, the Igbo (the second largest group in Mushin after the Yorubas) had culturally ingrained themselves into the social, religious and recreational milieu of Mushin. According to Barnes, '...for the ordinary people (hosts and immigrants), residence was a social melting pot'. The metropolitan area housed one of the most heterogeneous concentrations of people in the nation. Houses and neighbourhoods reflected this heterogeneity with one exception: the Hausa who often lived in fairly homogenous enclaves (Barnes 1986:14).

Igbos usually immersed themselves into the culture and practice of their host communities, learning the hosts' language, adopting the manner of their hosts' clothes, enjoying their staple foods, and making it obvious that the Igbo culture is one adaptive to change (Agozino and Ayanike 2007:240). These interactions have led to the development of hybrid identities and identity renegotiation in a more positive sense (Watson and Studdert, 2006:3) which were subsequently carried over into the market space. This strengthens the validity of the intergroup contact theory in explaining the seemingly seamless trade and extra market engagements between the Yoruba and the migrants in Mushin save the Hausa (Pettigrew and Tropp 2006:767-768)⁸. The migration of the Igbo into Lagos, and by extension Mushin, came after the conclusion of the thirty-month Nigerian Civil War in 1970. It created a network of Igbo inhabitants in nearly every part of Nigeria (Meagher 2009:36). Beyond the civil war, the emerging informal Lagos economy provided a means for Igbos,

especially Igbo youth, to survive the depression in the Nigerian economy as it required little or no education and minimal capital outlay which the Igbo youths could comfortably fit into (Olutayo 1999:150). For Meagher, the lack of state assistance in the process of reconstruction of Eastern Nigeria after the civil war combined with disadvantageous state policies governing the economic re-absorption of Biafra fractured Igbo involvement in the formal economy and deepened their focus on the informal sector of the Nigerian economy (Meagher 2009:37). It is within this circumstance that Ladipo Market comes into the picture.

Tracking the trajectory: the spare parts trade in Ladipo, Lagos

As far back as the 1960s, Idumota on Lagos Island was home to vehicle spare part sales (new). The initial merchants at the time were the Yoruba Ijebu who were agents and distributors for multinational firms such as the United Trading Company (UTC), Compagnie Francaise de l'Afrique Occidentale (CFAO) and R.T. Briscoe. This practice endured into the mid-1980s. Implementation of austerity measures in the early 1980s, which disincentivised the purchase of new vehicles and encouraged trade liberalization, resulted in the relocation of the automobile spare parts market from Idumota to the Federal Trade fair complex, Lagos in 2000. It was commissioned by former president Olusegun Obasanjo in 2003 (Ogboo 2011:35). Concurrently, Igbos who returned to Lagos after the Nigerian civil war started dealing in new spare parts as well. They were concentrated in the Oko Awo area, around Jankara market on Lagos Island. Gradually, some of the Igbo traders extended their networks from Lagos Island to Owode Onirin on the outskirts of the Lagos mainland dealing in auctioned Nigerian second-hand and accident vehicles, most of which were scrap. They engaged in this enterprise alongside Yoruba traders. Owode Onirin was initially perceived as being on the outskirts of Lagos, way out of the Central business district of Lagos. Gradually, the networks spread to the Ladipo area of Mushin local government with the first port of call being Daramola Close, a stone's throw from Ladipo where they still traded in new and Nigerian used motor parts.

As noted earlier, the Ladipo neighbourhood was originally referred to as 'Odo Aladura' in the early 1960s. The Igbo nicknamed it Ogu ewu (abattoir for goats) as by the mid 1970s there had been some makeover. Occupants of an open market space around the canal traded in cattle, sheep, goats and rams most often brought in periodically from Northern Nigeria. Besides the Odo, the Aladura neighbourhood in the Ladipo area, there were in the initial instance three big adjoining structures used for warehousing goods around

the area, owned by the Lagos State Ministry of Agriculture, First Bank and Alhaji Abibu Oki. Other structures were later constructed and used by private businessmen as bonded warehouses⁹. Though originally designated as an industrial zone in the master plan of Lagos state government, the livestock market and adjoining parcels of land on which part of Ladipo Market now sits¹⁰ were acquired by Mushin local government¹¹ which subsequently built the first set of one hundred shops on it in 1979. The acquisition was a fallout of the promulgation of the Land Use Act enacted by the military in 1978. However, these shops were initially outlets for the sale of agricultural produce and other perishable items which included foodstuff such as garri, yam, and pepper to complement the livestock market in the area¹².

In 1983, the administration of President Shehu Shagari in Nigeria put in place austerity measures, which constrained the purchasing power of Nigerian citizens and encouraged trade liberalization (Olaniyi 2013:93) This led to increased import of used vehicle parts. Igbo, who had at this period migrated as far as North America, Europe and Asia and had accumulated wealth, pooled their resources together. They bought used vehicles, cannibalized them, and exported the parts to Nigeria as completely knocked down parts (CKD)¹³. The recipients were Igbo traders who had relocated to the Ladipo area. The second-hand vehicle spare parts were known as Tokunbo in Nigerian parlance. Patronage was relatively low in the initial period as there were other competing markets around Lagos, especially in the Ikorodu and Badagry areas which also sold these variants of auto spare parts¹⁴. In addition, Nigerians at the time were not well acquainted with Tokunbo spare parts.

Given the poor patronage, the landlord of a popular building '186' that housed some shops around Ladipo, Alhaji Akinwumi, (aka Olowopapa) would offer to feed the traders for free (Alofetekun 2009). As the economy worsened from the mid-1980s with neoliberal structural adjustment policies of the federal military government, the tokunbo vehicle import business attained mammoth proportions (Olukoju 2003:11). Coupled with a favourable import policy by the government, traders in these spare parts began to enjoy patronage from car owners who either could not afford new vehicle parts or clients that perceived new parts to be of inferior quality¹⁵. In essence, Ladipo thus began to assume a central place for spare part sales and distribution. With their transnational travel and networks in Nigeria, it was easy for Igbo traders to move easily into the used automobile business where no other ethnic group has been able to rival their influence (Nnadozie 2002:57)¹⁶. Transnational migration reinforced the dominance of the Igbo amongst other traders in the business, highlighting how interactions in Lagos' informal economy were shaped by global forces. By 1991, Ladipo Market had grown

and covered over 200 hectares of land within the vicinity (Alofetekun 2009). The bonded warehouses and those owned by government all around Ladipo were converted into large depots that received 20' and 40' containers from Western Europe, North America and Asia through the seaports in Lagos. The containers primarily contained used vehicle engines and other second-hand vehicle parts and accessories with a value of goods running into billions of naira.

Today, the livestock market, a submarket within the larger Ladipo Market family, is christened Ladipo Main Market (LMM), because of the enormous amount of trade transaction that goes on within it. The initial bungalow buildings in this submarket were built by the Mushin local government authorities. Other notable auto spare parts outlets have sprung up within the Ladipo area. Among the outlets are Promise land and Aguyi Ironsi International Market. The other facilities are the sixteen warehouses which play host to 20' and 40' containers. These containerized imports have increased trade traffic of used automobile parts and led to the construction of the roll-on-roll-off (RORO) infrastructure at the Tin Can Island port in Nigeria in the post-military dispensation (Ogboo 2011:14). The activities of these informal traders have contributed enormously to the development of Lagos' economy, the revenue base of the federal government through the Nigerian Ports Authorities, the promotion of international trade and also represents interconnectedness without the state (*ibid* 28-30).

Whipple identified the port of entry, crossroad, resource, and accommodation as the criteria which cause a town or market place to form and the components necessary for a marketplace to survive. As long as commercial centres continue to satisfy one or more of the above criteria, they will continue to flourish; when the needs no longer exist the commercial centres will decline (Ogeah and Omofonmwan 2013:65; Bello and Muazu 2015:1031). Ladipo, and by extension Lagos' nodal position, is a major gateway to the auto spare parts markets in Nigeria. Ladipo has remained the destination of first choice for importers for a number of reasons. First, it enjoys the advantage of heritage and proximity from all sides. It is straddled between the Apapa seaport and the Murtala Mohammed International airport in Lagos. Importers can dispose of their goods wholesale and catch the next available flight home. It is also very cost effective as importers do not have to transport containers to other states, removing the risks of accidents and extortion by law enforcement agents. It is easier to get wholesale buyers in Lagos, and the city's population provides the requisite market for these products. Hundreds of millions of naira exchange hands in commercial transactions in Ladipo Market on a daily basis (Awosika et al. 2009:12). How is Ladipo governed?

The Ladipo Central Executive Committee (LACEC)

By 1993 Nigeria was still in the throes of military dictatorship. According to CBN, the Nigerian labour market showed signs of further deterioration as the unemployment situation worsened owing to the slow-down in the tempo of general economic activities experienced during the first half of 1993 (Muojama 2013:575-576; CBN 1993:17). Consequently, the confidence of Nigerians in the military was fast eroding in the face of unbridled corruption, the inclement climate of political uncertainty and the economic crisis (Bassey 2005:34). The structural adjustment programme was still being implemented and it had austere effects and social consequences for Nigerians (Muojama 2013:576). This led to a massive influx of the unemployed into the informal market in Ladipo. There was also chronic underfunding of public services and infrastructure by the state (Amaghionyeodiwe 1999:389). This affected public sanitation services as filth mounted all around the market area. Traders also became susceptible to street urchins who stole their earnings made from sales at the end of the day's business around the Ladipo area. Much more importantly, the evolution of an unfair government tax regime in the market in the light of the dwindling nature of government earnings from other veritable sources incited traders' hostility against the government.

In the attempt to tackle these three fundamental issues, traders came together and formed the Ladipo Central Executive Committee (LACEC). Thus LACEC was formed to aggregate and articulate traders' demands in negotiations with government, lobby for a fair tax regime, deal with insecurity and coordinate sanitation efforts in the market. LACEC federated the original five unions which had fragmented into over forty automobile spare parts associations. Their representatives sit and make recommendations on security, sanitation and tax to the federating union. The body subsequently registered with the Corporate Affairs Commission in Abuja¹⁷. At the apex of the federated traders' union is the Board of Trustees headed by Chief Innocent Ejike (PM News 2014), followed by the stakeholders, with LACEC-elected officials on the next layer of authority while the federating units sit at the base as delegates. The executives of LACEC over the years have emanated from the different units that make up the entire Ladipo Market. The layers of authority relations, the federated nature of LACEC and the holding of periodic democratic elections (where all shades of opinions are represented) have helped to diminish incidences of conflict in the market and ensure that elected union leaders develop relationships that have reinforced peace and unity among local networks. All of the units contribute financially to LACEC for overall security, sanitation and running of the central secretariat.

The sanitation issues, which have necessitated market closures, have provided platforms for politicians seeking elective offices to gain cheap publicity among the mass of traders. When government threats of shutting down the market facility are carried out, the majority of the traders who are of Igbo extraction usually point to Yoruba victimization of Igbos, who by virtue of their numerical strength control the politics and economy of the market situated in the heartland of the Yoruba territory. In the process, politicians from Eastern Nigeria have appeared on the Lagos scene, jockeying for opportunities to interface between the traders and the government of Lagos state over the market¹⁸. Igbo political actors play the peoples' hero and get unusual publicity with the expectation that those Igbo traders would reciprocate the gesture in subsequent general elections by coming to cast their votes for them in the East. This validates Lindell's assertion that many politicians regard these growing crowds (traders) as vote banks because the informal market space has become a space of intense political competition (2010:3). Awomolo also asserts that civilian politicians use the market place for propaganda and constituency building where traders become mere pawns in the hands of political power brokers who use them to foster parochial interests (1998:123). Seven different governorship aspirants from the East and Lagos in Ladipo appeased and appealed to traders for votes¹⁹. Politicians rely on these traders for support in their attempt to capture political power at different levels of government. The gubernatorial and presidential elections of 2007, 2011 and 2015 amply demonstrated the strength of LACEC and the Igbo traders in mobilizing votes for Governor Babatunde Fashola of Lagos and President Goodluck Jonathan²⁰. The Igbo traders' much more obvious impact was felt in the March 2015 National Federal House of Representatives elections where Igbo candidates won three federal seats in Lagos with one being the Oshodi/Isolo federal constituency²¹, a stronghold of non-indigenous and the area where Ladipo Market is nested in Lagos. This development is unprecedented given the culture of exclusivity in Lagos politics. The Igbo merchants in the Ladipo area, through their sheer numerical strength, demystified that culture. Their association leaders have also reaped huge political patronage and other largesse for their incorporation into this prevailing political order.

The LACEC has not managed the market efficiently and has flouted state government orders and the memorandum of understanding it signed with government on issues of sanitation and tax (The Guardian 2014). The central body also collects illegal tolls from those who trade on the streets and from cars parked in the vicinity of the market, which causes severe gridlocks. Those who have refused to comply have been locked up in temporary cells

created by the executives in the secretariat. In addition, all of the tolls collected are kept by members of the executive who have wrangled how they should be shared. This has led to intense struggle among traders to be elected into the LACEC executive. One episode in the series of this intractable crisis happened on 3 April 2015 where thugs sponsored by a faction of market executives attacked 'rebellious' traders, unleashing mayhem on them. Despite this scenario, the federated Union has tried to maintain some level of institutional restraint in market transactions, sanctioning anti-social behaviour in relations between its members.

Despite the apparent ineptitude of the leadership, the market has remained vibrant and part of the duties LACEC carries out include helping the government to collect levies from the traders in all the markets, ensuring the sanitization of the business environment, protecting the traders and guaranteeing security of their goods in the market vicinity. In an attempt at harmonious relationships within the market and with the host community, the federated Union of Ladipo Market sponsors a yearly carnival which brings Igbo and Yoruba traders, families and the host community together. Periodically too, popular televangelists are invited to conduct prayer sessions for the market community. LACEC has its own central alternative dispute resolution system and structure. Matters that need arbitration which are beyond the different units' ability to handle are brought to the Central Public Complaints Committee and handled appropriately.

Conclusion

The emergence of Ladipo Market has helped in redefining relations in the economic, cultural and political landscape of Lagos. The transformation of the religious-come-residential space into a commercial emporium for the spare parts trade would not have been possible without the downturn in Nigeria's economy in the 1980s. This necessitated the neoliberal structural adjustment of the Nigerian economy, which facilitated the emergence of the flea market economy around the Ladipo area to cater to the needs of the poor and middle class. The depressed state of the economy, the Nigerian civil war, and the recent religious crises in Northern Nigeria all made the market an attractive space for Igbo migrant traders. The market also became a vote bank for politicians jostling for political offices in Nigeria. The recent victories of Igbo politicians in the House of Representatives elections drive home this point that they have become significant in contemporary Lagos politics. Given its unique role in trading vehicular parts, Ladipo Market has led to city expansion, a dynamic trade culture, and a systematized apprenticeship that has improved lives and social relations among traders. It

has produced a symbiotic relationship in which Yoruba have remained largely as landlords and artisans with Igbos as leaseholders and traders. Continuous informal market operations have deepened market governance and the artisanal skills of traders and blurred ethnic boundaries among the different ethnicities that constitute the market space, thereby fostering peace among the different ethnicities in Nigeria. The market and consumers face dangers from the importation of fake spare parts from China (Matthews and Yang 2012:98)²² and defective spare parts from the Western countries. The state has to strengthen its regulatory institutions and impose sanctions where necessary to curb these nefarious activities.

On a final note, Ladipo Market has provided a formidable platform for the emergent geography of automobile spare parts import, re-export and distribution across the West African landscape to as far flung areas as Central Africa and South Africa. This regional economic interaction makes Ladipo Market a regional distributor of automobile spare parts in Africa. Therefore, the automobile spare flea market in Ladipo represents the inter African hub for intra-African trade (Ogboo 2011:32). This scenario illuminates several ways of appreciating the global dimensions of an informal economy. Even though neo-liberalism has its serious drawbacks, its associated liberalization policy has created opportunities for gainful trade among Ladipo traders and made them active participants in the globalization process with trade partners in the diaspora²³.

Notes

1. The initial draft of this paper was presented at a seminar in the West African Research Centre (WARC) Dakar, Senegal during my Postdoctoral Residency Programme there in April 2015. Funding for the research leading to this publication was provided by the American Council for Learned Societies under their African Humanities Programme Postdoctoral fellowship programme.
2. The Aladura Christianity emerged in Southwestern Nigeria in 1918 when a few members of the Anglican church Ijebu Ode formed a prayer group (Precious Stone Society) as a response to an influenza epidemic which defied orthodox and traditional medicines. They later metamorphosed into four major strands of Aladura churches. See Baiyewu (2014). These are the Cherubim and Seraphim Church, Celestial Church of Christ, Church of The Lord Aladura and Apostolic Church. They were most prominent on the Nigerian religious landscape between the 1920s and 1960s. The specific Aladura churches initially in the Ladipo area were the Sanctuary of Liberty Mission, Healing Temple Church of Cherubim and Seraphim, Ijo Awamaridi, Cherubim and Seraphim Praying Band Church, Apostolic Church, Christ Church Imole Otito II, Imole Titun Cherubim and Seraphim Church, Mount Zion Church and Ona iwa Mimo Cherubim and Seraphim Eternal. See Champion Newspaper (Lagos), 3 November 1993.
3. Oral interview with Ayo Hossana, a worker in the Mission house of Imole Otito, Cherubim and Seraphim Church on 16 November 2017.

4. The Aladura churches believe that ritual baths fortify children against wicked human agents and unseen negative forces, and ward off danger.
5. Oral interview with Ayo Hosanna, a worker in the mission house of Imole Otito; Cherubim and Seraphim Church on 16 November 2017.
6. Alhaji Owoyemi is a landowner in a neighbouring community bordering the Aladura community. It is alleged that he had earlier sold his own land in the area to a biscuit company and suddenly decided to encroach on land belonging to the Aladura community. Available at <http://news.bestnaira.com/posts/view/ladipo-market-land-feud-deepens-as-family-demolishes-houses-churches> Accessed on 20 November 2017.
7. Available at <http://thenationonline.net/lagos-assembly-urges-cp-to-investigate-murder-trader/>(1 March 2016) See also <https://www.vanguardngr.com/2016/03/thugs-demolish-2000-shops-at-ladipo-market/9/3/2016>) Accessed on 20 November 2017.
8. The intergroup contact theory states that increased contact between diverse groups has the potential to reduce inaccurate perceptions of the other, thereby increasing intergroup tolerance and understanding. This helps to explain the symbiotic relationship and peaceful coexistence between Yoruba and Igbo traders in the same market space at Ladipo.
9. Interview with Alhaji Habibu Oki. He is the *Baba Loja* General of Ladipo Market. He is viewed by many as the traditional head of traders in Ladipo even though this is disputable.
10. Interview with Mr D. Ogunmuyiwa, a trader at Ladipo Market in August 2014.
11. Available at <http://en.afrikinfos.com/2014/10/05/ladipo-market-chief-denies-reconstruction-claim> Accessed on 17 March 2015.
12. Discussion with Kingsley Ogunor, President of the Ladipo Main Market Spare Part Traders' Union, 17 July 2014.
13. Ifeayin Okoli, former President of AIITC said this much in the account of his ordeal with Alhaji Olakojo's family. Available at: <http://www.vanguardngr.com/2013/09/my-ordeal-in-prison-says-okoli-ladipo-market-leader/#sthash.HOpO5A2z.dpuf> Accessed on 15 March 2015.
14. Discussion with Omofaje Adewale, a spare parts trader in Ladipo Market on 7 December 2014.
15. Most of the new spare parts flooding Nigerian markets were made-in-China products which were of inferior quality compared with those from Western Europe and North America. See Mathews and Yang (2012:98).
16. In fact Emmanuel Nnadozie estimates that Nnewi indigenes, a sub group of the Igbo ethnic group control between 80% and 90% of automobile trade in Nigeria.
17. Interview with Paul Ijeoma, the Secretary of LACEC, 15 September 2014.
18. Uba begs Fashola to reopen Ladipo Market. Uba was a senator of the federal republic but was hoping to contest the gubernatorial elections in his state, 3 March 2013. Available at <http://www.vanguardngr.com/2013/03/uba-begs-fashola-to-re-open-ladipo-market/> Accessed on 14 July 2015. See also 'Okorocho's worthy mission to Ladipo', 10 March, 2013 [dhttp://www.thisdaylive.com/articles/okorocho-s-worthy-mission-to-ladipo/141708/](http://www.thisdaylive.com/articles/okorocho-s-worthy-mission-to-ladipo/141708/)' Accessed 4 August 2015. Okorocho Rochas is the sitting Governor of Imo State in Eastern Nigeria.

19. Oluwapomile, A., 'Ngige takes campaign to Ladipo'. Available at <http://thenationonlineng.net/new/ngige-takes-campaign-ladipo-market/> Accessed 25 October 2013. Ngige Chris was then a senator of the Federal Republic now a minister of the Federal Republic having lost the gubernatorial elections in his state. See also 'Obiano I will surpass Obi's achievement', 23 October 2013. Available at <http://www.thisdaylive.com/articles/obiano-i-ll-surpass-obi-s-achievements/162403/> Accessed 4 July 2015. Obiano Willie is the sitting Governor of Anambra State. See also Lagos stands still for APGA, available at <http://sunnewsonline.com/new/?p=41359>, 22 October 2013. This was during Governor Peter Obi's visit to Ladipo amongst other venues visited for the campaign. Accessed 4 July 2015.
- Babatunde Fashola in Ladipo Market seeks support for Akinwunmi Ambode, accessed 10 February 2015. Available at <http://www.punchng.com/news/fashola-in-ladipo-market-seeks-support-for-ambode/> Governor Babatunde Fashola is the sitting governor of Lagos State, accessed 4 July 2015.
- 'I will stop multiple taxation in Lagos markets'- Agbaje, 4 March 2015. Available at <http://www.punchng.com/politics/ill-stop-multiple-taxes-in-lagos-markets-agbaje/> Accessed on 4 July 2015. Agbaje Jimi was a gubernatorial aspirant for Lagos State.
20. Despite the fact that the ruling party in Lagos, the Action Congress of Nigeria (ACN), had its own presidential candidate for the 2011 elections, masses were asked by the Lagos state government to vote for the incumbent PDP candidate, President Jonathan who is more or less from the East. He got massive votes from the Igbo traders and the trade-off worked well as Lagos state governor too benefited from the votes of the Igbo in Lagos that returned him for a second term in office.
21. Mr Tony Nwoolu, an Igbo man, defeated a Yoruba man and candidate of the All Progressive Congress (APC) in Yoruba homeland when he won the Oshodi/Isolo federal constituency elections under the banner of PDP. See *PM News (Lagos)*, 'Igbo candidates win Lagos Reps seats', 31 March 2015. See also Templer (2015).
22. Some manufacturers of vehicle spare parts are instructed by traders intentionally to manufacture fake spare parts for Nigerian markets. These are shipped down to Nigeria and sold on the Nigerian market. See Mathews and Yang (2012).
23. I was on a postdoctoral residency programme sponsored by the American Council for Learned Societies in Senegal in March 2015. In my discussions with traders, I noticed that Igbo traders domiciled in Dakar at Lusuophone Marche in Senegal went as far as Banjul in Gambia and Ladipo in Lagos to restock their spare parts shops in Dakar.

References

- Afolayan, A., Ikwuyatum, G.O. and Abejide, O., 2011, *Dynamics of Internal and International mobility of traders in Nigeria*, Ibadan: Ibadan University Press.
- Agozino Biko and Ike Ayanike, Imu Ahia, Traditional Igbo Business school and global commerce culture. *Dialectical Anthropology*, Springer, Vol 31, No 1/3, 2007, pp233-252.
- Akodu, O., *Ngige takes campaign to Ladipo*. 25, October, 2013 (<http://thenationonlineng.net/new/ngige-takes-campaign-ladipo-market/>). Accessed 25 October, 2013.
- Alofetekun, A., *A day at Ladipo Market*. 19, August 2009 (www.nigeriabestforum.com/generaltopics/a=day-ladipo/market/akin). Retrieved on 11 July 2014.

- Aluko, O., 2010, 'The Impact of Urbanisation on Housing Development: The Lagos Experience Nigeria', *Ethiopian Journal of Environmental Studies and Management*, Vol. 3, No. 3.
- Amaghionyeodiwe, L.A., 1999, 'Fiscal federalism, Health Care Spending and National Development: The Nigerian Experience' in Aigbokhan, B.E. (ed.), *Fiscal Federalism and Nigeria's Economic development*, Ibadan: Nigerian Economic Society.
- Awomolo, A.A., 1998, The Political Economy of Market Women in Western Nigeria, PhD thesis, Department of Political Science, Clark Atlanta University, United States of America.
- Awosika, K. et al., 2009, 'State Report: Lagos State in Gender and Growth Assessment in Nigeria': *Country Report*. Department for International Development and Canadian International Development Agency.
- Babajide, A. et al., 2014, 'Studies and transactions on pollution assessment of the Lagos Lagoon system, Nigeria' in S. Diop, J.P. Barousseau and C. Descamps (eds.), *The Land/Ocean Interactions in the Coastal Zone of West and Central Africa*, New York: Springer, pp. 65-76.
- Baiyewu, T., 2014, 'The transformation of Aladura Christianity in Nigeria', PhD thesis, University of Bayreuth, Germany.
- Barnes, S.T., 1975, Voluntary associations in a metropolis: The case of Lagos, Nigeria, *African Studies Review*, Vol. 18, No. 2, pp. 75-87.
- Barnes, S.T., 1986, *Patrons and Power: Creating a political community in metropolitan Lagos*, Manchester: Manchester University Press.
- Bassey, C.O., 2005, 'Federalism and conflict resolution', in E. Onwudiwe and R. Suberu (eds.), *Nigerian federalism in crisis: Critical perspectives and political options*, Ibadan: John Archers, pp. 28-48.
- Bello, M. and Muazu, M., 2015, 'The determinants of market employment capacity of enterprises in Jigawa state of Nigeria', *Asian Economic and financial Review*, Vol. 5, No. 8, pp. 1029-1042.
- CBN, 1993, *Economic report for the first half of 1993*, Lagos: Research Department.
- Devin Nwachukwu, «Churches send SOS to Marwa over land dispute» *Champion Newspaper* (Lagos), 3 November 1993. p23
- Ekere, N., 2007, 'Automotive electronics - Opportunities and challenges for Nigeria's auto sector', paper delivered at national conference and workshop on automobile electronics, 16 August 2007.
- Folarin, S., *Ladipo market boils as thugs attack traders*. (<http://www.punchng.com/metro-plus/ladipo-market-boils-as-thugs-attack-traders/>). Accessed 7 April 2015.
- Fourchard, L., 2011, 'Lagos' in S. Bekker and G. Therborn (eds.), *Capital cities in Africa, Power and powerlessness*, Dakar: CODESRIA, pp 66-68.
- Grossman, S., 2017, 'The politics of order in informal markets: Evidence from Lagos', Stanford University, Centre on Democracy, Development and Rule of Law.
- Held, K., 2017, *Making the Market; Controversy and discourse surrounding a market hall in Berlin*. (www.eurozine.com/making-the-market/?pdf). Accessed 13 November 2017.
- Hopkins, A.G., 1968, 'Economic imperialism in West Africa: Lagos 1890-1892', *Economic History Review*, Vol. 21, No. 3, pp. 580-606.

- Juliana Francis, (We have nowhere to go)- Aged Residents of Odo Aladura» *Sunday Telegraph*, (Lagos) 3rd January, 2016, p7.
- Keziah Awosika, and Titilope Akosa, Bola Akanji, Bukola Daramola and Godwin Akpokodje, (2009) 'State Report: Lagos State, in Gender and Growth Assessment in Nigeria': *Country report*. Department for International Development and Canadian International Development Agency, p 12.
- <https://www.uea.ac.uk/documents/439774/1029130/gender-and-growth-assessment-nigeria-state-reports.pdf/c4086d82-d568-4aac-baa0-1ea3a657205d>. Accessed 11 April 2017.
- Lagos State Government of Nigeria, 2012, p32.
- <https://www.fmdqotc.com/wp-content/uploads/2017/07/LASG-Programme-2-Bond-Series-1-Shelf-Prospectus.pdf> Accessed 11 June 2017.
- Lindell, I., 2010, 'Introduction: the changing politics of informality - collective organizing, alliances and scales of engagement, in I. Lindell (ed.), *Africa's informal workers. Collective agency, alliances and transnational organizing in Urban Africa*, pp. 1-30.
- Mathews, G and Yang, Y., 2012, 'How Africans pursue low-end globalisation in Hong Kong and mainland China', *Journal of Current Chinese Affairs*, Vol. 41, No. 2, pp. 95-120.
- Meagher, K., 2009, 'The informalisation of belonging: Igbo formal enterprise and national cohesion from below', *Africa Development*, Vol. XXXIV, No. 1, pp. 31-46.
- Muojama, G, 2013, 'Historicising development policies in Nigeria up to 2010: An anatomy of external occasions for Nigeria's economic backwardness', in Sofela. B, Edo.V, and Olaniyi. R, et al., eds., *Nigeria at 50: Politics, Society and Development*, (Ibadan: John Archers Limited) pp. 575-576.
- Neuwirth, R., 2011, *The Global Rise of the Informal Economy; Stealth of Nations*, New York: Random House.
- Nnadozie, E., 2002, 'African Indigenous entrepreneurship determinants of resurgence and growth of Igbo Entrepreneurship during the post-Biafra period', *Journal of African Business*, Vol. 3, No. 1, pp. 49-80.
- Nwoko, K., 2016 'Land Ownership versus Development in the Era of Globalisation: A Trajectory of Conflict and Wealth Accumulation in Southern Nigeria', *Journal of African Transformation*, Vol 1, No. 2, pp. 77-94.
- Nwoko, K. and Osiki, N., 2016 'From the hub of Lagos: Horizontal integration for the southwest region of Nigeria, a developmental imperative', *Afrika Zamani*, 24, pp. 111-120.
- Oduwaye, L., 2008, 'Planning implications of the ethnic structures of residential areas of metropolitan Lagos', *Asian Social Science*, Vol. 4, No. 8, pp. 129-136.
- Ogboo, A.N., 2011, 'The geography of automobile spare parts and trade ASPMDA and LADIPO automobile spare parts market, Lagos Nigeria', MA thesis submitted to the Department of Geography, Miami University, Oxford, Ohio.
- Ogeah, F.N. and Omofonmwan, S.I., 2013, 'Urban markets as a source of employment generation in Benin city', *African Journal of Social sciences*, Vol. 2, No. 4, pp. 62-78.
- Ogunleye, R., 2016, *Making Lagos the preferred hub of investments*. (www.lagoschamber.com/.../LCCI-Presentation-on-Making-Lagos-State-the-preferred-Hub-). Accessed 14 November 2017.

- Okoli, I., *Former President of AIITC said this much in the recount of his ordeal with Alhaji Olakojo's family*. (<http://www.vanguardngr.com/2013/09/my-ordeal-in-prison-says-okoli-ladipo-market-leader/#sthash.HOpO5A2z.dpuf>). Accessed 15 March 2015.
- Olaniyi, O., 2013, 'West African Migrants and Okada (Commercial Motorcycle) Business in Ibadan since the 1990s', *Ibadan Journal of Humanistic Studies*, Vol. 23, pp. 91-113.
- Olukoju, A., 2003, *Infrastructure development and urban facilities in Lagos, 1861-2000*, Ibadan, Institut Français de Recherche en Afrique, 2003.
- Olukoju, A., 2005-2006, 'Actors and Institutions in Urban Politics in Nigeria: Agege (Lagos) since the 1950s', *Afrika Zamani*, Nos. 13 & 14, pp. 153-178.
- Oshodi, L., Adetonwa Rafiat and Michael Ogunwale, 2016, 'Housing Slums and informal settlements' in Hoelzel, F. (ed.), *Urban planning processes in Lagos*. (https://ng.boell.org/sites/default/.../160206_urban_planning_processes_digital_new.pdf Accessed on 13/11/17).
- Oyekanmi, D.F., 1987, *Housing facilities as an indication of poverty in Lagos, Nigeria*, in Makinwa, P.K. and Ozo, O.A. (eds.), *The urban poor in Nigeria*, Ibadan: Evans Brothers.
- PM News., 2014, 'Trader killed at Ladipo', 22 January.
- PM News., 2015, 'Igbo Candidates win Lagos Reps Seats', 31 March.
- Templer, T., 2015, 'The emerging colour of Lagos politics', *The Guardian*, (Lagos), 19 April.
- Pettigrew, T.F., and Tropp, L., 2006, 'A meta analytic test of intergroup contact theory', *Journal of Personality and Social Psychology*, Vol. 90, No 5, pp. 751-783
- The Guardian, 2014, *Mushin partners Ohaneze on peace in markets*, 23 April 2014. <http://barasolutions.com/mainGuardian/news/metro-news/158886-mushin-partners-ohanaeze-ndigbo-on-peace-in-markets>).
- Ukpebor, H., 2012, *Exporting of Used Automobile Parts from Finland to Nigeria: A Bachelor's Thesis*. (http://www.theseus.fi/bitstream/handle/10024/52520/Ukpebor_Humphrey.pdf p6). Accessed 11 April 2015.
- Watson, S. and Studdert, D., 2006, *Markets as sites for social interaction*, Bristol: Policy Press.

